L'Événement

100e ANNEE — No 112 QUEBEC, JEUDI 20 OCTOBRE 1966 PRIX 10 CENTS

Le rapport Ross dit que Québec pourrait Economiser $421,300.00

(pages 2 et 3)

D. Johnson démolit l'Hydro

(page 2)

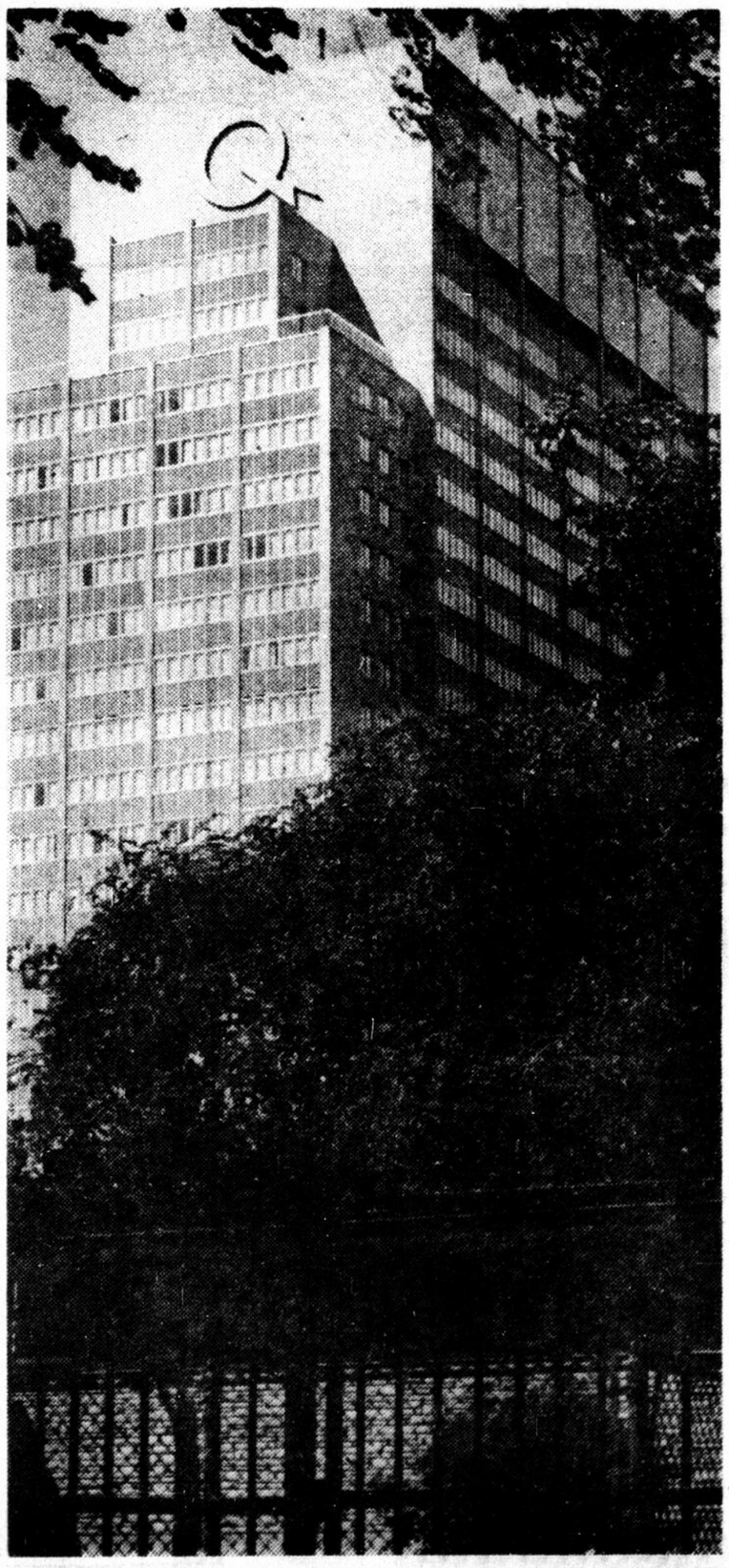

La NHL ouvre sa saison

(page 34)

A Lire

Le CN abandonnerait Québec . . . . . p. 8
Crise dans l'industrie forestière . . . . . p. 12
Uniformiser l'empaquetage . . . . . p. 12
La crise à Saigon est dénouée . . . . . p. 13
Un meutre par jour à Chicago . . . . . p. 13
Horaire de la télévision . . . . . p. 22
Un rapport sur les postes . . . . . p. 26
Chronique des mots croisés . . . . . p. 26

Météo

A 2h30 a.m. 35°
(le 20 octobre 1965 14°)
Maximum prévu 45°

Prévisions :

Nuageux avec pluie intermittente ; frais

Marées :

Hautes à 10h45 p.m et 10h58 p.m.
Basse 5h44 p.m.

Service des incendies et rapport Ross

Economie possible de près de $500,000

Par Christian Coutlée

Une économie annuelle de près d'un demi-million de dollars: tel serait le résultat des recommandations du rapport Ross sur les structures du service des incendies, outre de rendre ce dernier plus conforme aux exigences de la ville de Québec.

Le rapport, requis le 12 avril par l'administration Lamontagne à la firme P. S. Ross et Associés, n'est que la première tranche d'une série de rapports qui seront une analyse complète de toutes les structures administratives de l'hôtel de ville de Québec.

Priorité a été donnée au service des incendies et les recommandations du rapport portent principalement sur le recrutement et la sélection des hommes, la période de probation, les promotions, le temps supplémentaire, les vacances, le matériel et fourniture de caserne, l'âge de retraite, l'équipement d'urgence, le magasin et le port de Québec.

Recrutement et sélection

Rappelant que les procédures de recrutement et de sélection s'étaient améliorées considérablement au cours des derniers mois, le rapport Ross indique qu'il y aurait lieu toutefois de continuer à developper ce domaine afin d'obtenir des résultats d'autant plus sûrs.

A ce sujet, le rapport dit qu'à l'exception des examens physiques, tout le travail de recrutement devrait demeurer, tel que présentement, sous la responsabilité du service du personnel.

La période de probation

Précisant qu'il n'existe pas de méthode infaillible en ce qui concerne le recrutement des nouveaux employés, le rapport Ross recommande l'instauration d'une période de probation officielle d'environ six mois suivie d'examens écrits et oraux.

Les promotions

Les enquêteurs qui ont produit le rapport se sont rendus compte que l'évaluation planifiée des membres permanents du personnel pour fins de promotion n'est qu'à ses débuts.

Le rapport recommande l'instauration d'un système suffisamment élaboré concernant l'évaluation périodique du personnel afin de préparer au cours des années la documentation nécessaire qui permettrait de bien choisir les candidats aptes à être promus.

Pour compléter les dossiers, le rapport Ross recommande l'institution d'un examen médical périodique obligatoire pour tous les membres du service.

Temps supplémentaire

On sait que présentement, le directeur du service des incendies possède l'autorité nécessaire pour approuver du temps supplémentaire en "cas d'urgence seulement", c'est-à-dire en cas d'incendies majeurs.

Le rapport recommande que le directeur du service devrait être pourvu des pouvoirs qui lui permettraient d'administrer et de contrôler entièrement cet item.

Il recommande même qu'un certain montant soit inclus au budget à cette fin et qu'il soit placé sous la responsabilité du directeur.

Les vacances

Rappelant que sans un contrôle adéquat et sans planification, les vacances annuelles des membres du personnel pourraient facilement créer de réels problèmes au service des incendies, le rapport Ross recommande que les vacances devraient respecter un horaire en fonction du niveau d'activité du service.

Cette recommandation permettrait d'avoir tout le personnel au cours des périodes les plus occupées.

Matériel et fournitures de casernes

Le rapport dit qu'il n'existe pas présentement de contrôle sur le matériel et les fournitures de casernes.

Il serait avantageux, note-t-on plus loin, pour la municipalité d'étudier cette situation de plus près afin d'y établir un contrôle quelconque.

Age de retraite

En somme, le rapport recommande que pour les capitaines, les lieutenants et les pompiers dont le travail exige une force physique lors du combat des incendies, il serait bon d'étudier la possibilité d'établir un âge de retraite moins élevé que 65 ans afin d'éviter que la perte d'efficacité de certains membres ne résulte en une augmentation injustifiée du personnel de la brigade.

Equipement d'urgence

Rappelant que l'équipement d'urgence du service des incendies est présentement utilisé occasionnellement par le service de la police concernant l'installation des parcomètres, le rapport Ross recommande que cet équipement d'urgence devrait constamment demeurer en bon ordre et être disponible en tout temps.

De plus, le rapport recommande que son utilisation par les autres services pourrait créer certaines complications au moment où l'on en aurait besoin sur les lieux d'un incendie.

Magasin

En ce qui concerne le magasin, le rapport Ross recommande d'une part, l'agrandissement de l'espace attribué et d'autre part, la séparation de l'inventaire des vêtements et des boyaux.

Il serait aussi préférable, selon le rapport, que la vérification des boyaux se fasse dans un endroit séparé afin d'éviter d'endommager inutilement les articles en magasin.

Le port de Québec

Le rapport dit qu'une grande partie du port de Québec appartient aux Ports Nationaux alors que la protection contre les incendies est effectuée par le service des incendies de la ville de Québec, le tout sans frais spéciaux.

Dernièrement, lors de l'installation d'un nouveau système d'alarme, les Ports Nationaux ont refusé de se faire installer des boîtes, car ils auraient été obligés de payer la location mensuelle des téléphones à la compagnie Bell.

Le rapport indique aussi que les Ports Nationaux accordent un octroi annuel à la ville de Montréal pour la protection fournie dans le port.

On recommande donc que la ville de Québec devrait faire une demande de subvention pour les services rendus et insister pour se faire rembourser le coût inhérant à la protection du port de Québec.

Non une augmentation, mais une diminution

Non seulement le rapport Ross ne voit pas la nécessité d'augmenter, le personnel du service des incendies, mais il recommande même de le diminuer. On se souvient que l'engagement de 30 nouveaux pompiers avait été requis par le chef Voiselle. L'Office du personnel avait fait passer les examens à 170 candidats dont les noms sont demeurés dans les classeurs en attendant le rapport Ross.

Le public leurré par l'Hydro-Québec

(Par Antoine LADOUCEUR)

Le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, a dirigé à nouveau des blâmes à l'endroit de l'Hydro-Québec, hier soir, et a ccusé cette fois son président, M. Jean-Claude Lessard, d'avoir induit le public en erreur en affirmant que la main-d'oeuvre et les matériaux du Québec auraient la préférence sur ceux de Terre-Neuve dans l'aménagement des chutes Churchill.

Il est inexplicable et inexpliqué que le président de l'Hydro-Québec ait pu ainsi induire le public en erreur, a déclaré M. Johnson, en reprochant à cet organisme de l'avoir contraint par son manque de prévoyance à approuver l'accord avec Brinco.

Il est clair, a expliqué le chef du gouvernement lors d'une émission télévisée, que l'entente signée entre Churchill Falls et Hydro-Québec refère à un bail intervenu entre Brinco et Terre-Neuve, bail qui établit hors de tout doute que le développement des chutes Churchill avantagera prioritairement Terre-Neuve.

M. Johnson est cependant d'avis que la main-d'oeuvre et les matériaux du Québec seraient utilisés dans une proportion appréciable étant donné que Terre-Neuve seul ne pourra suffire à la demande. Il n'a pas voulu donner en pourcentage ce que serait la participation du Québec à ces travaux d'un milliard de dollars.

Le premier ministre a d'autre part laissé entendre que si M. Smallwood voulait être malcommode le Québec pourrait à son tour être malcommode et à ce moment-là "il n'y aurait pas d'entente".

Dans cet éventualité, devait-il ajouté aussitôt, il y a quelqu'un qui devra rendre des comptes devant la population et ce sera justement ceux qui nous ont mis dans cette situation.

la chemise sans repassage

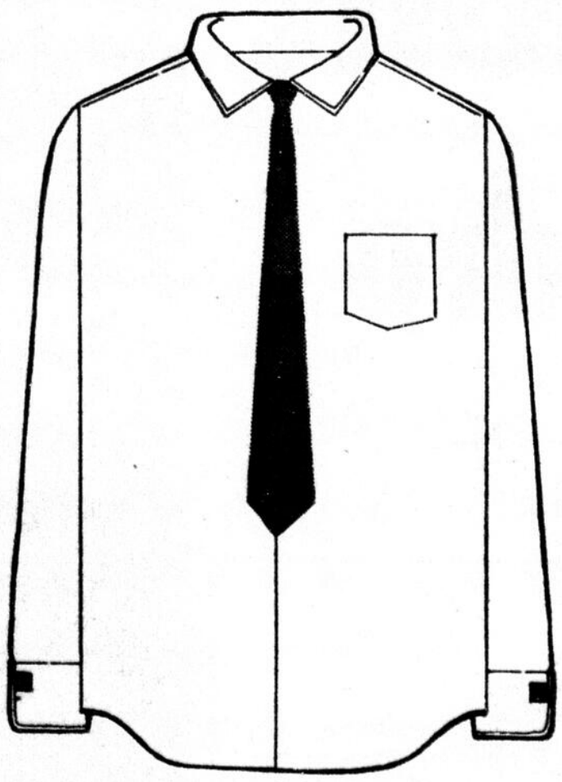

FAITE DE POLYESTER + COTON, ELLE NE REQUIERT AUCUN REPASSAGE. COL A POINTES EVASEES. POIGNETS DOUBLES. EN BLANC OU BLEU. UNE VALEUR DE $7.00 POUR $4.99

Simons

pour hommes

Heures d'ouverture: Québec: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Jeu. + ven. jusqu'à 9 h. 30./Ste-Foy: 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m., mar., jeu. + ven. jusqu'à 9 h. 30./2 heures de stationnement gratuit, place de l'Hôtel de Ville.

La Vie communautaire

A Québec

(Par Christian COUTLEE)

(par Christian Coutlée)

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne a dit que les recommandations contenues dans le rapport Ross sur les structures administratives du service des incendies (rapport publié hier), étaient sérieuses, réalistes et applicables mais qu'elles l'étaient en fonction d'une période de temps donné.

De son côté, le chef du service des incendies, M. J.-B. Voiselle, n'a pas voulu commenter le rapport Ross pour la bonne raison qu'il n'avait pas encore eu le temps d'en faire l'étude.

ECONOMIE SUBSTANTIELLE

Si l'on s'en tient aux recommandations faites dans le rapport, avec une réduction des effectifs de la brigade, une meilleure répartition de l'équipement, une réorganisation de l'administration et un entraînement plus adéquat, le service des incendies de la ville de Québec pourrait donner un meilleur rendement tout en réduisant les dépenses de $431,300 par année.

ORGANISATION PHYSIQUE

Actuellement, le service des incendies de la ville de Québec maintient 13 casernes en opération. Le rapport remarque que l'entretien de ces nombreuses casernes demeure passablement élevé et certaines bâtisses exigent des travaux considérables de réparation.

Après étude faite par les enquêteurs sur le territoire de la ville de Québec, ils en arrivent à la conclusion que sans affecter l'efficacité du service, on pourrait réduire le nombre de casernes de 13 à 9 en effectuant une réorganisation du territoire.

L'opération de 9 casernes au lieu de 13 diminuerait considérablement le coût d'entretien des bâtisses tout en accordant une protection aussi efficace qu'auparavant.

La redistribution du territoire en 9 casernes au lieu de 13 nécessite naturellement une redistribution de l'équipement. Le rapport indique que la redistribution de l'équipement doit se faire à long et court termes, surtout en ce qui concerne les véhicules.

De plus, le rapport recommande une planification des achats d'outillage moderne afin de perfectionner les méthodes employées et augmenter l'efficacité du personnel de la brigade.

En ce qui concerne le personnal, le rapport dit: "Pour tenir compte de la redistribution du territoire à 9 casernes au lieu de 13, nous recommandons la stabilisation du nombre d'hommes sur les équipes de casernes, la création d'équipes volantes dont la responsabilité s'étendrait à tout le district au lieu du territoire spécifique d'une caserne et finalement, l'instauration d'un groupe de remplaçants bien distincts dont les fonctions consisteraient à maintenir la stabilité des équipes de casernes et des équipes volantes quant au nombre de pompiers en devoir".

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

La situation présente démontre, selon le rapport, que le directeur n'est pas suffisamment assisté dans l'administration du service des incendies.

D'autre part, le rapport indique que les fonctions du poste de directeur adjoint ne sont pas définies clairement, à l'exception du fait qu'il doive remplacer le directeur lorsque celui-ci s'absente.

Le rapport recommande donc l'élimination du poste de directeur adjoint tel qu'il existe présentement et d'autre part, de diviser la structure d'organisation en quatre divisions distinctes ayant un poste responsable à la tête de chaque division.

Considérant que la division des opérations constitue la plus importante section du service des incendies, le rapport s'attarde et donne des définitions de tâches de la plupart des postes, à partir de la direction jusqu'aux ramoneurs, en passant par les chefs de divisions, les chefs de district, les chefs instructeurs, les chefs des services techniques, les capitaines, les lieutenants, les sous-lieutenants, les pompiers, les radio-techniciens, les mécaniciens, les contremaîtres d'atelier, les téléphonistes, les inspecteurs de bornes-fontaines.

SECTION DE PREVENTION

Selon le rapport, la division de la prévention des incendies formerait une division à part.

Les enquêteurs ont constaté que le travail qui se fait présentement à la division de la prévention demeure quelque peu limité. A part l'inspection des établissements commerciaux et industriels, toute l'attention semble se porter sur la semaine annuelle de prévention des incendies alors que les activités dans ce domaine devraient être continuelles.

Le rapport recommande à cet effet que la division devrait jouir d'un choix plus judicieux des membres du personnel qu'on y affecte. Il faudrait agir comme dans les autres divisions et y transférer des gens qui possèdent les capacités nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions.

La division de prévention devrait en outre préparer et coordonner elle-même les inspections domiciliaires mais avec l'entière collaboration des membres de la brigade.

Le chef de la prévention devrait aussi assurer le développement continuel de nouveaux programmes pour intéresser les citoyens et attirer leur attention sur les avantages de la prévention des incendies.

EN BANLIEUE

Urbanisme créé à l'Ile d'Orléans

Les six municipalités de l'Ile d'Orléans se sont mis officiellement d'accord, hier soir, pour établir la structure d'une commission intermunicipale d'urbanisme.

Si tout se déroule comme prévu, les six municipalités seraient prêtes, d'ici un an, à mettre en application le plan commun d'urbanisme selon la programmation qu'elles auront conçues.

Cette décision a été prise dans le but de donner à l'Ile d'Orléans, une figure qui lui soit propre, dessinée sur ses possibilités et les aspirations de ses habitants.

Le maire de la paroisse de Saint-Jean, M. Edgar Blouin, a été choisi comme président de la commission. Il sera assisté, dans ses nouvelles fonctions, par MM. Clément Prémont, maire de la paroisse de Sainte-Famille, G.-H. Blouin, président de la Chambre de commerce de l'Ile, Herménégilde Emond, représentant pour Sainte-Pétronille, Emmanuel Labbé, maire de Saint-François et Maurice Gosselin, maire de Saint-Laurent.

Selon M. Gaston Saint-Pierre, ingénieur-conseil, la commission sera en mesure, d'ici un mois, de connaître le coût de l'étude qui sera entreprise et par a suite, on pourra définir la méthode de la répartition des frais entre les six municipalités.

Un pacage à vaches

Le directeur des études, section du cours élémentaire de la Commission scolaire de Sillery, M. Raymond Lafrance, s'est élevé, hier, contre les motifs invoqués par la Commission des Ecoles catholiques de Québec pour expliquer son refus d'expérimenter dans ses classes, la méthode dite du Sablier pour l'enseignement du français.

L'auteur de cette méthode, Mme Gisèle Côté-Préfontaine a révélé que le directeur des écoles élémentaires, M. Henri Lesage, aurait déclaré que la CECQ n'avait pas l'intention d'imiter Giffard qui était un bout de rang et Sillery qui était un pacage pour les vaches il y a dix ans.

M. Lafrance espère que ces échappées de M. Lesage traduisent mal sa pensée car il le considère comme une autorité en matière administrative et pédagogique.

Tavernes à Ville de Vanier?

Les autorités municipales de Ville de Vanier ont décidé au cours de la séance régulière du conseil hier soir, de procéder par voie de référendum au sujet de l'émission possible de permis d'exploitation de tavernes dans les limites de la ville.

L'autre solution qui avait été présentée au conseil pour en arriver à une décision à ce sujet concernait un amendement au règlement actel à ce sujet mais les édiles ont préféré le référendum parce qu'il rendait la décision plus démocratique.

Certains contribuables de la ville se sont élevés contre cette façon d'agir à cause du coût élevé d'un tel procédé mais le maire J.-P. Nolin a affirmé que les dépenses pour ce référendum n'excéderaient pas $1,000 étant donné qu'il suffit d'un seul bureau de votation.

Une nouvelle industrie viendra s'établir dans les limites de Ville de Vanier. L'investissement initial sera d'environ $75,000 et les effectifs en hommes atteindraient le nombre de 125.

Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans les travaux de chauffage, de plomberie et d'électricité.

Constructeurs à l'oeil

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Loretteville a déclaré, hier, que les autorités municipales avaient les "constructeurs à l'oeil".

M. P.-A. Cantin a en outre dit que le constructeur qui s'était servi d'un terrain de la Commission scolaire pour se débarrasser de certaines roches dont l'une a près de six pieds de hauteur parce qu'elles étaient trop lourdes pour être transportées ailleurs par camion, n'est pas le seul à agir ainsi.

"Ils sont tous pareils", a-t-il fait remarquer, rappelant que la ville de Sainte-Foy était aux prises avec les mêmes difficultés.

Surplus de revenus

Pour diverses raisons notamment la surveillance suivie des dépenses, selon les normes établies par le ministère de l'Education, le fait aussi que certaines dépenses budgétées n'aient pas atteint le montant prévu, la Commission scolaire de Montmorency accuse, pour l'année 1965-66, un surplus de $9,115.

Durant la dernière année d'opération, les revenus ont atteint un montant total de $505,820 alors que les dépenses n'atteignaient que $496,705.

Il faut mentionner aussi que la compagnie Dominion Textile n'a voulu versé aucun montant sur son compte de taxes pour l'année mentionnée.

La compagnie conteste présentement, devant les tribunaux, le rôle d'évaluation surtout en ce qui concerne les taxes imposées sur la machinerie.

Editorial

Les chutes Churchill

Le harnachement des chutes Churchill au Labrador n'a vraisemblablement pas fini de faire couler beaucoup d'encre. On a d'abord mis du temps avant de s'entendre au sujet de la réalisation du projet. Il a été question que les lignes de transmission traversent le territoire québécois. Devant les exigences du Québec, que Terre-Neuve jugeait inacceptables, on a songé à des câbles sous-marins pour exporter l'électricité aux Etats-Unis. Finalement le Québec a décidé de devenir le principal acquéreur de l'électricité produite à Churchill Falls.

Voici maintenant que le débat reprend sur un apparent malentendu au sujet de la provenance de la main-d'oeuvre et des matériaux. Ajoutons à tout cela, comme fond de scène, le litige classique entre tous, les frontières entre Terre-Neuve et le Québec. Enfin, ces questions sont débattues entre deux provinces-problèmes au Canada: Terre-Neuve, à forte mentalité insulaire, dirigée par un premier ministre qui ne dédaigne pas les déclarations fracassantes; le Québec, qui passe par une crise de susceptibilité nationaliste. Il n'en faudrait pas beaucoup plus pour que les belles querelles théoriques masquent les avantages d'une réalisation importante pour l'avenir des deux provinces.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Smallwood surestime les possibilités de sa province quand il affirme que 98 à 99 p.c. de la main-d'oeuvre et des matériaux à Churchill Falls proviendront de Terre-Neuve. Cette province compte une faible population et elle est à peine industrialisée. Où Terre-Neuve trouvera-t-elle les spécialistes en hydraulique? Comment pourra-t-elle fournir l'essentiel des matériaux? Même dans le cas de la main-d'oeuvre non spécialisée, il faut se demander si les Terre-neuviens désireront "émigrer" au Labrador, eux qui ont peu de contacts avec le "continent".

Il ne s'agit aucunement de déprécier Terre-Neuve mais de constater des faits élémentaires. Que Terre-Neuve se soit réservé la priorité en matière de main-d'oeuvre et de matériaux, c'est normal tant que le Labrador lui sera reconnu officiellement. Mais le contrat de Churchill Falls avec l'Hydro-Québec précise que la priorité accordée à Terre-Neuve s'appliquera là où c'est "faisable et économique". La préférence ira ensuite au Québec.

Notre province a déjà une expérience impressionnante dans la construction de barrages. Le contrat avec Terre-Neuve ne dit pas qu'on mettra le projet en danger pour donner la priorité à la province de M. Smallwood.

Seule la mesquinerie la plus étroite entre les deux provinces peut empêcher un accord pratique en ce qui concerne les matériaux et la main d'oeuvre. Le Québec et Terre-Neuve doivent à cet égard se compléter plutôt que s'opposer. Terre-Neuve a besoin de nous pour acheter son électricité, il est aussi normal que nous participions à la construction du barrage dont nous serons les gros clients.

Sept-Iles est appelée à devenir le port d'entrée des matériaux vers Churchill Falls. Terre-Neuve et tout le Nord-Est québécois recevront une impulsion économique de ce grand projet. La région de Québec étant le principal centre économique le plus proche de Churchill Falls, nous devrions en recevoir des répercussions favorables. Il serait dommage que les querelles de frontière et de préférence de matériaux et de main-d'oeuvre empêchent de voir nos intérêts communs dans cette affaire.

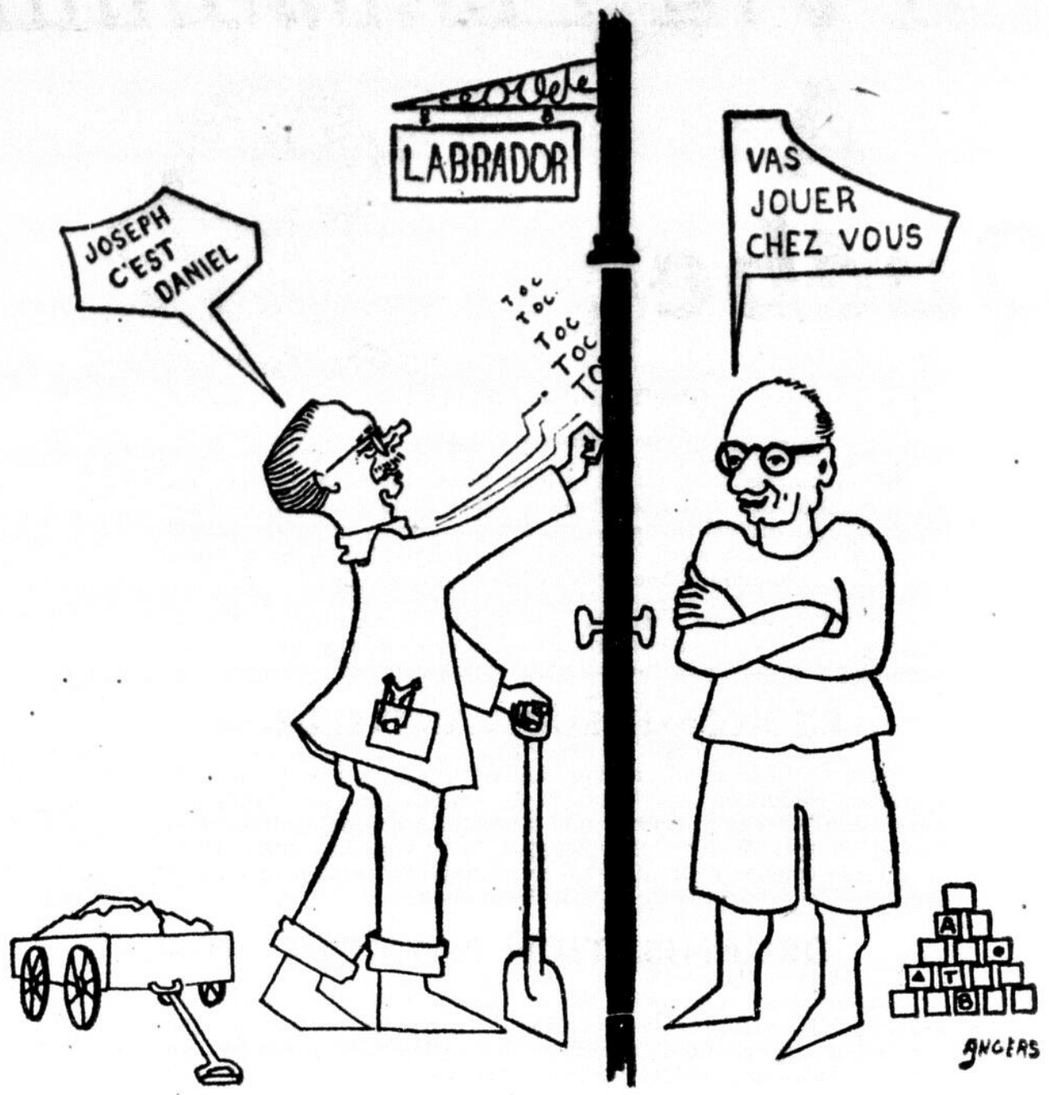

La place Jacques-Cartier

L'aménagement de la place Jacques - Cartier, commencé sous le régime Hamel, terminé sous le régime Lamontagne, est presque rendu à terme et on peut dire que c'est une réussite.

L'ensemble de l'oeuvre comprend une partie souterraine et une partie aérienne. Sous terre, deux étages de garage s'enfoncent et plusieurs centaines d'autos peuvent y trouver place aux heures d'affluence, ce qui est fort avantageux pour tout le quartier commercial.

En surface, un diptyque de pelouse et d'architecture de béton, agrémenté de dentelles de pierre et de petits cairns de granit, allie le pratique à l'esthétique. Ici et là, des bancs sont disposés derrière des écrans de conifères et des décors de brique.

Sur la première partie face à l'Hydro-Québec, le monument de Jacques Cartier trône au-dessus d'une masse architecturale de béton, ornée de potiches de fleurs et entourée de petits conifères.

Sur l'autre partie, trois mâts d'aluminium servent à hisser les drapeaux. Une vasque centrale reçoit l'eau de cinq fontaines et tout le carré s'encadre de pins magnifiques et de plusieurs variétés d'arbustes. Elle est isolée de l'intense circulation de la rue de la Couronne par un muret de brique et de dentelles de pierre, de sorte que les promeneurs arpentant les allées centrales de la place et les citadins se prélassant sur les bancs publics peuvent en éprouver une plus grande sensation de calme et de tranquillité.

Le soir, des projecteurs lancent leurs faisceaux de lumière sur les fontaines et les flots décoratifs, ainsi que sur le monument du découvreur du Canada, ce qui ne manque pas d'effet.

A tout embrasser, on peut dire que la place de Québec, qui illustre la mémoire de Jacques Cartier, est maintenant digne du nom qu'elle porte. Il restera des détails à parfaire. On peut par exemple suggérer que les allées de la place soient un jour recouvertes de mosaiques et que l'entrée des garages souterrains reçoivent un revêtement de finition. Ce béton brut ou blanchi n'est pas particulièrement brillant.

Il reste à souhaiter que les citoyens fassent preuve d'autant de civisme que les autorités municipales, qu'on évite de jeter du papier sur les pelouses ou dans les allées, qu'on tienne à garder ce quadrilatère le plus propre possible. Les balayeurs ne seront pas toujours là pour ramasser les déchets.

Après la place d'Youville, dont on espère qu'un immeuble commencera à s'élever un jour ou l'autre sur le cratère qui la borde, la rénovation de la place Jacques-Cartier rajeunit Québec et rend la ville plus coquette.

Si le mouvement s'accentue, les éditorialistes n'auront-ils bientôt plus rien à revendiquer? Que non, puisqu'aucun citadin ne s'offusquera que les autorités multiplient ces initiatives. Il y aura toujours des places à rénover quelque part.

A.T.

La Politique canadienne

Tout peut arriver...

(Par Antoine LADOUCEUR)

Le Canada se prépare à vivre une semaine extrêmement importante sur le plan de la politique intérieure à l'occasion des trois conférences fédérales-provinciales qui se dérouleront à Ottawa, du 24 au 28 octobre.

Les trois conférences sont celles de l'éducation, du partage de l'assiette fiscale et celle des premiers ministres.

La première ne manquera pas de s'ouvrir dans un climat assez tendu par suite des divergences d'opinion exprimées dernièrement sur la présence du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

A la suite d'une résolution adoptée au dernier congrès des libéraux fédéraux, résolution invitant le gouvernement central à s'immiscer dans ce domaine, le premier ministre du Québec a carrément invité Ottawa à s'occuper des secteurs de juridiction qui lui sont prévus dans la constitution canadienne et de laisser l'éducation aux provinces.

Une joute à finir

Après cette première étape, débutera la deuxième manche d'une joute à finir sur le partage de l'assiette fiscale pour la prochaine période de cinq ans.

La première manche a pris fin le 15 septembre, il y a à peine un mois. On se rappelle encore les points marquants de cette réunion: formule du 100 pour cent... égalité ou indépendance... attitude rigide du ministre canadien des Finances, Michell Sharp.. refus de deux premiers ministres provinciaux de reconnaître les thèses de M. Daniel Johnson en faveur d'une nouvelle constitution et sur le principe de l'existence de deux nations au Canada...

Enfin, le programme relativement chargé de la semaine prévoit pour le dessert, une réunion au sommet des 11 premiers ministres canadiens. Réunion au cours de laquelle tous les sujets inimaginables peuvent être soulevés et en particulier ceux touchant la constitution canadienne et le partage des responsabilités entre Ottawa et les provinces.

Les canons du Québec

Le premier ministre, M. Johnson, a fait connaitre hier, les noms de ceux qui l'accompagneront à ces conférences nationales

L'imposante délégation comprend quatre ministres (Dozois, Tremblay, Bertrand, Masse); quatre sous-ministres (ceux des Affaires fédérales - provinciales, des finances, de l'Education et du Revenu); ainsi que six conseillers économiques, juridique, fiscal et en relations extérieures.

Malgré l'importance des sujets qui y seront abordés il est à prévoir que ce sont les discussions sur le partage de l'assiette fiscale qui retiendront l'attention au cours de cette semaine qui promet d'être palpitante.

On peut s'attendre à tout au cours de cette semaine: accord, impasse, ultimatum, désaccord complet et le reste. A preuve, M. Johnson a répondu la semaine dernière aux journalistes qui lui demandaient la date d'ouverture de la session... "Ca dépendra de ce qui se passera à Ottawa la semaine prochaine".

Eliminer la discipline du parti

L'ex-ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a suggéré hier des réformes radicales pour revaloriser le rôle du député québécois.

Le député de Vaudreuil-Soulanges a recommandé notamment la création d'un système de commissions parlementaires, l'élimination de la discipline de parti pour le député qui participe à ces organismes de même que l'octroi à chaque député d'un secrétariat de comté, permanent et payé par l'Etat.

Le patronage refleurit

Abordant la question du patronage, le député libéral croit qu'il est évident, pour celui qui observe notre vie politique depuis quelques mois, que des agents mystérieux (des patroneux) jouissent d'une audience réelle auprès des cadres de l'administration provinciale.

M. Gérin-Lajoie est d'avis que la population accorde une reconnaissance tacite à ces personnages "parce qu'elle fut encouragée par une longue tradition en ce sens".

Le français prioritaire

Un autre ancien ministre, M. Pierre Laporte cette fois, croit important qu'un revirement complet de la situation se produise en ce qui concerne le statut de la langue française au Québec.

Parlant devant un club social de la métropole, le député libéral de Chambly a dit qu'il était inoui de songer que les Canadiens-français qui formaient 80 pour cent de la population du Québec étaient menacés de voir leur langue disparaitre.

"Il faut que le français soit accepté comme langue prioritaire partout, dit-il, à l'usine, dans l'affichage, pour les contrats collectifs, même le gouvernement doit accepter de faire l'effort gigantesque que représente la refrancisation de nos lois et textes officiels".

La suppression de l'emblème royal

"L'oeuvre d'un maquis révolutionnaire" — Dief

OTTAWA (PC) — Le chef des conservateurs, M. Diefenbaker, a affirmé, hier, aux Communes, que la décision du gouvernement de remplacer l'emblème royale sur les véhicules et les sacs postaux, par la feuille d'érable, portait atteinte à la souveraineté de la nation canadienne et qu'elle constituait une usurpation des droits du Parlement.

Le chef de l'opposition a tenté en vain de provoquer un débat d'urgence sur cette question mais le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a repoussé la motion.

M. Diefenbaker a soutenu que la suppression de l'emblème royal au ministère des Postes faisait partie d'une politique du gouvernement d'introduire au Canada le régime républicain "par la porte arrière".

"Cette politique à long terme du gouvernement de supprimer tous les signes de la monarchie", le chef conservateur a dit qu'elle découlait d'un "maquis révolutionnaire qui émane des bureaux du premier ministre".

Selon M. Diefenbaker, ces "moyens clandestins" de supprimer tous les symboles de notre héritage constitutionnel auront pour effets à la longue d'effriter le fondement de la constitution canadienne.

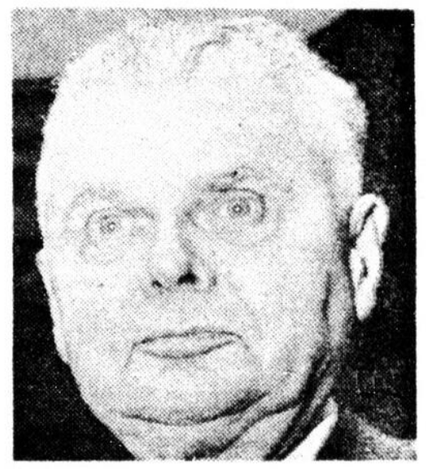

L'assurance-santé: le bill le plus important jamais étudié

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a fait savoir hier que son parti voterait en faveur de l'adoption du projet de loi créant un régime national d'assurance maladie au Canada et qu'il ferait tout en son pouvoir pour que ce régime entre en vigueur dès le 1er juillet 1967.

Parlant aux Communes à l'étape de la deuxième lecture du bill, M. Douglas a dit que le projet de loi actuellement à l'étude était l'un des plus importants jamais soumis au Parlement et que l'amendement présenté par les conservateurs aura pour effet de tuer le bill.

M. Douglas a réfuté les argument invoqués par les conservateurs qui exigent la liberté du choix pour l'individu, disant que la commission royale d'enquête Hall sur les services de santé a déjà étudié le problème à fond et recommandé elle-même un régime obligatoire et public.

Le chef néo-démocrate a enfin proposé d'inclure dans le programme le paiement des soins dispensés par les optométristes, les chiropraticiens et les osthéopathes et de prévoir pour plus tard les soins dispensés aux malades mentaux et les médicaments d'ordonnance.

M. Douglas conclut que MM. Pearson et Sharp devraient venir exposer aux communes les véritables raisons qui ont motivé le délai dans la mise en application du régime puisque, dit-il, il ne saurait y avoir augmentation des tensions inflationnistes en adoptant un programme qui ne demandera aucun déboursé en 1966 et aucun déboursé durant les six premiers mois de l'année 1967.

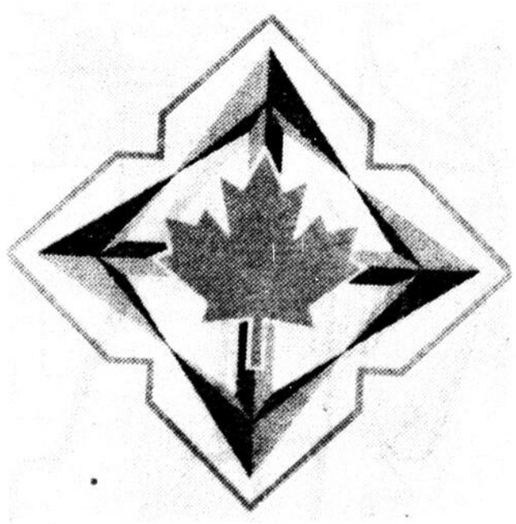

Les membres de la Force Mobile ont reçu, hier, leur nouvel insigne. La remise de l'insigne coïncidait avec le premier anniversaire de la formation du commandement de la Force Mobile, dont le quartier général est situé à Saint-Hubert, Québec. L'insigne de couleur bleu foncé et bleu pâle, pointant de l'intérieur vers l'extérieur et indiquant les quatre points cardinaux. Superposée sur les quatre pointes de flèches, est la feuille d'érable rouge du drapeau canadien. L'insigne mesure deux pouces de côté et 2 3-4 en diagonale.

On y étudie une loi électorale

FREDERICTON (PC)—Pour la deuxième journée consécutive, hier, une nouvelle loi électorale a fait le sujet de discussions au parlement du Nouveau-Brunswick.

A l'ouverture des sessions d'automne, mardi, le premier ministre Louis Robichaud avait donné l'assurance que la province serait dotée d'une nouvelle loi électorale d'ici le prochain scrutin.

Interrogé mercredi par le chef de l'opposition, C. B. Sherwood, le premier ministre a déclaré avoir reçu un rapport préliminaire mais non définitif de J. E. Michaud, ancien juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, qui continue d'étudier la loi électorale actuelle, depuis longtemps décriée comme désuète.

M. Sherwood a réclamé des copies de ce rapport préliminaire, mais le premier ministre a répondu que ce n'était pas immédiatement possible. Il a déclaré avoir reçu de M. Michaud une lettre personnelle accompagnée d'une seule copie du rapport. Le rapport final devrait être rendu public dès que M. Michaud sera "prêt à le soumettre".

Féminités

Un comité de liaison est en formation en vue de réunir toutes les associations féminines de la province et toutes les femmes qui désirent se joindre à l'opération boycottage.

Le service de dépannage pour endettés organisé par l'Action sociale étudiante ouvrira de nouveau ses portes, lundi soir, aux locaux de la CSN. Ce service offert gratuitement à la population vise à l'assainissement du budget familial. Les bureaux seront ouverts de 7h à 10h, du lundi au jeudi.

Mme Georges P. Vanier, l'épouse du gouverneur-général du Canada s'est rendue, hier, visiter le Patro Roc-Amadour. On sait que Mme Vanier s'intéresse particulièrement aux institutions qui s'occupent des enfants.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale tiendra sa première réunion officielle à Montréal le 30 novembre. A cette occasion on formera des commissions d'étude rurales et urbaines, et on parachèvera la structuration du nouvel organisme.

On suspendra peut-être les cours du soir en administration du budget familial, qui se donnaient au niveau paroissial, à Québec. Il semble plus facile d'atteindre les gens par l'intermédiaire d'organismes déjà établis nous confiait un des organisateurs de ces cours.

La Croix-Rouge de la Jeunesse organise présentement une série de conférences qui seront données à ses jeunes membres par des spécialistes en matière de bien-être social. Ces conférences ont pour but de les préparer à "Rendez-vous '67", un projet qui permettra la rencontre de jeunes d'une cinquantaine de pays à l'Expo.

Les jeux sont faits ! Le comité de sélection des hôtesses de l'Epo '67 a terminé son travail à Québec. Les résultats? Ils sont excellents. Mme Monique Archambault n'a pas caché son enthousiasme au sujet de la personnalité de la Québécoise "qui possède tout ce dont on attend d'une hôtesse."

L'Américaine qui n'a pas d'activité professionnelle consacre environ cinq heures et demie par jour aux travaux ménagers. Seulement une sur quatre estime que son mari devrait l'aider davantage à la maison.

D'après le Dr Nathan Shock, professeur à l'université John Hopkins, l'exercice physique n'est pas une fontaine de jouvence. A son avis, il n'existe aucune preuve selon laquelle l'exercice physique ralentirait le rythme de vieillissement.

Micheline Arouin

L'ALLURE MOD très britannique peut aussi convenir aux fillettes si l'on sait l'adapter. On a choisi ici des couleurs "choc", vert et rose, pour la robe et la jaquette.

C'EST LA VIE

"Ouf! Ouf!... vous-même!

Le lapin apparaît maintenant sous l'aspect du tweed

Quelle évolution dans la mode, parfois, en quelques années! Vous souvenez-vous du temps où on pouvait entendre une femme dire à une autre, avec du mépris dans la voix . . "elle se vante de son nouveau manteau de fourrure, mais je sais que ce n'est que du lapin!"

En 1966, nous entendrons plutôt . . . "elle a un manteau de fourrure fab. Elle prétend que c'est du lapin, mais c'est difficile à croire".

Le lapin a fait du chemin depuis l'époque où il se présentait à nous dans des manteaux volumineux et lourds, dans des bruns éteints et une fourrure terne.

Aujourd'hui l'ami Jeannot, tondu ppur faire apparaître une surface douce comme la soi, est teint dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Voici qu'il apparaît sous l'aspect du tweed à chevrons, du pied-de-coq ou d'écossais rouge vif et noir!

UN CHANGEMENT FONDAMENTAL D'ATTITUDE

L'attitude de la femme à l'égard des manteaux de fourrure a elle-même changé de fond en comble. En 1966, le mot d'ordre des fourreurs est le suivant: attirez-les jeunes, habituez-les à porter de la fourrure, et vous conserverez toute leur vie leur clientèle. Il est rentable de chercher à capter celle de la jeune fille dont le budget ne lui permet l'acquisition que d'une fourrure "jeune" et amusante, car elle est peut-être l'acheteuse de vison de l'avenir.

En pratique, tous les grands fabricants britanniques de tissus pour manteaux présentent dans leur collection au moins une gamme restreinte de modèles fourrure.

Les garnitures de fourrure ont pris d'assaut toute l'industrie de la mode. Copiez le Dr Zhivago, au cours des mois à venir, avec de hauts cols de fourrure et les larges poignets des manteaux. Les cheveux disparaîtront sous de volumineux bérets à "tranches" ou des capuchons serrés boutonnés ou attachés sous le menton. La luisante peau de phoque donne les bottes les plus élégantes (elles montent à la moitié du mollet) pour les grands froids.

Mais oui, c'est du lapin! A chevrons noirs et blancs pour le manteau, impression lynx pour le col.

Horoscope

JEUDI LE 20 OCTOBRE 1966

La conjonction Lune - Venus à la veille de la Lunaison, favorisera toutes les préoccupations artistiques ou encore les activités qui répondent à votre idéal. Terminez tout ce qui peut l'être sans attendre et faites la place pour les nouvelles occupations qui vont se présenter après la N.L. de demain. Vous pouvez, si vous en avez le temps, consacrer une grande partie de votre temps à la recherche d'amis avec lesquels vous pourrez collaborer dès que possible. Soyez humain, conciliant et bon. Chance avec le 2 et le 6.

ANNIVERSAIRES: C'est sur le plan sentimental que se joueront les événements les plus importants de l'année; beaucoup de jeunes fixeront leur destin dans les meilleures conditions pour leur assurer un bonheur durable. Succès artistique pour d'autres qui s'affirmeront par leur talent.

NAISSANCES : — Vos enfants seront animés de bons sentiments et ils sauront conquérir l'amitié et ils s'affirmeront dans des occupations possédant un caractère artistique. Ils auront du succès avec le sexe opposé et beaucoup d'entre eux se marieront de très bonne heure. Fragilité du côté des reins

---

BELIER (21 mars -20 avril) Profession: — On vous fera une offre de collaboration qui peut vous donner l'occasion de vous affirmer dans un nnouveau domaine; acceptez si vous êtes libre; **Affection:** Vous subirez un attrait qui vous incitera à tenter l'aventure; faites attention à ne pas tomber dans un piège; — **Santé:** Ecartez les boissons fortes.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Profitez des circonstances qui peuvent faciliter la négociation ou vous apporter la solution que vous attendez. Invitation à considérer également ou l'on vous fera une proposition tendue; — **Affection:** Gardez le secret sur vos rendez-vous et faites confiance à l'être aimé. **Santé**: Soins esthétiques efficaces

GEMEAUX (21 mai -21 juin) — Profession: Consacrez-vous aux travaux d'art et à tout ce qui doit éveiller des sentiments; bons échanges avec ceux qui collaborent à vos côtés; — **Affection:** Vos élans seront plus directs, aussi plus passionnés; attention de ne pas vous engager au-delà de vos possibilités; — **Santé:** Stimulez les fonctions glandulaires.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Profession: Consacrez-vous à l'amitié et cultivez surtout celle des personnes avec lesquelles vous pouvez collaborer; soyez entreprenant; — **Affection:** C'est dans l'intimité que vous rencontrerez vos plus grandes chances de succès, de bonheur. Mais n'en parlez pas; — **Santé:** Changement d'air salutaire.

LION (23 juillet - 23 août) — Profession: Votre action portera ses fruits tout en étant limité; concentrez vos efforts vers le même but et ne vous dispersez pas; — **Affection:** Vos désirs se réaliseront avec un peu de retard; tenez vos promesses si vous voulez conserver la confiance acquise; — **Santé:** Purifiez votre organisme.

VIERGE (24 août - 22 septembre) — Profession: Liberez-vous des affaires qui traînent et faites les concessions afin qu'elles aboutissent rapidement. — **Affection:** Ne venez pas les mains vides, mais vous aurez un très bon accueil et vos liens se consolideront pour un temps plus long. — **Santé:** Changez vos aliments et variez vos repas.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) — Profession: A la veille de la lunaison, vous allez vous trouver en excellente disposition pour effectuer des travaux importants; terminez rapidement et vous en tirerez le maximum. **Affection:** Gardez le secret sur les liens que vous avez contractés, bons échanges; — **Santé:** Fumez un peu moins.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) — Profession: Profitez de votre indépendance pour vous consacrer à des travaux d'art ou agrément. Améliorez l'ambiance; — **Affection:** Une franche explication peut améliorer vos rapports mutuels, mais dites les choses avec des fleurs; — **Santé:** Buvez des jus de fruits.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Profession: Les questions financières deviendront préoccupantes et il faudra veiller au bon équilibre de votre budget. — **Affection:** Montrez votre sincérité et votre loyauté: votre bonheur durera si vous écartez les suggestions extérieures qui peuvent vous distraire et vous perturber; — **Santé:** Protégez-vous des rhumes.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) — Profession: Regain d'activité profitable; faites pour le mieux, mais ne comptez pas votre temps. On peut vous faire une proposition qui nécessitera un déplacement; — **Affection:** Rencontre qui éveillera de très beaux sentiments; oubliez le passé et profitez des sollicitations qui vous seront faites; — **Santé:** Ecartez l'alcool.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) — Profession: Associez vos efforts avec ceux des Gémeaux et de la Balance et vous ferez une bonne besogne; stimulez l'esprit d'équipe; — **Affection:** Vous connaîtrez les intentions secrètes de l'être aimé; envisagez avec lui des projets de voyage; satisfaction en vue; — **Santé:** Ne négligez pas votre dentiste.

POISSONS (20 février - 20 mars) — Profession: Vous allez vous libérer des obstacles et des retards qui altéraient votre succès. Procédez avec ordre et méthode; — **Affection:** Attendez-vous à une invitation qui vous révèlera l'intérêt qu'une personne vous porte en ce moment; engagez le dialogue et vous en saurez davantage; — **Santé:** Ne faites pas d'excès.

Joli, n'est-ce pas ? — Mesdames, il n'en tient qu'à vous de le porter. La ligne générale inspire. Il y a dans ce modèle un air de jeunesse qu'une femme ne manquera pas de découvrir. C'est un modèle de Jean Patron.

Il n'existe pas encore de mode typiquement canadienne

Par Micheline Drouin

"Non, il n'existe pas réellement de mode canadienne, notre population est trop restreinte et l'influence des couturiers de Paris, de New York ou de Londres teinte à peu près tous les secteurs. "C'est Margaret Ness qui parle ainsi; son opinion en la matière est précieuse puisqu'elle est reconnue comme une autorité canadienne de la mode. Ses articles sont repris par différentes agences de presse à travers le pays, et ses commentaires sont basés sur une solide documentation.

Nous avons rencontré Mlle Ness récemment, lors de son passage à Québec, et elle nous a affirmé qu'il y avait peu d'ouvertures, au Canada pour les dessinateurs de mode, à moins que ceux-ci ne possèdent leur propre clientèle. Certains couturiers vendront quelques unes de leurs créations à des manufacturiers de vêtements, mais ces derniers ne peuvent miser entièrement sur ces quelques modèles. Ils doivent offrir au public un choix beaucoup plus vaste, s'ils désirent "rester en affaires" . . .

LA HAUTE COUTURE

Chacun sait que même à Paris, le blason de la haute couture n'est plus aussi doré qu'on le voudrait. Les couturiers semblent glisser peu à peu vers le prêt-à-porter. Que se passe-t-il?

Selon Mlle Ness, le grand problème se situe au niveau commercial. Les couturiers ne peuvent éviter la reproduction en masse de leurs créations. Ils peuvent vendre un croquis pour la somme de mille dollars, environ, et les manufacturiers en retireront un profit qui atteindra le million. Il est évident que les couturiers y gagnent au point de vue pécuniaire à ouvrir leur propre boutique . . . et c'est ce qu'ils font.

LA QUEBECOISE

La Québécoise adopte-t-elle vraiment la mode plus vite que ses consoeurs, avons-nous demandé? "Les canadiennes d'expression anglaise sont moins audacieuses", note notre interlocutrice. "Elles attendront de vérifier la popularité d'une mode avant de l'essayer; elles n'innoveront pas". Notons cependant que cette remarque vaut seulement pour les femmes dans la trentaine car les adolescentes ne craignent pas d'adopter les fantaisies les plus bizarres, partout à travers le pays, au même rythme qu'au Québec. Cette tendance se reflète d'ailleurs en Europe, où Mlle Ness séjourne habituellement trois mois par année. La jeunesse ne recule devant rien et se lance avec frénésie dans les innovations les plus inattendues. Même derrière le rideau de fer, on décèle cet engouement pour ces détails baroques qui font de la mode un tourbillon d'imprévus des plus extravagants.

Et la mini-jupe? Mlle Ness lui accorde un sursis d'un an environ.

C'est d'ailleurs avec beaucoup d'indulgence que l'on qualifie ces accoutrements fantaisistes de "mode". Ce sont plutôt des marottes. La vraie mode, selon Mlle Ness est une chose sérieuse, et la composition de sa garde-robe est un facteur important dans la vie d'une femme.

Notre interlocutrice avoue être assez conservatrice. Elle préfère choisir quelques ensembles de grande qualité, et les porter plusieurs fois, quitte à recourir aux accessoires pour apporter l'élément de variété.

Mlle Margaret Ness

L'accessoire n'est pas suffisamment exploité, par la femme, qui devrait en tirer meilleur parti.

LA GRANDE ERREUR

L'erreur la plus fréquente que commettraient les femmes serait d'oublier de se regarder dans la glace avant d'effectuer des achats, d'être trop encline à adopter les nouvelles lignes sans savoir si elles conviennent à leur silhouette. La ligne pyramidale, par exemple, est en voie de conquérir l'assentiment des élégantes, mais combien de femmes peuvent l'adopter sans nuire considérablement à leur apparence?

Mlle Ness demeure à Toronto et elle a déjà collaboré au magazine "Saturday night". Depuis, elle s'est consacrée entièrement au reportage, à la pige, et s'est spécialisée dans ce secteur captivant de la mode.

Service par téléphone "Livraison gratuite"

595 St-Jean 529-9751 | 547 St-Patrice 525-6118 | 436 Canardière 529-2917

A. ROY & FILS

CONCOMBRES "Frais" longs et verts, Floride, No 1 Epar. .24 — 3 pr 25¢

ATOCAS "Frais" Cape Cod No 1 Extra-spécial avec votre poulet. Bte 16 oz — 29¢

POULET 'Chapon' "FRAIS" CAT. "A" VIDE PRET A CUIRE 5 A 6 LBS — 45¢ délicieux pour rôtir

BETTES "Marinées" "Gauvin" Sures ou sucrées. Epargnez — Bocal 24 oz 29¢

PATE A DENTS "Colgate" avec Gardol. Epar. .35 — Format géant 89¢

JAMBON "MIDGET" "Legrade", maigre, surchoix, 2 à 4 lbs. Epar. .99 — LB 79¢

TOMATES de choix "Ontario" - Pelures et centres enlevés. Epar. .29 sur — 3 btes 28 oz 89¢

CIGARETTES carton 200s Marques populaires (Avec commande) $3.69

STEAK délicatisé "ROUGE" Economique sans perte - sans gras. Epargnez .59 sur 2 lbs. — LB 99¢

SAUCISSE Roy, "fraîche" Lard et boeuf (Epargnez .29 sur 2 lbs) — LB 49¢

PAMPLEMOUSSES FLORIDE NOUVEAUX juteux, sucrés. Gr. 48. — 6 pour 49¢ (EXTRA SPECIAL)

POUR SATISFAIRE UNE CLIENTELE DE CHOIX, NOMBREUSE ET FIDELE, LES "3 MARCHES ROY" VOUS OFFRENT A COMPTER DE CETTE SEMAINE LA FAMEUSE ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE PAR JEHANE BENOIT EN 12 FASCICULES FACILES A ASSEMBLER DANS UNE ELEGANTE RELIURE. No 1 seulement, pour 49¢

Reliure et No 2 à 12 Ch. 99¢ — Continuez votre élégante verrerie à un prix incroyablement bas "VERRE OLD FASHIONNES" 27¢

En parcourant le Québec

Les hôpitaux et leurs employés signent

La convention collective de travail entre le cartel FTQ, qui représente 5,000 employés d'hôpitaux non professionnels, et 22 hôpitaux du Québec, en grande majorité de Montréal, sera signée aujourd'hui à Montréal, en présence du ministre de la Santé, du Bien-être social et de la Famille, M. Jean-Paul Cloutier.

Le cartel FTQ négociait depuis le mois de février 1966. Quatre signatures seront apposées à cette convention collective: celle de la partie patronale représentée par M. Paul-Emile Olivier, président du Comité des relations de travail de l'Association des hôpitaux du Québec, celle du négociateur du ministère de la Santé, M. Gaétan Charbonneau et celles de MM. Armand Jolicoeur et Raymond Legendre, négociateurs pour le cartel FTQ.

Nouvelle édition du "Livret des fidèles"

La nouvelle édition du "Livret des fidèles", approuvée par l'Epicopat canadien est maintenant publiée. Il s'agit d'un livret de près de 400 pages qui est destiné à être mis à la disposition des fidèles dans les bancs des églises paroissiales, des chapelles, des institutions et même pour étude dans les écoles.

Il contient tout ce que les fidèles sont maintenant invités à lire ou à chanter aux messes du dimanche et de la semaine.

Nouveau curé à Cap-Santé

L'Archevêché de Québec vient de nommer M. l'abbé Landry Chandonnet, comme nouveau curé de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf.

Le nouveau pasteur qui est le fils de M. et Mme E. Chandonnet, de Saint-Sauveur, Québec, prendra officiellement possession de sa cure, dimanche, le 23 octobre, à trois heures de l'après-midi.

Les Hongrois se souviennent

Les Hongrois de Québec commémoreront dimanche, le 23 octobre, le 10e anniversaire de la Révolution sanglante de Hongrie.

Près de 200 Canadiens d'origine hongroise se réuniront en effet, à la Villa Manrèse de Québec, dimanche après-midi, à 5h.30 p.m. pour prier aux intentions des victimes de cette révolution sanglante.

Congrès des commissaires industriels

MONTREAL (PC) — L'Association des commissaires industriels du Québec tiendra un congrès à Québec, les 2, 3 et 4 novembre. Parmi les sujets discutés, il y aura la propagande industrielle régionale, l'influenc des taux d'intérêt, l'aide du Conseil national des recherches, le rôle de la petite et de la moyenne entreprise dans le développement de l'économie québécoise.

Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, et le ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Edgar Charbonneau, prononceront des allocutions au cours du congrès.

Lois de sécurité totalement scandaleuses

MONTREAL (PC) — M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré que l'administration et la mise en vigueur des lois de sécurité au Québec sont "totalement scandaleuses". Il a proposé la formation d'un comité spécial, composé de représentants des travailleurs, de l'administration et du gouvernement, dans le but d'administrer les lois de sécurité et de les amender.

M. Laberge a dit que certaines tragédies récentes portent à croire ou bien "que les inspecteurs de la sécurité publique ne font pas leur travail, ou bien que leurs rapports ne sont pas pris en considération". "Il y a quelqu'un qui ne prend pas ses responsabilités et les compagnies s'en tirent à bon compte" a-t-il ajouté.

Le RIN accuse le maire Drapeau

MONTREAL (D'après PC) — La division montréalaise du Rassemblement pour l'indépendance nationale a exprimé hier son mécontentement à l'endroit du maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Le RIN-Montréal reproche à M. Drapeau son silence face aux traitements infligés aux séparatistes par la police et son immobilisme au sujet du visage français de Montréal, qui se vante d'être la deuxième ville française au monde.

La CSN se retirerait des organismes fédéraux

MONTREAL (D'après PC) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a annoncé qu'elle se retirait du Conseil canadien des relations ouvrières et de tous les autres organismes fédéraux, à la suite du refus du conseil au sujet de la demande d'accréditation du Syndicat national des employés des chemins de fer, pour les usines Angus du Pacifique Canadien.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a en outre fait savoir qu'il quittait le Conseil économique du Canada. De plus la CSN portera plainte à ce sujet auprès de la Commission de libertés syndicales du bureau international du travail.

M. Pepin a souligné que la CSN se retirera du CCRO à moins qu'elle soit représentée comme les autres et que ses représentants puissent s'exprimer en français et être compris au conseil où, pour le moment, toutes les discussions se font en anglais.

Bona Arsenault, amuseur public

ROBERVAL — Interrogé hier à Roberval pour savoir ce qu'il pensait des déclarations et agissements de l'ancien secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a répondu que dès que le RIN prendra le pouvoir, on verrait immédiatement à nationaliser Bona, de même que Gilberte Côté-Mercier, car ce sont de véritables richesses naturelles. "Nous leur conférerons par la suite le titre d'amuseurs publics" a-t-il ajouté.

Le CN abandonnerait ses services à Québec

QUEBEC (PC) — Le président du local 879 de la Fraternité des mécaniciens et chauffeurs de locomotive, M. Gerry Légaré, a prétendu hier que le Canadien National compte abandonner graduellement ses services dans la ville de Québec.

M. Légaré, qui est aussi chauffeur-mécanicien appuie ses propos sur le fait que le CN a pratiquement fermé ses ateliers de Limoilou, déménagé certains de ses services à Charny et diminué ses livraisons avec le Saguenay.

Il a ajouté en outre que l'on parle de ne plus utiliser la gare du Palais, au centre de la ville, pour les voyageurs, à cause des passages à niveau.

M. Légaré a souligné que les ateliers de réparation des wagons de Limoilou, qui employaient 265 hommes, il y a dix ans, n'emploient plus maintenant qu'une équipe de cinq hommes.

Il soutient que tous ces changements et d'autres à venir, impliquent le déménagement d'une partie de la population et il est d'avis que sans le chemin de fer, les industries ne resteront pas à Québec.

Nouvelle procédure prise à partie

"La nouvelle procédure pour les lois civiles, en vigueur depuis le 1er septembre, est peut-être très bonne au point de vue social, mais elle est néfaste au point de vue économique, pour les créanciers". Me Gilles Rivard, président du Jeune Barreau de Québec, a dit en quoi cette nouvelle loi affectait les créanciers, lors d'une réunion de la Chambre des directeurs de crédit du Québec métropolitain, dont il est conseiller juridique.

Devant un auditoire attentif, Me Rivard a expliqué aux préposés au crédit le mécanisme mettant en branle l'appareil judiciaire. A l'aide d'exemples, il a démontré en quoi les délais subis par le créancier, à la suite de la mise en marche de l'appareil judiciaire, pouvait lui être néfaste.

Création d'une école de camping

MONTREAL (PC) — M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a annoncé que le gouvernement a l'intention de créer une école de camping.

Cette école, qui serait située à Beaumont, à cinq milles à l'est de la ville de Québec sur la Rive-Sud, engagerait les propriétaires d'hôtels et autres à accommoder le public amateur de camping.

Un projet de loi à cet effet sera présenté à la prochaine session.

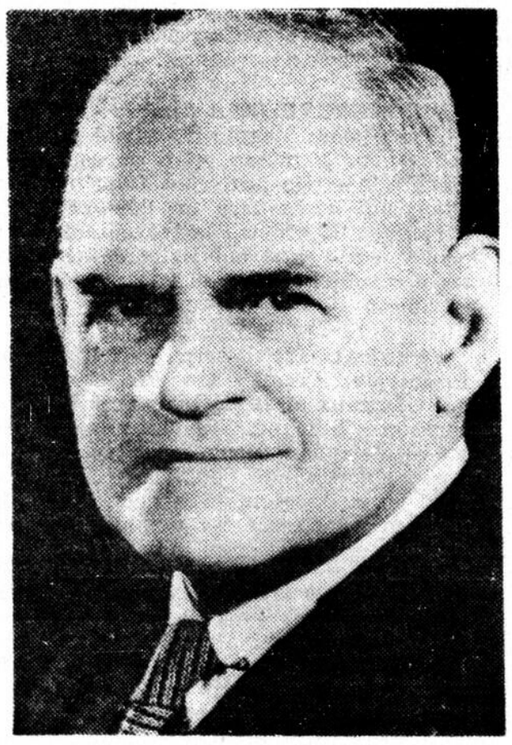

M. Henri Dutil

Hommages rendus à M. Henri Dutil

M. Henri Dutil, qui prendra sa retraite le 28 octobre après 40 ans de journalisme à l'emploi de "L'Evénement" et du "Soleil" dont 25 comme chroniqueur parlementaire au parlement de Québec, a été honoré hier par le premier ministre, Daniel Johnson, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, le vice-président et gérant général de "L'Evénement" et du "Soleil", M. A.-F. Mercier et par M. Roger Bruneau, président de la tribune de la presse au parlement de Québec.

Au cours d'une fête au parlement, M. Dutil, qui est âgé de 75 ans, a été nommé membre honoraire à vie de la tribune de la presse parlementaire.

C'est d'ami des parlementaires, de conseiller des jeunes députés, de soutien d'une discipline journalistique, et de gentilhomme dont a été qualifié M. Dutil par les différents orateurs.

Nécessité d'une loi contre les briseurs de grèves

Une loi pour empêcher l'engagement de briseurs de grève devrait exister au pays.

Telle est l'opinion de M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, qui a entretenu les étudiants en Droit de l'université Laval sur le syndicalisme, hier soir.

Il faut, a dit M. Marchand en parlant du rôle de l'avocat face au syndicalisme, de couvrir que le Code de Napoléon et le Code civil n'ont pas tout trouvé au sujet du syndicalisme. Il faut que les avocats aient une pensée moderne à ce sujet.

Le ministre a déclaré que l'ouvrier n'est pas du tout protégé par la loi et son seul moyen de protection demeure la convention collective. Il a ajouté que la loi a été "prostituée" par des groupes d'intérêts. "Et l'on sera surpris ensuite, a-t-il dit, que les syndicats n'aiment pas nos lois! Comment en effet peut-il aimer des lois qui sont faites à leur détriment"

La ferme familiale est démodée (Greene)

Le ministre canadien de l'Agriculture, M. J. J. Greene a déclaré hier soir devant les congressites de l'UCC à Beauport, qu'il est urgent de refondre les cadres de l'ancienne ferme familiale, en vue de l'adapter aux exigences nouvelle.

"Dans la période tourmentée que traverse l'agriculture de nos jours, il n'y a probablement pas plus de 20 pour cent des cultivateurs canadiens qui aient réussi a effectuer une véritable transition entre l'ancien type d'exploitation et la technologie moderne. A ceux-là viennent s'ajouter peut-être 50 pour cent d'autres qui travaillent, avec certaines chances de succès, à faire la conversion qui s'impose. Quant aux autres, ils cultivent des fermes dont les ressources sont marginales."

Une Lévisienne est blessée

Une Lévisienne a subi des blessures, vers 9h hier soir, au cours d'une collision survenue à Québec, au croisement de la rue Caron et du boulevard Charest. Mme Jacques Boisseau, âgée d'environ 40 ans et domiciliée au 1, rue Marcellin, Lévis, a été transportée à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Moisan. Elle était blessée à la tête.

Plusieurs collisions ont eu lieu à Québec et dans les villes de la banlieue, vers la fin de l'après-midi. La pluie avait rendu la chaussée glissante et la visibilité mauvaise.

Six autos sont entrées l'une dans l'autre à Ville Vanier, vers 5h30, au croisement de l'avenue Plante et du boulevard Hamel. Un enfant de 4 ans a été blessé à la figure, mais trois des voitures ont subi des dommages élevés. Quatre véhicules ont été impliqués dans un autre tamponnement à Sainte-Foy, mais personne n'a été blessé.

Une jeune fille sera arrêtée aujourd'hui

Un mandat d'arrestation a été levé, hier, contre une jeune fille de Beaupré par un garagiste de Saint-Joachim. La jeune fille aurait pris sans permission un véhicule de ce garagiste, lundi, et elle est revenue hier soir. Le mandat doit être exécuté par la PP, aujourd'hui. Le garagiste avait d'abord rapporté son véhicule volé au poste de la PP de Sainte-Anne - de - Beaupré.

La balle était de calibre 308

Le projectile qui a été extrait de l'abdomen de M. François Rousseau, de Québec, est de calibre 308. Les experts du laboratoire de médecine légale de Montréal établiront si la balle provient de l'arme à feu de ce calibre qui était en possession de l'un des compagnons de la victime. M. Rousseau a été tué au cours d'une partie de chasse, samedi dernier, dans les bois du Club Le Chasseur, à environ 50 milles au sud de Rimouski. L'enquête du coroner doit avoir lieu, la semaine prochaine. Le poste de la PP de Rimouski mène l'enquête d'usage.

Roland Huard est accusé de vol

Décidément hier n'était pas la journée de Roland "tarzan" Huard et, pourtant, c'était son anniversaire de naissance. Agé de 24 ans et demeurant au 227 rue Montmagny, il a été accusé en rapport avec le vol de trois appareils de télévision chez Turgeon et Jobin Ltée, 205 rue Montmagny. Les télévisions portatives sont estimées à $125, chacune.

Tout cautionnement a été refusé à l'accusé, ainsi qu'à son présumé complice, Claude Jacob, 34 ans, du 587 rue Père-Grenier.

Mardi, Huard avait retrouvé sa liberté provisoire sous un cautionnement de $1,000 souscrit par sa mère. Il venait de subir son enquête préliminaire pour avoir distribué des faux $10.

Le vol chez Turgeon et Jobin a été commis vers 2h, hier matin. La vitre de la porte de l'établissement a été fracassée avec un marteau. Trois télévisions ont été volés. Une quatrième a été trouvée sur le trottoir. Elle semble indemne, bien qu'elle ait été échappée.

Quelques heures plus tard, les détectives R. Langlois et C. Brûlotte se présentaient chez la mère de "Tarzan". Comme ils n'étaient pas munis d'un mandat de perquisition, Mme Huard leur a refusé l'autorisation de fouiller sa maison. Son fils ne demeure pas avec elle.

Les policiers avaient de bonnes raisons de croire que les suspects étaient chez Mme Huard et la maison a été surveillée toute la nuit. Hier matin, les sergents R. Truchon et R. Moffett, mandat de perquisition en main, se sont présentés. Ils ont mis la main sur les deux prévenus et ils ont en même temps récupéré les trois appareils de télévision.

De la monnaie pour un chèque de $20

Un deuxième épicier se fait jouer le tour

Un faux chèque de $20 pour une commande d'épicerie de 0.50 ou 0.75 cents: voilà un excellent moyen de se procurer de l'argent pour ses menues dépenses.

Il semble toutefois que la police n'apprécie guère ce moyen peu orthodoxe utilisé par une jeune femme qui fait des siennes depuis quelques jours aux dépens des épiciers québécois.

Agée d'environ 20 ans, brune et bien mise, la demoiselle se fait livrer une petite commande qu'elle demande de livrer à une adresse quelconque tout en demandant au commissionnaire d'apporter de la monnaie pour un $20, en l'occurence un chèque qui "rebondit" infailliblement.

Quand le commissionnaire arrive davant la porte que la demoiselle a donnée comme adresse, cette dernière encaisse la monnaie sans sourciller, demande que la commande soit portée à son domicile (faux naturellement) et disparaît astucieusement, car elle dit être "très pressée."

Deux épiciers ont "goûté" à ce petit manège hier, l'un de Limoilou et l'autre de la haute ville. La police cherche la tourterelle toujours au large, pendant que les épiciers jurent, mais un peu tard, qu'on ne les y prendra plus.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Seulement chez H. R. . .

Un événement annuel! Vente H.R. de manteaux d'hiver en luxueux tissus importés, seulement $84

Valeurs ordinaires $130 à $150

La plus belle collection encore présentée dans notre vente annuelle! Les silhouettes suivent les tendances les plus importantes de Paris — depuis les styles légers et droits jusqu'aux modèles "tentes". Les tissus sont superbes — un magnifique choix de lainages anglais, italiens et français, y compris des tweeds, bouclés et tissures en diagonale, dans les couleurs préférées de la saison. Tous ces manteaux, faits spécialement pour H.R., représentent les meilleures valeurs que vous puissiez trouver. Tailles 8 à 16.

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2 h., nouveau garage, ave Chauveau

La justice

Trous, là, là...

Par Paul LACHANCE

—Il s'en venait de gauche à droite... On l'a vu venir sur un demi-mille... —

Témoignage optimiste, si l'on songe qu'une automobile peut difficilement circuler longtemps sur une route, de gauche à droite, sans prendre le "clos".

D'ailleurs, l'accusé est venu lui-même contredire cette affirmation en déclarant au tribunal "qu'il faisait le tour des trous".

Mais, sans désemparer, on s'est repris. On l'accuse de conduite "avec facultés affaiblies"... parce qu'il avait mauvaise haleine. A ce compte-là, on connaît des gens qui passeraient l'année en Cour.

A un certain moment, le juge Achille Pettigrew déclare au procureur de la Couronne:

— Il est midi moins vingt et votre accusé n'est pas encore chaud. —

Effectivement, la poursuite s'ingéniait, depuis plus d'une heure et demie, à trouver autre chose qu'une caisse de "12 petites" et une bouteille de vin qu'on avait mis en preuve.

L'histoire est simple. Un vendredi soir, le prévenu s'en va au Lac des Pins, en compagnie de madame X... (ça, c'est son affaire), pour retrouver un autre couple. A ce moment, on ne dispose que de la caisse de 12 et d'une bouteille de "Canadian Club" remplie de vin à $1.35, comme dit madame.

—Qu'est-ce que vous faites dans la vie? —

— Moé, j'sus barman... pis j'prends jamais de vin, y'é pas assez bon... —

Or, selon la version de la défense, le vendredi soir, on en prend huit à deux, le samedi matin, on prend le reste, à la pêche (et encore à deux, en plus) et, le samedi soir, on joue aux cartes "toutte la nuitte"... en prenant "quelques p'tites autres canisses..." (celles qui ne restaient pas).

Le dimanche matin, vers 7h30, on repêche le bonhomme sur la route no 2 qui faisait du 20 à l'heure et "le tour des trous".

A ce moment, on souligne que les trous étaient ailleurs que sur la route.

Le gars se fâche tout rouge, d'ailleurs il est grossier, le juge lui a dit.

— Si j'fends mes "tires", c'est pas vous autres qui va les payer. —

Un autre témoin de la Couronne déclare:

— J'l'ai vu marcher sur une vingtaine de pieds... Y'a débarqué, pis y'a faite trois pas.. —

L'accusé, lui, se défend comme un lion:

— M'a dire comme le gars, sentir pas bon pis avoir des trous, ça fait deux... —

Le juge est excédé. Il déclare que tous les témoignages sont contradictoires et il se voit forcé d'acquitter l'accusé.

Fait certain, le 19 juin, il n'y avait pas de trous sur la route 2, du moins à cet endroit... Il s'agit possiblement de trous de ménagère.

MOI, MES SOULIERS

On a déjà dit: "L'imagination, cette folle du logis." Mais il y en a qui ont des petits appartements . . .

— C't'une "bad luck", mon père était malade . . .

Argument spéciaux devant une cour de justice, si l'on tient compte du fait qu'on nous accuse d'avoir volé une paire de mocassins de $8.95, chez Zeller's. Point particulier, le prévenu a laissé ses vieilles "godasses", derrière un comptoir, à titre d'indemnité . . .

Le procureur de la Couronne, Me Anatole Cerriveau déclare:

— C'était pourtant pas le temps des raquettes . . .

L'accusé, lui, doit pourtant rire dans sa barbe, puisque sa feuille de route démontre qu'il a largement trempé dans tous les "rackets" possibles depuis cinq ans . . .

Vols avec effractions, vol d'automobile, vols avec effractions . . . Deux ans ici, trois ans là, deux ans ailleurs, . . . une vraie carrière. En plus, libération conditionnelle, révocation de libération, ce qui est très rare. Finalement, sept jours après avoir purgé 247 jours de prison, le gars se sent le besoin de se "faire les pieds".

Mais, pourquoi chez Zeller's. Il devrait bien savoir que là, on ne badine pasavec le vol. Fait curieux, c'est toujours la même vendeuse qui les voit survenir . . . Il faut croire qu'elle ne fait que cela.

— M'sieur le juge, je vous promet de me conduire comme un homme.

Est-ce un irrécupérable ou un repentant? La justice ne fait pas de compromis. Huit jours pour des mocassions de huit piasses.

Et le fait le plus cocasse, c'est que le lascar s'est présenté en cour avec des bottines . . Pour le prix, on aurait pu lui laisser les mocassins . . .

LE REPTILE

C'était un grand "calabre" qui, par des nuits sans lune, glissait "ses deux verges et quèques" par les soupiraux de maison pour dérober des outils de bricoleur.

Jusqu'à ce que ses reptations le conduisent devant le juge sous une multitude d'accusations de vols avec effraction.

Le premier vol lui a rapporté une scie à découper de grande valeur... ou une scie de grandes valeurs à découper...

— C'était pour faire une clôture devant chez moi... Mais j'ai appris qu'un règlement défendait de construire des clôtures dans ma rue... —

— A part les clôtures, ça m'a tout l'air que vous aviez l'intention de construire autre chose, dit le juge, en consultant la liste des objets volés qui empliraient largement la vitrine d'un grand magasin. —

— J'sais pas ce que j'ai, vot honneur, j'aime les outils. —

En attendant son enquête préliminaire, Arsène Lelong ira bricoler en prison, à condition qu'on lui donne une prison sans barreau.

Mais habituellement on obtient rarement la prison sans l'aide du "barreau."

Une auto volée... ou envolée

Une jeune Montréalaise de 21 ans a subi son enquête préliminaire, ce matin, devant le juge Paul Roy, des Sessions de la Paix, sous une accusation de vol d'automobile d'une valeur de $3,000.

Au cours du mois de mars 1965, la prévenue, qui travaillait à ce moment à Miami, est venue passer deux jours à Québec et, en compagnie d'une amie, elle loua une automobile de Rompré & Frère.

Le lendemain, toujours en compagnie de son amie, elle décida de piquer une "tête" vers Montréal, puis vers l'aéroport de Dorval d'où elle s'envola pour la Floride, laissant à l'autre le soin de reconduire le véhicule à son point de départ.

Cependant, on retrouva l'automobile, fortement endommagée, plus de 15 jours plus tard, en pleine ville de New York.

Dans sa défense, occupée par Me Lawrence Corriveau, l'accusée a prétendu qu'elle avait signé un contrat sous son propre nom et qu'elle y avait inscrit son adresse de Miami. De plus, elle allègue que, de Montréal, elle a appelé la compagnie de location pour les aviser que le retour de la voiture serait retardé. Enfin, par l'entremise d'une autre personne dont elle avait aussi donné l'adresse à Rompré & Frère, elle apprit, quelques jours après son retour en Floride, qu'on la recherchait pour vol d'automobile.

Elle affirme qu'elle a téléphoné, à plusieurs reprises à la compagnie pour les aviser qu'elle avait laissé la voiture à sa compagne qui, depuis cet incident, ne s'est pas fait voir et qu'on recherche activement.

La Couronne, occupée par Me Jean Rivard, a tenté de réfuter toutes ces prétentions et a même produit une fiche attestant que la prévenue a déjà été condamnée pour vol en Colombie et en Alberta. Me Lawrence Corriveau s'est empressé de s'objecter à cette prétention, en alléguant que ces condamnations mineures seraient survenues alors que la jeune fille était mineure.

Le juge Roy a demandé la transcription complète des notes de l'enquête et désire les relire entièrement avant de rendre une décision sur l'issue, le 28 octobre prochain.

Un fraudeur est condamné à 6 mois

Michel Goulet, âgé de 22 ans, journalier de Sainte-Anne de Beaupré, a été condamné, hier, par le juge Gérard Simard, des Sessions de la Paix, à six mois de prison après avoir plaidé coupable à 14 accusation de fraude d'un total de plus de $1,500.

Goulet avait fraudé plusieurs banques et magasins de la ville de Québec et de la banlieue, en "passant" des chèques sans provisions.

En fait, les sentences imposées à l'accusé forment un total de sept années mais elles sont toutes concurrentes.

Goulet attend plusieurs autres sentences pour de semblables crimes commis à Québec et à Montréal.

Encore Lemay

MIAMI (PA) — Un jury a acquitté hier un ancien gardien du pénitencier de Dade County, Peter Jaworski, qui était accusé d'avoir introduit des couteaux, des câbles, des gants et des lames dans la cellule de Georges Lemay.

Le jury a délibéré moins d'une heure, avant de rendre sa décision. Selon le procureur de l'Etat, le jury s'est basé sur la décision rendue par la Cour suprême, dans l'affaire Miranda, pour acquitter Jaworski. La décision du haut tribunal mentionnait que l'inculpé doit être mis au courant de ses droits, au moment de son arrestation, ce qui, selon les prétentions de la défense, ne fut pas fait pour Jaworski.

Dans son propre témoignage, l'accusé a admis avoir apporté deux câbles blancs dans la prison, mais non dans la cellule de Lemay. L'Etat prétendait que Jaworski avait remis un câble brun à Lemay, ainsi que les lames et quelques capsules de stupéfiant cachées dans des revues.

Jaworski a affirmé qu'il avait laissé les câbles blancs dans sa case de prison et qu'il les avait ensuite rapportés chez lui. Après l'évasion de Lemay, le 21 septembre 1965, Jaworski aurait, selon sa version, jeté les câbles et les gants dans un canal non loin de chez lui.

Il a également déclaré qu'il lui était arrivé d'avoir accepté une somme de $5,000 de la femme de Lemay, Lise, et de les avoir offerts à un autre gardien. Celui-ci les refusa et devait être renvoyé, un peu plus tard, pour ne pas avoir dénoncé l'offre de pot-de-vin.

Un autre gardien a témoigné que Jaworski a tenté, à plusieurs reprises, de le corrompre en lui disant: — Si nous réussissons à faire sortir Lemay, nous toucherons $100,000.—

Jaworski, pour sa part, a dit qu'il était en compagnie de son père malade, le soir de l'évasion de Lemay.

Celui-ci devait répondre à Montréal à l'accusation d'avoir cambriolé une succursale de la Banque de Nova Scotia pour une somme de $4,000,000. Arrêté sous une accusation de fuite, en mai 1965, à Fort Lauderdale, en Floride, Lemay devait s'évader et être repris à Las Vegas, dans une maison de jeu, au mois d'août dernier.

Lemay ne s'est pas servi des instruments que Jaworski était accusé de lui avoir apportés. Un autre gardien et la caution de Lemay sont accusés d'avoir aidé la fuite en lui permettant de passer de sa cellule du cinquième au septième étage, où les cellules ne sont pas grillagées.

Une fois rendu là, Lemay a pu glisser le long d'un câble.

Deux de plus ou de moins

OTTAWA (PC) — Desmond Seguin, âgé de 65 ans, dont le total des sentences d'emprisonnement atteint 43 ans, a été condamné hier à ! deux années supplémentaires pour avoir introduit de la dynamite dans une boîte postale du quartier des affaires d'Ottawa.

Seguin a été accusé, le 2 août dernier, après qu'il eut lui-même conduit un agent de police à la boîte postale. Il y avait placé six bâtons et neuf capsules de dynamite afin "qu'ils soient en sûreté".

Il a voué au juge George Runcinam avoir acheté le paquet de dynamite, la nuit précédente, pour une somme de $2.00 d'un homme qui disait avoir besoin d'argent. Ne pouvant appeler la police, ce soir-là, il s'empressa de le faire le lendemain matin.

Le cas Ford

TORONTO (PC) — La police a déclaré hier qu'une paire de souliers tachés de peintures, qui ont été trouvés dans une boîte, au fond du Lac Couchiching, dimanche dernier appartiennent à madame Winnie Ford, une riche veuve de Toronto qui est disparue depuis trois ans et demi.

La police qui tente d'identifier le corps trouvé en même temps que les souliers a déclaré qu'on avait aussi trouvé un sac de voyage qui appartenait à l'époux défunt de la disparue qui lui avait laissé une fortune de plus de $100,000, il y a plusieurs années.

Ces deux découvertes sont jusqu'ici les indices les plus importants qui identifieraient comme étant celui de madame Ford, le cadavre qu'on a découvert la semaine dernière.

La police a aussi déclaré que les souliers trouvés dans le lac étaient tachés de peinture rouge et que, quelque temps avant sa disparition, madame Ford avait eu une légère altercation dans un garage qui venait d'être peint de cette couleur.

On a refusé de révéler les détails d'une longue entrevue que le fils de la disparue, détenu au pénitencier, aurait eue avec les autorités et au cours de laquelle il aurait fait d'intéressantes révélations.

Bourgault rend hommage aux journaux

ROBERVAL — Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a déclaré hier à Roberval, que l'analyse scientifique effectuée par M. Guy Bourassa et Mme Francine Dépatic disait la vérité pour ce qui est de l'image des plus favorables donnée à son parti par les journaux de la province, au cours de la campagne électorale, qui a précédé les élections provinciales du 5 juin dernier.

Analysant brièvement ce rapport rendu public il y a deux jours, le chef séparatiste a principalement parlé du visage que l'ancien premier ministre Jean Lesage avait montré au cours de cette campagne; ce qui aurait inévitablement réflété dans les comptes rendus de la presse écrite. "Nous avons fait une campagne où nous n'avons pas commis d'erreurs, et c'est là la différence."

"On se rappelle que lors de cette campagne électorale, à plusieurs occasions, M. Lesage avait commis des erreurs stratégiques. Par exemple à un certain moment, il avait même enlevé son veston et invité des gens à se battre, laissant là, a continué M. Bourgault, un bien mauvais visage d'un premier ministre." Par ailleurs, le chef du RIN a rendu un hommage particulier à tous les membres de la presse, qui, dit-il, en toute circonstance, rapportent fidèlement ses paroles.

M. MARTIN

Pour sa part, le président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, M. Louis Martin, soutient qu'il ne faut pas voir de la malhonnêteté concertée en faveur ou contre un parti ou des hommes politiques à la constatation faite par M. Bourassa et Mme Francine Dépatie.

Il a observé que les constations peuvent sembler brutales mais qu'elles ne constituent pas un blâme puisque c'est la première fois qu'une telle enquête est menée.

M. Martin a exprimé l'avis que c'est une bonne chose que le sens critique de la presse quotidiennne ait été plus développé, comme tend à le démontrer le rapport des deux enquêteurs.

"Nous constatons en effet, a noté M. Martin, que la presse s'est montrée plus sévère à l'égard du gouvernement et que les erreurs du parti au pouvoir ont été davantage projetées dans les journaux.

Si c'est
SCHWARTZ
...c'est chouette

D'un océan à l'autre

La Marine manque de personnel

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Hellyer a déclaré qu'il y a pénurie de personnel dans la Marine, mais que néanmoins la Marine canadienne maintient encore en service sept vieilles frégates. Selon un porte-parole, le ministère de la Défense les garde comme porte-drapeau et ses navires seront placés dans différents ports du pays pendant la durée de l'exposition universelle qui coincide avec le centenaire de la Confédération. Ce projet sera cependant abandonné si la situation s'aggrave, affirme-t-on. Il faut en effet 140 hommes pour faire fonctionner une frégate et 250 pour un destroyer. Les frégates "Victoriaville" et "New Waterford" sont amarrées sur la côte est tandis que le Beacon Hill", le "New Glasgow" le "Antigonish", le "Sainte-Thérèse" et le "Sussexvale mouillent au large des côtes du Pacifique.

Cinq personnes périssent dans un incendie

CHRYSLER, Ontario (PC) — Mme Rhal Margareth Quesnel, âgée de 30 ans, et ses quatre enfants, ont péri hier soir dans les flammes qui ont dévoré la maison de bois que les victimes occupaient dans ce village situé à 30 milles au nord de Cornwall. On recherchait encore plusieurs heures après l'incendie le corps d'un bébé de 10 mois. Selon le chef de police Jean Benoit, Mme Quesnel, qui était enceinte a fait une fausse couche durant la tragédie car on a fait la macabre découverte d'un petit corps calciné à ses côtés. Un enfant de trois ans a pu s'échapper tandis que le sixième, Douglas, âgé de 5 ans, était à Ottawa avec son père. M. Quesnel était en chômage et reçoit des prestations pour invalidité.

Prêts limités à $10,000

VICTORIA (PC) — Le gouvernement fédéral a l'intention de limiter à $10,000 les prêts pour les maisons existantes. Ceux qui achèteront une maison en se prévalant de la Loi nationale sur l'habitation devront s'engager à y apporter des améliorations pour une valeur d'au moins $1,000, a dit le ministre.

Le Canada accusé de favoriser l'apartheid

MONTREAL (PC) — M. Franz Lee, ambassadeur itinérant du "Alexander Defense Committee", a affirmé que le successeur de M. Verwoerd, le créateur de l'apartheid qui vient d'être assassiné, est l'homme de la gestapo et il faut s'attendre que son action soit plus dure. Il a accusé la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, la République fédérale allemande, l'Italie et le Canada d'appuyer l'apartheid par leurs investissements en Afrique du Sud. L'organisme que représente M. Lee a pris le nom de M. Neville Alexander, chef d'un groupe de dix adversaires de l'apartheid. Ces personnes sont présentement détenues au camp de concentration de Robben Island.

La Banque de la Colombie-Britannique aux Communes

OTTAWA (PC) — La Banque de la Colombie-Britannique a vu son incorporation approuvée par un projet de loi déposé hier au Comité des finances des Communes. Le Comité a cependant accepté un amendement présenté par des députés, spécifiant qu'aucun employé du gouvernement provincial ne pouvait faire partie du directorat de la banque. Le projet de loi ira maintenant aux Communes. Einar Gunderson, appelé à devenir l'un des directeurs provisoires de la Banque, croit bonnes maintenant les chances que le projet de loi soit approuvé. Les Communes respectent généralement les recommandations du Comité", a-t-il confié. Le Sénat a déjà approuvé le projet de loi, mais il y a déjà deux ans que l'incorporation a été demandée à Ottawa.

L'affaire du "Chameau" entendue

SYDNEY (PC) — La Cour suprême (Cour supérieure) de la Nouvelle-Ecosse a entendu hier les premiers témoins dans le procès qui découle de la découverte du navire français "Le Chameau", coulé avec un trésor de $1,000,000 au temps du règne de la France au Canada et retrouvé en août 1961.

Hanley se présentera à la mairie en '70

MONTREAL (PC) — M. Frank Hanley, conseiller municipal de Montréal et député de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, a annoncé qu'il serait candidat à la mairie de Montréal en 1970.

"Il ne s'agit plus d'une rumeur, a affirmé le député indépendant, je serai l'adversaire du maire Drapeau lors des prochaines élections."

Vote favorable à Radio-Canada

TORONTO (PC) — Les membres de l'Association nationale des techniciens de la radiodiffusion ont voté à 90.5 pour cent en faveur du projet de convention collective négociée le mois dernier avec Radio-Canada. Il y a eu 1,382 oui et 143 non.

Peu d'émotion à Elliot Lake

ELLIOT LAKE, Ontario (PC) — La nouvelle de la vente d'uranium à la Grande-Bretagne n'a pas causé beaucoup de sensation à Elliot Lake. Cette vente n'est que pour 1970 et d'ici là les années seront dures, a déclaré le maire Charles Stewart. "Nous avons toujours su qu'en 1970 commenceraient les bonnes années," a-t-il dit. Elliot Lake, dans le comté de M. Pearson, était une communauté prospère de 25,000 personnes alors que 11 mines produisaient en 1957. Cependant, les Etats-Unis ont annulé plusieurs contrats et la population n'est plus que de 7,000. Il n'y a plus que deux mines en production: Denison et Rio Algom. Au sommet de la prospérité, l'uranium se vendait $10.50 la tonne, maintenant il se vend $4.90.

J.-L. Pépin réforme son ministère

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources M. Jean-Luc Pépin a annoncé hier que désormais son ministère est divisé en quatre groupes principaux qui sont: la recherche, l'exploitation minérale, la gestion des eaux et la production de l'énergie.

M. J.-P. Drolet

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a donné les détails de la réorganisation de son ministère. Les quatre secteurs seront dirigés par un sous-ministre adjoint lequel relèvera du sous-ministre, C.M. Isbister.

M. Jean-Paul Drolet qui était sous-ministre adjoint des Mines, devient sous-ministre adjoint de l'Exploitation minérale. La division de l'exploitation minérale enlève au ministère du Nord canadien le domaine des permis et des concessions ayant trait à l'exploitation minérale au large des côtes. M. Pépin a déclaré que le gouvernement fédéral émet des permis d'exploration minière en bordure des côtes "à un rythme plus rapide que jamais." Il a précisé que le gouvernement prévoit de recevoir le mois prochain un avis de la Cour suprême du Canada sur sa référence sur les droits du gouvernement fédéral sur le sous-sol marin en bordure de la côte de la Colombie britannique. On se rappelle que le gouvernement du Québec, au temps de M. Jean Lesage, s'était fortement opposé à ce renvoi de l'affaire à la Cour suprême alléguant qu'il s'agissait d'une affaire politique et non juridique et que la Cour suprême n'avait pas juridiction pour la trait.

M. Pépin a déclaré qu'à sa connaissance, le sujet des droits miniers sous-marins n'est pas inscrit à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui aura lieu la semaine prochaine dans la capitale fédérale.

La gestion des eaux est un super-problème alors que les Etats-Unis demandent d'importer des eaux du Canada.

Crise dans l'industrie forestière

VANCOUVER (PC) — L'industrie forestière de la Colombie-Britannique est dans une mauvaise passe. Une enquête du Conseil de l'industrie forestière démontre que 3,000 employés ont perdu leur emploi à la suite d'une diminution de la demande des produits du bois. Selon un porte-parole du Conseil, il est possible que ces chiffres doublent d'ici la fin de novembre. Les 3,000 employés représentent environ cinq pour cent de l'effectif de cette industrie.

Le secteur du bardeau a été très atteint, puisque 500 de ses 2,000 employés ont été mis à pied. La construction est à la baisse au Canada, au Royaume-Uni, ainsi qu'aux Etats-Unis, le client le plus important de la Colombie-Britannique. Le marché de la construction domiciliaire a enregistré sa plus forte diminution aux Etats-Unis depuis la Seconde guerre mondiale. L'inflation a fait monter en flèche les taux d'intérêt aux Etats-Unis, de sorte que les principales institutions prêteuses se serrent la ceinture. Les constructeurs de maison en souffrent.

Steinberg accepterait l'empaquetage uniforme

OTTAWA (PC) — La standardisation des boites d'empaquetage, si elle était recommandée par le Comité parlementaire qui fait enquête sur les prix, aurait l'appui de "Steinberg", qui ont 157 supermarchés et 11 autres magasins.

Sam Steinberg, président de la compagnie, a déclaré au Comité hier que lorsque les aliments sont présentés dans différentes grosseurs de paquet les supermarchés jugent nécessaires d'en acheter de toutes les sortes afin d'éviter que les clients aillent ailleurs pour se procurer la grosseur qu'ils désirent.

Le président a affirmé que les campagnes de vente et de publicité ne coûte rien au client parce que le coût est compensé par l'augmentation du volume des ventes.

Les supermarchés se font une forte concurrence et l'effort rapporte des résultats dans les deux sens, ont déclaré les porte-parole de Dominion Store et de Steinberg.

R.F. Chisholm, vice-président de Dominion Stores, a déclaré que sa compagnie n'aime pas les timbres-primes, mais que le courant les force à en avoir.

Se basant sur l'année prenant fin le 19 mars 1966, dix dollars versés par un client à la caisse d'un magasin Dominion seront dépensés de la façon suivante:

Reçu du client $10; payé aux fournisseurs (fermiers producteurs, fabricants, grossistes) $7.83; payé aux employés, $1.05; loyer, taxes locales, permis, assurances, éclairage, chauffage, eau, téléphone, lessive, entretien, dépréciation des bâtiments et de l'équipement, publicité, intérêt sur les créances et autres frais, $0.71; impôt sur le revenu, $0.21; dividendes aux actionnaires $0.09; réinvestissement dans les affaires, $0.05. Total, $10.00.

Dominion Stores, ayant 380 magasins dans les 10 provinces, ont rapporté un profit de 2.07 pour cent l'an dernier, alors que les ventes se sont élevées à $513,656,000. Steinberg, ayant ses magasins dans le Québec et l'Ontario, ont enregistré des gains de 1.9 pour cent avec un volume de vente de $400,882,000.

Augmentation du trafic ferroviaire

Les chargements de marchandises payantes sur les chemins de fer canadiens au cours des neuf premiers mois de l'année ont atteint 3,009,596 wagons, ce qui représente une augmentation de 3.1 pour cent par rapport au total de la même période l'an dernier.

Les produits dont le trafic a été plus considérable comprennent le blé, le charbon, le minerai de fer, les bois à pâte et les engrais.

Dans Le monde

Le Canada succédera à la Nouvelle-Zélande

NATIONS-UNIES (AFP) — On prévoit que le Canada succédera à la Nouvelle-Zélande lorsqu'aura lieu l'élection de cinq membres non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies, le 31 octobre prochain, devant l'assemblée générale de l'ONU. Le Danemark succédera aux Pays-Bas, le Brésil à l'Uruguay et l'Ethiopie à l'Ouganda. Le seul siège contesté est celui de la Jordanie. Sur trois candidats, l'Inde semble cependant favorite.

Les "grands" de l'URSS iraient en France

PARIS (AFP) — Les dirigeants soviétiques, MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny, iront prochainement en visite officielle en France sur l'invitation du général de Gaulle. Le gouvernement soviétique n'a pas encore proposé de date précise au gouvernement français pour ce voyage qui durera environ une dizaine de jours. On pense cependant que cette visite aura lieu le printemps prochain.

Satellite de télécommunication européen

LONDRES (AFP) — L'Europe ne doit pas laisser le monopole des communications par satellites aux Etats-Unis et à l'URSS, a déclaré hier M. P.A. Bevan, président de l'Association des électroniciens britanniques.

"Déjà, a-t-il dit, pour l'"Oiseau matinal" et le "Syncom III" Les Américains sont en mesure d'exiger des tarifs élevés et l'utilisation des systèmes de télévision américains".

Pour remédier à cette situation, M. Bevan préconise la création d'une organisation européenne de télécommunication en vue de l'exploitation d'un satellite qui pourrait être mis sur orbite d'ici trois ou quatre ans.

6,130,000,000 d'humains en l'an 2000

NATIONS-UNIES (AFP) — La population du monde atteindra 6,130,000,000 de personnes en l'an 2,000 prédit une projection de la population publiée à l'Onu. Ce chiffre est supérieur de 160,000,000 à celui prédit par l'Onu en 1964.

D'après cette nouvelle projection, la population de la Chine continentale en l'an 2,000 se situera entre 900,000,000 et 1,400,000,000 et celle de l'URSS atteindra 353,000,000. Les pays sous-développés représenteront, en ce temps là, 76 pour cent de la population du globe contre 67 pour cent en 1960.

Du boeuf charolais pour le Canada

BREST (AFP) — 216 bovins de race charolaise, dont 144 génisses et 72 taureaux d'une valeur d'environ $750,000, ont été embarqués hier à Brest à destination du Canada, à bord d'un cargo allemand spécialement aménagé pour le transport des animaux, le "Cimbria".

Essai nucléaire russe

MOSCOU (UPI) — Des rapports sur un puissant essai nucléaire souterrain en Russie laisse indiquer que les savants soviétiques cherchent encore à donner à leurs ogives nucléaires la même puissance que leurs fusées balistiques, ont déclaré hier des observateurs avertis. L'institut séismologique d'Uppsala, en Suède, a enregistré hier une secousse sismique dans la région de Semipalatinsk, en Asie centrale soviétique. Elle était trois fois plus forte qu'un tremblement de terre survenu dans la même région, le 5 août. C'était sans aucun doute un essai nucléaire souterrain, note l'institut.

La police de Bronx déloge un meurtrier

NEW YORK (UPI) — Robert Phillips, évadé costaud d'un hôpital psychiatrique, déjà soupçonné de deux meurtres, dont celui d'un enfant de deux ans, s'est barricadé dans une maison de rapport de Bronx, avec une femme et ses deux bambins qu'il détenait en otage. Il fallut un siège de deux heures par une centaine de policiers avant de le déloger de sa place forte, mais un des otages, Mme Leslie Thompson, était morte après avoir été sauvagement battue, poignardée et immergée dans un bain de l'appartement.

Pas de prix Nobel de la paix pour 1966

OSLO (UPI) — Le prix Nobel de la paix pour 1966, année qui n'a pas été favorable à la paix au Vietnam, ne sera pas accordé avant l'an prochain, a annoncé hier le Comité parlementaire norvégien du prix Nobel. Comme c'est la coutume, le Comité n'a pas donné les raisons de ce délai. "On ne donnera aucun autre renseignement", a dit August Schou, directeur de la Fondation Nobel. Le pape Paul VI et U Thant, secrétaire général des Nations unies ont été mentionnés comme candidats possibles.

Quatrième bombe nucléaire chinoise bientôt

WASHINGTON (UPI-AFP) — La Chine communiste serait sur le point de faire exploser une quatrième bombe nucléaire. De bonne source américaine, on est toutefois peu enclin à penser que cette explosion pourrait avoir lieu pendant le voyage du président Johnson en Extrême-Orient, à moins d'un effort extraordinaire des techniciens chinois. Mais la prochaine explosion nucléaire chinoise pourrait avoir lieu à la fin de cette année ou au début de 1967. Il pourrait s'agir d'une bombe atomique "dopée" perfectionnée, ou, le cas échéant, d'un engin thermonucléaire expérimental.

Le président Lyndon Johnson en compagnie du premier ministre de la Nouvelle-Zélande, Keith Holyoake, à droite, a été accueilli, hier, à l'aéroport de Chakea, situé à 100 milles au nord de Wellington, par des guerriers Maoris. On voit au premier plan un guerrier Maori. Le président a reçu un accueil pittoresque mais réservé en Nouvelle-Zélande, après avoir quitté le sol américain de la merveilleuse ville de Pago Pago, où jamais auparavant un président n'avait mis les pieds. Le président Johnson a lancé un appel au Nord-Vietnam l'invitant à mettre fin "à une guerre que ce dernier ne peut gagner." Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a exprimé l'espoir que la conférence de Manille ouvrira la voie à une paix durable au Vietnam.
(Téléphoto PA)

La crise politique est dénouée à Saigon

SAIGON (UPI) — La crise gouvernementale qui s'annonçait imminente à Saigon a été evitée hier lorsque le premier ministre Nguyen Cao Ky et sept ministres de son cabinet ont conclu une trêve remettant tout leur différend après la conférence de Manille qui se tiendra la semaine prochaine.

Sept ministres, tous de la région du sud, avaient remis leurs démissions à Ky au cours de la journée, point culminant d'un conflit entre les Nordistes et les Sudistes. Les Sudistes accusent les Nordistes d'avoir pris en main le gouvernement.

Selon un rapport, le ministre du Travail Nguyen Huu Hung et Truong Van Thuan, secrétaire d'Etat au transport, ont retiré leurs démissions après des entretiens avec Ky.

Les autres ministres qui ont retardé leurs démissions sont: le premier ministre adjoint Nguyen Liu Vient, le ministre de la jeunesse Vo Long Trieu, le ministre de l'Education Nnuyen Van Truong, le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales Tran Ngoc Lieng, et le ministre de l'Economie Au Truong Thanh, qui doit assister à la conférence de Manille.

Un meurtre par jour à Chicago

CHICAGO (UPI) — Il y a plus d'un meurtre par jour à Chicago. La plupart d'entre eux passent pour des affaires de "routine" selon la police et intéressent très peu les gens, même si les victimes sont aussi "mortes" que celles qui font parfois la manchette des journaux.

Mais même s'il s'agit d'affaires de routine, cela n'empêche pas les policiers de pousser très avant leurs recherches, tout comme ils l'ont fait à la suite du meurtre célèbre de Valerie Percy, âgée de 18 ans, la très jolie fille du candidat républicain au Sénat, Charles H. Percy.

Cependant, les journaux ne sont guère prolifiques sur les détails des meurtres commis dans Chicago, à moins qu'ils ne soient sensationnels comme celui de Valerie Percy. Ils laissent la police travailler dans l'ombre.

Au cours du mois de septembre dernier, il s'est commis 55 meurtres à Chicago. La police en a éclairci 48, tandis que sept autres font encore l'objet de recherches, y compris le meurtre de Valerie Percy.

La gendarmerie française entoure le major Ahmed Dlimi, chef de la police de sécurité du Maroc, après que ce dernier eut été arrêté, hier, dans la cour du Palais de justice à Paris où se déroule le procès au sujet de l'enlèvement du chef de l'Opposition marocaine Mehdi Ben Barka. Dlimi est accusé de complicité dans l'enlèvement de même que le gén. Mohamed Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc. On a annoncé à Rabat, mardi, que Dlimi se rendait à Paris afin de se constituer prisonnier. **(Téléphoto PA)**

La Vie économique

Stabilisation prévue des taux d'intérêt

Les taux d'intérêt auraient atteint leur plus haut sommet, laissent entendre nombre de courtiers en valeurs de placement qui font état de la hausse des obligations gouvernementales au cours des six dernières semaines.

Dans ses commentaires sur le marché, la maison Wood Gundy Valeurs Limitée signale que les perspectives semblent de plus en plus favorables à une stabilisation des taux d'intérêt tout près des niveaux actuels. On prévoit même que le loyer de l'argent pourrait diminuer dans un avenir pas tellement lointain.

De son côté, Gairdner and Co. Ltd, prédit que le marché des obligations demeurera ferme et que les cours des titres à revenu fixe pourraient bien marquer un léger relèvement.

Ronald Anderson écrit dans le Globe and Mail que ces prévisions semblent confirmées dans les milieux financiers de Bay Street, mais qu'elles s'appuient beaucoup plus sur les perspectives économiques que sur la tendance du marché.

Les analystes semblent d'avis que le ralentissement du rythme d'expansion de notre économie depuis le premier trimestre de l'année tend à faire moins ressortir la nécessité d'une politique de resserrement monétaire de la part de la Banque du Canada.

L'émission fédérale à 4 1-2 pour cent venant à échéance en 1983, un des principaux baromètres du marché, s'est raffermie récemment et comme résultat, le rendement disponible sur ces titres est tombé à environ 5.75 pour cent, alors qu'il était d'un peu plus de 6 pour cent à la fin d'août. Par ailleurs, les taux de rendement sur les obligations à courte et à moyenne échéance ont marqué une baisse encore plus prononcée. Ainsi, le rendement sur les obligations fédérales à 5 pour cent arrivant à maturité en 1968 est tombé de 1-2 point, puisqu'il s'établissait à 6 pour cent il y a environ six semaines.

Ces ajustements, si profonds soient-ils, ne sauraient indiquer clairement un changement significatif dans la direction de la politique monétaire ni un relâchement dans la demande de crédit.

Malaise dans le bâtiment

FREDERICTON, N.B. — (PC) — M. Armand Trottier, de Québec, président de l'Association canadienne de la construction, a déclaré que l'inflation et le resserrement monétaire entravent les progrès de l'industrie de la construction.

M. Trottier a déclaré lors d'une interview que les entrepreneurs sont incapables d'obtenir les fonds requis pour la construction, ce qui entraine, par conséquent, une augmentation du chômage.

Il a ajouté que cette pénurie de capitaux représente un problème national dans l'industrie.

Croissance rapide de la population

NATIONS UNIES (AFP) — La population du monde atteindra 6,130,000,000 de personnes en l'an 2000, prédit une projection de la population mondiale publiée à l'ONU.

Ce chiffre est supérieur de 160,000,000 à celui prédit pour l'an 2000 par une projection publiée il y a deux ans par les Nations Unies.

D'après cette nouvelle projection, la population de la Chine continentale en l'an 2000 se situera "entre 900,000,000 et 1,400,000,000," selon l'évolution des tendances actuelles, et celle de l'Union soviétique atteindra 35,000,000.

L'évolution relative du taux de croissance de la natalité fait prévoir, note cette projection, que les pays sous-développés représenteront en l'an 2000 pas moins de 76 pour cent de la population du globe, contre 67 pour cent en 1960.

Enfin, la projection préparée par la division de la population du secrétariat de l'ONU prévoit que la "proportion" de l'Europe dans la population mondiale "tendra à devenir réduite" d'ici la fin du siècle tandis que celles de l'Afrique, de l'Amérique latine et du sud-est asiatique ne cesseront d'augmenter.

Une autre année record pour l'industrie de l'automobile

Les premiers rapports des ventes d'automobiles de modèle 1967 laissent croire que cette industrie pourrait être sur la voie d'une autre année record.

Durant l'année-modèle 1966, malgré une baisse à la mi-été, les concessionnaires ont vendu un nombre record de 835,637 voitures et camions, soit une augmentation de près de 60,000 unités par rapport à la période de douze mois précédente.

A une assemblée, à Toronto la semaine dernière, marquant le 25ième anniversaire de la Fédération des Associations de détaillants d'automobiles du Canada, les gérants de ventes ont exprimé l'avis que l'accueil du public jusqu'à maintenant, aux voitures et camions neufs, a eu pour résultat des hausses dans les affaires variant de cinq à vingt-cinq pour cent.

"La réaction du public à l'endroit des nouvelles voitures a été bien meilleure que prévue", a dit un vendeur de London, M. Albert Stedelbaur.

"Autant que je puisse m'en rendre compte, il n'y a aucun problème à l'horizon, parce que la liquidation des modèles 1966 a été bonne et que la majorité des vendeurs ont sous contrôle leurs inventaires de voitures d'occasion.

L'uranium serait en forte demande

CALGARY (PC) — La demande d'uranium dans le monde vers l'an 1975 pourrait excéder la capacité productive de l'industrie à moins qu'on exploite d'autres gisements, soutient un ingénieur au service de l'Eldorado Mining and Refining Ltd, M. Donald D. Bell.

Prenant la parole au congrès régional de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, M. Bell qui remplaçait le président de sa compagnie, M. W.-M. Gilchrist, actuellement en voyage à Tokyo, a indiqué que la production d'uranium avait diminué récemment dans tous les pays "principalement à cause des marchés, c'est vrai, mais aussi parce que beaucoup de mines étaient épuisées".

Il a prédit que les gisements pouvant assurer un coût fluctuant entre $5 et $10 la livre ne permettront pas la flexibilité nécessaire pour soutenir la production à des rythmes élevés comme la chose est prévue vers la fin des années 1970.

Forte hausse des exportations

COLOGNE (PA) — Les exportations de l'Allemagne de l'Ouest au Canada et aux Etats-Unis sont à la hausse, déclare la Chambre de Commerce américaine ouest-allemande.

Les exportations au Canada de janvier à août cette année se sont chiffrées par $143,600,000 en comparaison de $113,200,000 au cours des huit premiers mois de 1965.

Les exportations aux Etats-Unis ont totalisé, de janvier à août 1966, $1,101,000,000 au regard de $892,500,000 au cours de la période correspondante de 1965.

Si la tendance se maintient durant les quatre autres mois de l'année en cours, l'Allemagne de l'Ouest enregistrera ses chiffres les plus élevés de l'après-guerre, pour ce qui est des exportations aux Etats-Unis, a dit un porte-parole de la Chambre.

Les importations de l'Allemagne de l'Ouest, du Canada et des E.-U., ont montré des hausses relativement légères, a dit le porte-parole.

Emprunt scolaire de Châteauguay

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Châteauguay, comté de Châteauguay, ont vendu récemment à un syndicat composé de Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Bélanger Inc. et Florido Matteau Inc. une émission de $594,000 d'obligations à six pour cent, séries dix ans, au prix de 90.43, soit un coût moyen de 8.3638 p.c.

L'emprunt comporte un solde de $190,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $344,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en mars dernier lors de la vente de $565,000 de titres à six pour cent, séries dix ans, au prix de 96.66 soit un coût moyen net de 6.7956 p.c.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1964-65, s'élevait à $48,526 464. Le 30 juin 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,653,500.

Pression accrue sur le marché des capitaux

Le système bancaire a continué de subir une forte pression au cours de la semaine terminée le 12 octobre, ainsi que le révèlent les chiffres publiés par la Banque de la Réserve fédérale de New York. Le déficit net de la réserve du système bancaire a monté à une moyenne quotidienne estimée à $511 millions, une hausse par rapport à une moyenne de $493 millions la semaine précédente (laquelle moyenne avait elle-même été augmentée fortement à partir d'un premier estimé de $429 millions).

La moyenne des emprunts quotidiens des banques commerciales privées à la Réserve fédérale a augmenté à une moyenne quotidienne de $928 millions, soit une hausse de $100 millions par rapport à la semaine précédente. C'est le niveau le plus élevé d'emprunts depuis le 6 janvier 1960.

700,000 chômeurs l'an prochain en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne comptera 700,000 chômeurs l'an prochain et, à moins que la récession ne soit mise à profit pour prendre les mesures qui s'imposent, ce total pourrait facilement s'élever jusqu'à un million et demi, a déclaré Lord Shawcross, ancien ministre travailliste, administrateur de la Shell, à l'issue d'un banquet des constructeurs d'automobiles.

Parmi ces mesures, Lord Shawcross préconise une réduction générale des impôts directs dont le fardeau excessif, a-t-il dit, décourage l'effort des particuliers et paralyse les entreprises.

L'industrie minière occupe le 1er rang

SUDBURY, Ont. — L'industrie minière se place bien loin à la tête de tous les autres secteurs industriels canadiens pour la production de devises étrangères. C'est ce qu'a déclaré hier M. A.-L. Fairley, fils, président de Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, devant l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

Il a ajouté: "Notre secteur fournit déjà plus de 30 pour cent des exportations du Canada, et il se développe à un rythme plus rapide que tous les autres. Aucun autre secteur industriel important n'offre, pour les dix prochaines années, des possibilités de développement aussi considérables que l'industrie minière".

M. Fairley a déclaré qu'au cours des 20 dernières années, la valeur de la production annuelle de minéraux au Canada a augmenté de plus de 700 pour cent, et atteint, l'année dernière, 3.7 milliards de dollars environ. Il a rappelé aussi qu'en 1964, la valeur de la production de minerai de fer avait dépassé, pour la première fois dans l'histoire moderne du Canada, celle de tous les autres minerais métalliques. En 1965, cependant, le nickel reprit le premier rang, avec une production de quelque 435 millions de dollars, contre 149 millions pour le minerai de fer.

Bien que très optimiste sur les possibilités de développement massif de l'industrie minière canadienne, le président de la Hollinger a prédit une vive intensification de la concurrence étrangère sur le marché international.

Dans divers pays, dont la Russie et la Chine, le secteur minier se développe à un rythme très rapide; de plus, l'Afrique, l'Australie et l'Amérique du Sud possèdent des réserves considérables de minerai de fer à haute teneur et jouissent de prix de revient inférieurs à ceux du Canada.

Quant au cuivre, dont la production joue également un rôle important dans l'économie canadienne, le Chili et divers pays africains peuvent en produire à meilleur marché que le Canada.

"Les autorités fédérales et provinciales devront", a ajouté M. Fairley, "tenir compte de cette situation quand elles établiront la répartition de la charge fiscale et fixeront leur politique à l'égard de l'industrie minière".

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Nouveaux records établis par Johns-Manville

ASBESTOS (CNW) — Les ventes et les profits de Johns-Manville Corporation pour les neuf premiers mois de 1966, ont établi un nouveau record, a révélé hier, M. C.B. Burnett, président de la compagnie.

Les ventes durant les neuf mois se sont élevées à $385,623,000 soit 11 pour cent de plus que les ventes de la période correspondante de l'an dernier, alors qu'elles s'étaient chiffrées par $347,605,000. Au cours des neuf premiers mois de 1966, les profits ont été de $28,377,000 au regard de $22,605,000 en 1965, soit une hausse de 26 pour cent. Les bénéfices par action se sont établis à $3.35 par rapport à $2.67 durant les neuf premiers mois de 1965.

Les ventes pour le troisième trimestre de 1966 ont été de $140,569,000 en comparaison de $132,946,000 pour le même trimestre en 1965. Les bénéfices pour le troisième trimestre ont été de $10,507,000. Durant la période correspondante de l'an dernier, ils s'étaient élevés à $9,837,000. Le profit par action pour ce même trimestre est passé de $1.16 l'an passé à $1.24 cette année.

"Quoique les ventes et les profits, au cours du troisième trimestre, ont établi un nouveau record, ils ont affiché des hausses inférieures à celles de 1965, suivant ce qui avait été rapporté pour les périodes précédentes cette année", a dit M. Burnett. "Les résultats réfléchissaient ainsi, a-t-il ajouté, les effets de la restriction du crédit dans plusieurs secteurs de l'économie".

L'American Telephone vend ses "droits"

Les droits d'achat d'actions que possède l'American Telephone and Telegraph Company en vertu de la récente offre d'actions de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada ont été achetés par trois maisons canadiennes d'investissements.

Les 749,992 droits de l'American Telephone and Telegraph, ont été achetés par les trois firmes suivantes: A.E. Ames, la maison Thomson and Kernaghan, et par Wineer Mackellar.

Nouvelle voiture sur le marché

MONTREAL — Après sept mois d'essais secrets à travers le Canada, Leyland-Triumph Motors (Canada) Limited a lancé hier, sa nouvelle voiture 1300 sedan à traction avant.

M. Alar R. Millar, président de Triumph au Canada, a décrit la 1300 comme une voiture d'avant-garde par son prix, ses dispositifs de sécurité et son équipement courant.

M. Millar a déclaré que les essais effectués au Canada avaient révélé des ajustements de peu d'importance afin d'adapter la voiture aux conditions atmosphériques de l'Amérique du Nord.

Elus directeurs de Pickands Mather

Le conseil d'administration de Pickands Mather & Co., de Cleveland, a élu des nouveaux directeurs pour combler deux vacances au conseil, lesquelles avaient été créées par la retraite des titulaires de ces postes. La compagnie a également déclaré des dividendes sur ses actions ordinaires et ses actions privilégiées. Les nouveaux élus au conseil d'administration sont M. J. Richardson Dilworth, et M. Horace A. Shepard.

Menaces aux producteurs d'or

PERTH, Australie (PA) — La stabilité actuelle du prix de l'or menace sérieusement les industries aurifères à travers le monde, a déclaré M. Angus Collie, un dirigeant de la Chambre des mines du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, en Afrique du Sud.

Il a ajouté que l'industrie entend combattre la hausse des coûts de production, mais elle en est empêchée par la stabilité du prix du précieux métal.

Des prises de bénéfices entraînent une baisse à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Le marché a poursuivi sa hausse, amorcée il y a deux jours, pendant la première heure de la séance de mercredi mais des prises de bénéfices n'ont pas tardé à se manifester notamment dans les valeurs industrielles, et la cote a clôturé à la baisse. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 6.52 points pour terminer la séance à 785.35. Aucune nouvelle susceptible d'exercer une influence sur les cours n'est apparue et le glissement de la cote ne semble pouvoir être attribué qu'à une réaction à l'amélioration de ces derniers jours. Le virement a été de 6,460,000 actions comparativement à 7,190,000 actions mardi. Les aciers figurent parmi les groupes qui se sont le mieux comportés sous la conduite de Republic Steel qui a bénéficié d'une forte hausse de ses bénéfices au troisième trimestre. Les compagnies aériennes ont perdu en général d'une fraction à plus de 2 points.

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont terminé hier à la Bourse locale légèrement à la hausse. Les échanges se suivaient à un rythme lent. En clôture, l'index composé indiquait un gain de 0.6 à 136.41. La tendance était semblable à Wall Street, où l'on notait plusieurs prises de profit. Les reculs étaient supérieurs aux gains, 98 à 71, à l'indice composé de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne. Parmi les principales valeurs, les avances étaient de 50 à 49 sur les baisses. Brinco, chez les valeurs industrielles, a terminé avec une perte de 15 cents à $4.60. Parmi les mines, Rio Algom était à la hausse de 7-8 à 25 7-8. Denison a perdu ses gains de 2 points réussis mardi et a terminé à 60. Le virement total a été de 863,800 actions.

TORONTO (PC) — Les titres ont reculé à la Bourse de Toronto à la suite de prises de profits nombreuses. Depuis six jours, le marché faisait des gains. Toronto imitait un peu Wall Street au cours de la journée. L'indice industriel a perdu .12 à 143.33. Mais les échanges se sont suivis à un rythme accéléré. CPR a reculé de 7-8 à 55 1-4, General Motors de 2 1-4 à 77 3-4, Rothmans de 3-4 à 24 1-4 et Alcan de 5-8 à 28 3-8. Chez les métaux, Rio Algom a fait belle figure avec un gain de 7-8 à 25 3-4. La compagnie a annoncé la vente de 8,000 tonnes d'uranium au Royaume-Uni, durant les années 1970. Preston Mines, porpriétaire de plusieurs actions de Rio, a gagné 1-4 à 15 1-8. Le virement a été de 3,816,000 actions.

Revue du marché des obligations

TORONTO (PC) — Le marché canadien des obligations a fermé à peu près au même point, hier, à l'issue d'une séance dépourvue d'animation.

Parmi les fonds d'Etat canadiens à court terme, l'émission portant intérêt à 4 1-4 pour cent et venant à échéance le 1er octobre 1967 se transigeait, en fermeture, à $98.75 à l'offre et à $98.80 à la demande.

Par ailleurs, les fonds d'Etat canadiens à long terme ainsi que les obligations des provinces ont progressé de $0.50; incidemment, l'émission fédérale à 4 1-2 pour cent arrivant à maturité le 1er septembre 1983 était cotée à $86.25 à l'offre et à $86.62 1-2 à la demande. Les obligations de l'Hydro-Ontario portant intérêt à 6 pour cent et échéant le 5 juillet 1988 ont fermé à $98.37 1-2 à l'offre et à $98.62 1-2 à la demande.

Les prêts d'accommodation étaient disponibles à un taux de 5 pour cent.

Enfin, les bons du trésor d'une durée de 91 jours rapportaient, en fermeture, 5.10 pour cent alors que le taux de rendement des bons venant à échéance dans 182 jours s'établissait à 5.22 pour cent.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à long terme, les émissions des provinces et celles des sociétés ont monté de $0.12 1-2 hier sur la place locale. Les obligations fédérales à courte échéance ont avancé de $0.05.

La Cour retarde la fusion de deux chemins de fer

WASHINGTON (UPI) — La Cour suprême des Etats-Unis a bloqué hier le projet de fusion des chemins de fer Pennsylvania et New York Central jusqu'à ce qu'elle puisse examiner plus attentivement les objections soulevées par les réseaux concurrents.

Dans une ordonnance de deux pages, la Cour a fixé les dates auxquelles les parties intéressées devront déposer leurs documents. Elle entendra les plaidoiries des parties en cause le 9 janvier prochain.

Cette décision de la Cour fait suite à la requête de six grands réseaux ferroviaires de l'Est, de deux chemins de fer de moindre importance et des autres parties intéressées.

La fusion des chemins de fer Pennsylvania et New York Central devait entrer en vigueur le 1er novembre.

L'Alcan augmente son dividende

La compagnie Alcan Aluminum Limitée a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents, en monnaie américaine, par action ordinaire, payable le 5 décembre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 4 novembre 1966. Jusqu'ici le taux du dividende avait été de 22 1-2 cents par action, à compter du dividende payé en décembre 1965.

L'Alcan Aluminum a également déclaré un dividende trimestriel de 42 cents par action, en monnaie canadienne, sur ses actions privilégiées rachetables et convertibles.

TITRES AU COMPTOIR

Cours fournis par Kippen et Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres		Off.	Dem.
Adm. et T		31	33
Banque d'Econ. de Qué.		6	6¾
Belok		24	25
Corp. foncier de Mtl	(A)	4½	—
Credico		2¼	3
Crown Life		25	27
Grenache		—	3.00
Ind. Life		17	19
Ldn Life		56	59
La Prév.		15	16
La Stabilité		5	6
Les Prév.		—	64
Pacific Gas		12	12¾
Paco		2.30	2.60
Permeator		5½	7
Superaol		3	4
Trust General priv.		22	23½
Un. Cdn. Assur.		5	5½

FALCONBRIDGE

DIVIDENDE numéro 90

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de soixante-quinze cents (75c) par action et un dividende supplémentaire de cinquante cents (50c) par action ont été déclarés par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payables en monnaie canadienne le 30 novembre 1966 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 4 novembre 1966.

Par ordre du Conseil d'administration
G. T. N. Woodrooffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 12 octobre 1966

Bourses et Marchés

BOURSE DE NEW-YORK

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
MINES					
Acad Uran	2000	4½	4	4½	
Accra	1000	13½	13½	13½	
Acme Gas	5000	32	30	31	— 1
Advocate	600	365	350	350	
Agena Mg	500	17½	17½	17½	
A Pitch	28000	21½	19½	20½	+ 2
A Lard	10000	26	25	26	+ 4
Am Moly	4400	51	50	51	+ 1
Ang Ruyn	3000	134	131	131	— 2
Ang U Dev	6700	89	82	82	— 7
Ansil	1000	8½	8½	8½	— ½
Area	75040	385	350	370	— 5
Argosy	15500	51	50	50	
Armore	13900	21	20	20½	— 1
Arcadia	4000	26	26	26	
Atl C Cop	200	121	121	121	+ 1
Atlas Yk	2000	6	4½	4½	
Aunor	300	299	295	299	+ 2
Bankeno	4200	110	97	100	+ 5
Bankfield	z250	9½	9½	9½	
Barnat	1000	57	57	57	— 2
Belcher	700	39	39	39	
Bethlm	1440	625	620	620	— 5
Bidcop	1000	5½	5½	5½	+ ½
Big Nama	z100	37	37	37	
Bl Bay	16000	10¼	10	10	— ½
BL Hawk	z500	89	85	85	
Bounty Ex	700	19	19	19	
Bralorne	320	188	187	187	— 7
Broul Reef	500	18½	18½	18½	+ 2½
Brunswk	1195	990	980	985	— 5
Bunker H	7000	18	18	18	+ 1
Cam Mine	9500	15½	15½	15½	— ½
Camflo	1760	380	375	380	
Camp Chib	850	570	565	570	+ 5
C Tung	3400	160	155	160	+ 6
C Dyno	720	145	140	142	+ 10
C Faraday	200	310	310	310	+ 25
C Jamiesn	4050	104	103	103	— 1
Cdn Keely	4000	7	6½	7	+ ½
C Lencourt	6500	14	13½	13½	+ ½
C Nisto	21500	26½	20	23	— 3
Candor	89833	28½	26	26	— 1
Can-fer	z300	82	82	82	
Cantre	2000	19	18½	19	+ 1½
Captain	6000	21	13½	14	
Cassiar	372	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Cent Pat	500	140	138	138	— 4
Chestrvle	5231	20½	20½	20½	
Chib Kay	500	16½	16½	16½	+ ½
Chimo	5150	83	79	83	+ 1
Chrom	z80	140	140	140	
Coch Will	3300	298	295	295	— 2
Coin Lake	3000	28	26	26	— 5
Comb Met	1055	23	23	23	+ 1½
Coniagas	500	50	50	50	
Conigo	1000	16½	16½	16½	+ ½
C Bell	12000	8	8	8	
C Call	15000	12	10½	11	+ 1
Con Gillies	2000	6	6	6	— ½
C Halli	6700	62	60	60	— 3
C Marben	1000	210	201	201	— 9
C Mogul	2950	365	350	355	— 10
C Morisn	4500	213	208	211	+ 2
C Mosher	700	70	70	70	
Con Negus	7000	15	14	14	— 1
C Nichl	32500	20	19	19	— ½
C Rambler	2450	205	203	205	— 3
C Red P	51000	20	17½	19	+ ½
Conwest	300	575	565	565	
Coprcorp	900	55	55	55	— 2
Cop Fields	1400	128	125	126	+ 1
Cop-M	142692	23½	20	23	+ 2½
Coulee	20500	44	41	42	+ 1
Craigmt	200	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Daering	3000	15	15	15	— 1
D'Aragon	2000	15	14½	15	+ 1
D'Elda	42150	89	86	87	— 2
Delhi Pac	z320	12	12	12	
Denison	5522	$62½	60	60	— 1¼
Dicknsn	100	395	395	395	+ 5
Dome	310	$40½	40½	40½	— ¼
Donalda	2000	17	17	17	
Dunraine	1000	51	51	51	— 3
East Mal	300	146	145	145	
East Sull	870	630	625	630	
F West	10500	11	10	10½	+ ½
F Mar	200	275	275	275	
Frobex	123232	395	360	370	— 20
Genex	32500	17	15½	15½	— 1½
Gnt Masct	z100	84	84	84	
Giant Yk	324	960	950	950	— 25
Glenn Exp	2000	11	10½	10½	+ ½
Goldrm	36600	85	78	80	— 2
Gortdrm	1850	235	215	225	— 10
Gradore	11700	52	46	47	— 4
Grandroy	4250	22	21	21	— 1
Granisle	800	465	455	465	+ 5
Green Pnt	1500	31½	31½	31½	
Gulch	4500	12	12	12	+ 1
Gulf L	1000	8½	8½	8½	+ ½
Gunnar	1812	163	156	163	+ 6
Hard Rock	2300	10½	10½	10½	— 1
Hastings	2000	170	165	165	+ 1
2Hdway	24500	22	20½	21	
Heath	2000	7	7	7	
High-Bl	200	825	825	825	+ 15
Hollinger	675	$21⅝	21½	21⅝	+ ¼
Huds Bay	510	$68½	68¼	68¼	— ¾
Hydra Ex	2044	18½	18½	18½	
Int Bibis T	1800	103	101	103	— 3
Irish Cop	4000	20	20	20	— ½
Iron Bay	2100	240	235	235	— 5
Iso	5650	145	136	140	+ 4
Jaye	14500	17½	16	16½	— ½
Jelex	45100	35	31	32	— 2
Joliet	3500	33	32	33	+ 1
Jonsm	83000	24½	17½	22	+ 5
Joutel	1700	89	87	87	
Jowsey	36290	112	110	110	+ 2
Kam Kotia	z28	340	310	340	
Ker Ad	14510	$12⅝	12	12¼	+ ⅜
Kelly Dsd	3200	41	40	40	— 1½
K Anacon	1050	160	155	156	+ 1
Kid Coper	7050	59	55	55	
Kirk Mln	2018	10	10	10	
Kopan	7000	9½	9½	9½	— ½
Lab Mln	z70	$28½	28	28½	
L Duf	11885	$11⅜	10⅝	10¾	— ¾
Lakehead	500	25	25	25	+ 1½
Lake Lyn	500	22	22	22	
L Osu	40000	17½	15	17½	+ 3
L Shore	z1	205	205	205	
La Luz	660	$18½	18½	18½	
Langis	1400	35	35	35	
Leitch	820	570	555	570	+ 10
Liberian	200	$10¼	10¼	10¼	— ½
LL Lac	z25	175	175	175	
Lorado	1300	102	100	100	— 4
Louvicrt	500	23	23	23	
Macassa	500	210	210	210	+ 4
MacLeod	z100	65	65	65	
Madsen	3200	120	113	115	— 3
Man Bar	6500	20	20	20	
Marchant	700	180	180	180	+ 5
Martin	500	39	39	39	
Match	750	8½	8½	8½	+ ½
Mattgmi	z125	$13⅜	13¼	13⅜	
Maybrn	28500	17	14	17	+ 3
Mc Adam	4000	52	48	52	+ 2½
Mentor	1500	63	62	63	— 1
Merrill	500	75	75	75	
Metal Min	1600	125	120	120	
Midrim	2000	35	35	35	
Min Ore	472742	22	19	19½	— ½
Mt Wright	6600	29	28	29	— ½
Multi-Mi	3350	185	184	184	
Nat Expl	4100	11	10½	10½	
Nealon	16500	10½	10	10	
New Ath	5000	21	20½	21	
New Bid	9000	5	4½	5	+ ½
New Cal	3400	33	32	33	
Nenx w	13800	54	47	50	— 7
N Goldvue	1000	6	6	6	
N Harri	2000	13	13	13	
N Hosco	3700	285	280	282	— 2
N Imperal	3800	140	135	138	— 2
New Jason	2000	5	5	5	
N Kelore	3000	8½	8½	8½	+ ½
Newlund	8500	19	18½	18½	
N Mylama	9400	18	17½	18	
Newnor	1000	9½	9½	9½	
N Que Ragl	3100	505	475	500	+ 25
N Senator	3500	29	28½	29	— 1
Nick Rim	1000	12½	12½	12½	
Nor Acme	z100	8	8	8	
Norbaska	500	56	56	56	+ 1
Norbeau	2000	95	92	92	— 3
Norgold	3000	11	11	11	
Norpax	3000	10½	10	10	
Northcal	8000	34	33	33	— 2
N Coldstm	1200	80	79	80	— 2
Northgat	7350	520	495	495	— 25
N Rank	1000	28	28	28	
Nso A w	39410	40	28	32	+ 7
North Can	1500	151	145	145	— 8
Nudul	500	14	14	14	
Obaska	43500	9½	9	9½	+ 1½
O'brien	1100	115	115	115	
Opemska	520	970	960	970	+ 10
Orchan	100	260	260	260	— 5
Osisk	14000	70	66	66	— 3
Param	14000	13	12	13	+ 1
Patino	1389	930	925	925	— 25
Pato	z100	325	320	325	
Pax Int	1500	19	19	19	+ 1
Pce Exp	78500	28½	26	26	— 1½
Prless	130500	19	16½	17	— 1½
Perron	1000	9	9	9	
Pick Crow	z50	14	14	14	
Pine Point	860	$57¼	56¾	56¾	— ¼
Placer	158	$23½	23½	23½	+ ½
Porc Pay	500	11	11	11	
Prest	16730	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ¼
Purdex	2000	9	8½	9	
Pyramid	1050	595	595	595	+ 5
Que Lith	1400	185	180	185	
Que Man	2500	28½	28	28	
Q Matta	24075	107	101	105	+ 1
Que Sturg	z500	25	25	25	
Quemont	100	975	975	975	
Radiore	5000	56	52	55	+ 3
Rayrock	2300	138	136	136	
Rio Alg	46031	$27⅛	25¼	25¾	+ ⅜
Rio 5.80 Pr	405	$98½	98	98½	+ ⅝
Rio Alg c w	4685	$15½	13⅛	13¼	+ ½
Rix Athab	2015	27	25	27	+ 1
Rckwn	44085	132	123	124	— 5
Roman	20105	$16⅝	15¼	15⅝	— ⅜
Rowan Cn	1050	8	8	8	
Ryanor	z116	10	10	10	
Satel	19250	32½	27	27	— 4
Sherritt	4570	445	435	440	
Sigma	200	465	465	465	— 10
Silvrflds	800	310	305	305	
Silmq	154300	80	71	72	— 3
Sil Stand	1500	75	75	75	
Siscoe	3005	300	295	295	— 5
Stanrck	3300	225	198	201	— 5
Steep R	1498	535	525	535	+ 5
Sud Cont	3500	24½	24½	24½	+ ½
Sullivan	8730	445	425	440	+ 15
Sunburst	500	10½	10½	10½	
Teck Corp	1220	515	515	515	
Texmont	5100	66	63	65	+ 2
Texore	1700	20½	20	20½	
Tex-Sol	1000	21	21	21	— 1
Thom L	1400	41	41	41	— 2
Tombill	4300	90	90	90	
Torbrit	1700	66	65	65	— 1
Tormont	z225	6½	4½	6½	
Tribag	7600	110	105	105	
Trin Chib	500	11½	11½	11½	— ½
U Asbestos	500	265	265	265	+ 5
U Buffad	20600	54	52	52	— 1
Un Cmstk	7500	13	11	13	+ 1
Un Keno	7515	300	290	293	— 17
Upp C	15853	185	174	182	+ 10
Urban Q	1179	18½	18½	18½	+ ½
Vespar	44833	54	49	50	+ 1
Wasmac	500	91	91	91	— 9
W Beaver	3500	15½	14½	15½	— 1½
West Mine	3375	490	470	475	— 5
White Star	1300	32	32	32	
Wilco	5700	41½	40	41	— 2
Willroy	125	145	145	145	+ 4
Windfall	2000	36	34½	34½	— ½
Win-Eld	500	21	21	21	+ 1
Yale Lead	4567	21	20	20	— ½
Yk Bear	1500	193	190	190	
Young HG	4000	7	6	6	
Yukon C	900	87	87	87	— 4
Zenmac	6615	26	24½	25	— ½
Zulapa	2500	18½	18	18	
HUILES					
All Rox	z150	14	12	14	
Alminex	1600	430	425	430	+ 15
A Led	33566	24	23	23	— 1
Asamera	3200	305	295	305	+ 18
Banff	5445	$12¾	12	12⅛	
Calvert	3000	27	27	27	
CS Pet	48000	240	227	227	— 1
C Dehi	200	270	270	270	
C Ex Gas	6500	425	415	415	— 5
C Gridoil	1100	580	570	570	— 5
C Homestd	2050	270	254	260	
Cdn Sup O	5796	$25¼	24⅞	24⅞	— ½
Cdn Trient	262	300	300	300	
Cent Del	3255	$11⅛	11	11	
Chieftan D	1200	930	925	925	— 5
C West P	500	142	142	142	— 1
Dome Pete	6220	$28	26⅞	27⅛	— ⅜
Dynam	16850	315	285	305	+ 20
Fargo	2200	265	264	265	+ 5
French Pt	100	345	345	345	— 5
Gr Plains	1150	$11½	11⅜	11½	
Gt COilsds	160	950	950	950	+ 25
Int Heli	15370	335	320	335	
Midcon	3200	56	55	56	+ 1
Mill C	48457	285	271	276	+ 5
N Cont	3000	51	50	50	+ ½
N Davies	1000	16	16	16	
NC Oils	1200	224	222	222	— 1
Northld	500	8½	8½	8½	— ½
Numac	14400	198	195	195	+ 1
Numac wt	2240	55	53	53	+ 3
Okalta	z200	15	15	15	
Permo	3100	28	24	24	
Petrol	500	59	59	59	
Place G	16800	205	193	201	— 7
Ponder	1020	40	40	40	— 1
Prov G	63192	510	485	490	
Rang	45712	263	245	262	+ 17
Scurry Rn	2840	$18⅝	17½	17½	— ¾
Spoon	16800	84	80	81	— 3
Triad Oil	4650	198	190	195	— 3
U Can	10100	320	315	325	+ 15
Vandoo	2000	6	6	6	
W Decalta	2600	297	295	296	+ 5
W Declt w	850	154	152	152	+ 7
INDUSTRIES					
Abitibi	2810	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Alta Gas T	590	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
Alta Gas p	250	$90¾	90½	90½	— ¼
Alta Gas w	100	710	710	710	+ 10
Algo Cent	300	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅝
Algoma St	1782	$25¾	25	25¼	— ⅛
Alcn Al	12326	$29¼	28⅛	28⅜	— ⅝
Alcan pr	825	$37	36¼	36¼	— ¾
Allumin pr	z65	$19	19	19	
Alumin 2p	150	$41¼	41	41¼	— ¼
Anthes A	1250	$22⅝	22¼	22¼	+ ⅜
Argus	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Argus C pr	125	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Asbestos	250	$19¾	19⅝	19⅝	
Ash Temp	z25	$18	18	18	
Atl Sugar	1855	$9⅝	9⅛	9¼	
Bahama	1400	100	95	100	+ 14
Bank Mtl	218	$55½	55½	55½	+ ½
Bank N S	682	$64½	63½	63½	— ¼
Bathurst	600	$25¾	25½	25½	+ ¼
Bathrst A	200	$54	54	54	+ 1½
Beaver L	25	$28¼	28¼	28¼	+ ½
Bell Phne	7570	$45⅞	45¾	45¾	+ ⅛
Bell T r	290363	56	54	56	+ 1
Bow Valy	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Bow Vly w	1975	775	775	775	
Bow-m pr	z20	$49⅞	49⅞	49⅞	
Bramalea	1200	$5¼	5	5¼	
Brazilian	757	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Brdg Tank	z50	480	480	480	
Br Am Bnk	40	$63¼	65¼	65¼	— ¾
BA Oil	2035	$29¾	29	29¼	+ ¾
BC Forest	845	$19¼	19¼	19¼	— ¼
BC Frest p	100	$51	51	51	
BC Pack A	150	$18	18	18	+ ¼
BC Sugar	320	$34½	34½	34½	
BC Phone	284	$57	57	57	
BCPh 1956	z10	$83	83	83	
Bruck B	z18	$10¾	10¾	10¾	
Burns Fds	690	$13½	13½	13½	
CAE Ind	810	$7¾	7½	7½	— ⅛
Calgary P	2400	$21⅜	21	21	— ⅜
CD Sugar	400	$18⅞	18¾	18¾	
Can Bread	z25	$12½	12½	12½	
Can Cem	285	$36¼	35½	35½	— ½
Can Iron	1735	$17¾	17¼	17¼	— ½
Can Malt	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
C Packrs A	50	$72	72	72	
C Packrs B	z5	$69¾	69¾	69¾	
Can Perm	325	$10⅝	10½	10½	+ ⅜
C Safway p	50	$90	90	90	
Cdn Brew	4195	$6⅝	6½	6⅝	
C Brew Bp	100	$44	44	44	
CB Alum A	130	$17¾	17¾	17⅞	— ½
CB Al A w	1240	460	435	435	— 20
CB Al B w	490	440	440	440	+ 30
Cdn Can A	200	$12¼	12⅛	12⅛	
C Chem w	2275	500	500	500	
C Dredge	z8	330	330	330	
CGE pr	80	$44	44	44	+ 4
C Hydro pr	z45	$19	18½	19	
C Imp Bnk	1712	$58	57¼	57¾	+ 1¾
C Ind Gas	400	$11½	11½	11½	+ ¼
CIL	z30	$17	16½	16¾	
C Marconi	z45	460	440	440	
CPR	2512	$56⅛	55¼	55¼	— ⅜
CPR pr	1700	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
C Petrofin	2610	$10¾	10¼	10¾	+ ¼
Cdn Tire	z20	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Tire A	665	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
C Vickers	z100	$16½	16	16½	
C Westing	225	$18⅝	18⅜	18⅜	+ ⅜
Capit Bldg	585	41	41	41	
Chemcell	1170	$13	12¾	12¾	— ⅛
Chem 175 p	250	$52	32	32	
Chrysler	125	$37½	37½	37½	— ¼
Clairtone	175	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Codville A	200	390	390	390	— 10
Columbia	520	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Columbi p	300	$20½	20½	20½	— ⅛
Cominco	1346	$33⅝	33⅜	33⅜	— ⅛
C Savings	235	$9¾	9½	9½	— ¼
Compro	200	295	295	295	+ 5
Con Paper	196	$37	36¾	37	— 1
Cons Gas	3262	$14¼	14⅛	14¼	
Con Gas B	25	$100⅛	100½	100½	+ ¼
Corby vt	z115	$17⅞	17¼	17⅞	
Coronatn	z10	110	110	110	
Cosmos	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Crain R L	110	$28¾	28¾	28¾	
Crush Intl	490	$11⅛	11⅛	11⅛	
Cygnus A	3035	410	400	410	+ 10
Cygnus B	z90	$6½	6½	6½	
Cygnus pr	z50	$20¼	20¼	20¼	
Distl Seag	4005	$29⅜	29	29¼	+ ¼
D Bridge	z15	$18⅜	18⅜	18⅜	
D Can Gen	53	$67½	67½	67½	
D Electro	270	$15	15	15	
Dofasco	1396	$20¾	20½	20⅝	
Dom Glass	z155	$14	13½	13½	
Dosco	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Dom Store	915	$19	18¾	18⅝	— ⅛
Domtar	2080	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
D Textile	370	$25⅜	25½	25⅜	+ ¼
Dupont	210	$36½	36	36	— ¾
Econ Inv	100	$10	10	10	
Emco	200	$13	13	13	
Emp Life	z56	$16¼	15⅞	16¼	
Exquisite	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
Falcon	750	$85	83½	83½	+ ½
Fam Play	470	$27¼	26¼	27¼	+ ¾
Fleet Mfg	500	62	62	62	
Fleetw'd	100	$26	26	26	— 1
Ford USA	z1	$44½	44½	44½	
Ford Cnda	10	$133	133	133	+ 1
FPE Pion	z50	$16¼	16¼	16¼	
Fraser	325	$22½	22½	22½	— ½
Freiman	100	475	475	475	— 15
G Dynam	z25	$52	52	52	
GMC	340	$78	77¾	77⅞	+ 2¼
G Stl Wre p	z5	$84½	84½	84½	
Globe Env	z20	$9	9	9	
Greb Ind	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
GL Paper	755	$22½	22	22	— ½
GL Power	z25	$23⅞	23⅞	23⅞	
Gt W Life	z5	$52	52	52	
Greyhnd	610	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Guar Trst	665	$9⅝	9⅜	9⅜	
Hardee	1800	47	45	45	
Hard Carp	z10	$41½	41½	41½	
Hard Crp A	725	$36½	36	36	
Hawker S	1425	405	400	405	— 10
Hayes Stl	835	$11¼	11	11	
Home A	1380	$20¾	20⅜	20⅜	+ ⅛
Home B	285	$21¼	21	21¼	+ ¼
Horne Pit	920	255	250	250	— 5
H Bay Co	z95	$14⅞	14⅞	14⅞	
HB Oil Gas	1532	$20	19⅝	19⅝	— ⅜
Huron Eri	44	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Husky Oil	4750	$11½	11⅜	11¼	+ ⅛
Husky A pr	z15	$49	49	49	
Husky C pr	375	$55	54½	54⅜	+ ¼
Imp Oil	1742	$52¾	52¼	52½	— ½
Imp Tob	640	$14	13⅞	14	+ ⅛
Ind Accept	495	$21½	21¼	21¼	
Ind Mineri	100	$8½	8½	8½	
Ind Wire	3350	450	440	450	
Inglis	1040	$8¼	8	8¼	+ ¼
Inland Gas	3210	$9½	8¾	9	+ ⅛
Inland G p	423	$17	17	17	+ ⅛
IBM	z12	$350	335	335	
IMC	z20	$52	52	52	
Int Nickel	3500	$83¾	82½	83¾	+ 1¼
Int Util	1775	$25¼	24¾	25¼	+ ¾
Int Util pr	803	$28⅝	28¼	28⅜	+ ¾
Intpr Pipe	816	$77¼	76½	77	+ ½
Intpr Steel	1660	$5¾	5½	5⅝	— ⅛
Intpr Stl pr	125	$20½	20½	20½	
Inv Group	z40	$11	11	11	
Inv Grp A	2105	$9¾	9½	9¾	
ITL Ind	200	$12	12	12	+ ½
ITL Ind pr	150	$20⅞	20⅝	20⅞	— ½
James Stl	500	$5	5	5	+ ⅝
Jefferson	838	$28¾	28¼	28⅝	+ ⅜
Jeffersn w	425	$20	19¾	20	+ ½
Jockey C	635	410	405	405	— 10
Kelly D A	200	470	455	470	
Kelsey Co	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Labatt	1197	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Lafarge	100	$9½	9½	9½	— ⅜
Lakelnd p	100	$17⅝	17⅜	17⅝	— ½
LOnt Cem	4456	420	415	415	— 5
LOC w	16300	24	19	19	— 2
Laura Sec	220	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Lau Fin	z50	$6⅛	6	6	
Lau Fn 6¼	210	$13	13	13	— 2
Lau F 1.25	z90	$13½	13½	13½	
Lau F 2.00	z115	$22½	22	22	
Levy	160	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Life Invest	100	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Life Inv wt	200	105	105	105	— 10
Lob Co A	1054	$8⅝	8½	8½	
Lob Co B	1835	$8¾	8½	8⅝	
Lob Co p r	100	$42	42	42	+ ½
Loeb M	745	$11	10⅞	10⅞	
Maclarn A	z10	$23	23	23	
Maclarn B	100	$23½	23½	23½	+ 1½
Maclean H	35	$29	29	29	+ 1
MB Ltd	1425	$24⅜	24½	24⅝	
Magna El	210	490	490	490	— 5
M Lf Mills	400	$16⅞	16¾	16⅞	
Maritime	219	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅛
Maa-F	10633	$24⅛	23¾	23⅞	— ⅜
MEPC p	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¾
Met Stores	100	$15	15	15	
Met Stors p	100	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Milt Brick	z37	330	330	330	
Molson A	z20	$15⅞	15⅞	15⅞	
Mon Food	200	$6⅝	6⅜	6⅜	
Montex	z50	340	340	340	
Montex w	z12	190	190	190	
Mont Loco	455	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
Moore	494	$77	76½	76½	— ½
Morse A	200	$16¾	16⅝	16¾	
Morse B	200	$15¼	15¼	15¼	
Morse pr	110	$50	50	50	+ ¼
Murphy	837	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

| Titres | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chan. |
|---|---|---|---

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Abitibi	**3080**	**$10½**	**10¼**	**10¼**	**— ⅛**
Alcan	**9965**	**$29**	**28⅝**	**28¼**	**— ¾**
Alcan 4¼	**945**	**$37**	**36⅝**	**36⅝**	**— ⅝**
Algoma	**477**	**$25¾**	**25¼**	**25¼**	**+ ¼**
Alliance	**1561**	**110**	**100**	**110**	**+5**
Angt' 290 pr	**50**	**$46¾**	**46¾**	**46¾**	
Angt 4½ pr	**70**	**$37**	**37**	**37**	
Arg C pr	**635**	**$10⅜**	**10¼**	**10⅜**	
Asbestos	**340**	**$19⅞**	**19⅞**	**19⅞**	**+ ⅛**
Atl Sug	**400**	**$9¼**	**9¼**	**9¼**	**+ ⅛**
Atl Sug A	**150**	**$20**	**20**	**20**	
Bank Mont	**410**	**$55⅞**	**55**	**55½**	**+ ½**
Bank NS	**75**	**$64¼**	**64**	**64¼**	**+ ¾**
Banq CN	**68**	**$54**	**54**	**54**	**— ⅞**
Bq' Depargn	**1010**	**$12⅜**	**12½**	**12½**	**— ½**
Banq PC	**726**	**$41½**	**41**	**41½**	**+ ½**
Bath P	**3700**	**$26**	**25¾**	**25¾**	**+ ¾**
Bell Phone	**7514**	**$45⅞**	**45⅝**	**45⅝**	
Bell Ph rts	**96163**	**56**	**54**	**55**	
Brazil	**311**	**$9½**	**9⅜**	**9⅜**	
BA Oil	**310**	**$29¾**	**29¼**	**29⅜**	**+ ⅜**
BC For 6 pr	**175**	**$50½**	**50½**	**50½**	
Brinco	**24435**	**475**	**440**	**460**	**— 15**
CAE	**850**	**$7⅞**	**7½**	**7½**	**— ⅛**
Can Cem	**240**	**$36**	**35½**	**35½**	**— ½**
C Dom Sug	**100**	**$18⅝**	**18⅜**	**18⅝**	
Can Iron	**610**	**$17½**	**17⅜**	**17½**	**— ⅛**
Can Malt	**200**	**$18**	**18**	**18**	
C Pak B	**175**	**$70**	**70**	**70**	**— 2**
CSL	**100**	**$32**	**32**	**32**	**+2**
Cdn Brew	**3935**	**$6⅝**	**6½**	**6½**	
C Brew Bpr	**300**	**$44**	**44**	**44**	
CBAL A w	**200**	**440**	**440**	**440**	**— 5**
CBAL B w	**300**	**440**	**440**	**440**	**+15**
C Im Bk C	**510**	**$57½**	**57**	**57½**	**+1½**
CIL	**520**	**$16⅞**	**16⅝**	**16⅞**	**+ ⅛**
CI Pow	**2300**	**$30**	**29**	**30**	**+ ¾**
C Marconi	**200**	**460**	**455**	**455**	**— 5**
C Vickers	**400**	**$6**	**16**	**16**	**— ½**
Cent Del	**461**	**$11**	**11**	**11**	**— ¼**
Chemcell	**100**	**$12¾**	**12⅝**	**12⅝**	**— ⅛**
Col Cell pr	**300**	**$20¼**	**20¼**	**20¼**	**— ¼**
Cominco	**885**	**$33⅞**	**33⅜**	**33⅞**	**+ ⅜**
Con Paper	**425**	**$37⅜**	**36¾**	**36⅝**	**— 1**
Coronatn	**200**	**105**	**105**	**105**	**+10**
Couvrette A	**200**	**430**	**430**	**430**	**—20**
Crain RL	**100**	**$28⅛**	**28⅛**	**28⅛**	**— ⅛**
Crush Int	**800**	**$11**	**11**	**11**	**— ½**
Denison	**800**	**$62**	**60**	**60**	**— 2**
Dist Seag	**1475**	**$29½**	**29**	**29⅜**	**+ ⅜**
D Bridge	**300**	**$18**	**18**	**18**	**— ¼**
Dofasco	**1065**	**$20⅝**	**20½**	**20⅝**	**— ⅛**
Dosco	**150**	**$8⅝**	**8⅜**	**8⅝**	**— ⅛**
D Stores	**150**	**$18⅞**	**18⅞**	**18⅞**	**— ⅛**
D Text	**2025**	**$25½**	**25½**	**25½**	**— ¼**
Domtar	**2248**	**$17⅜**	**17¼**	**17½**	**— ⅛**
Du Pont	**360**	**$36⅜**	**36**	**36**	**— ½**
Falcon	**200**	**$84**	**84**	**84**	**+ ½**
Fleetwood	**100**	**$26**	**26**	**26**	
Fraser	**100**	**$22½**	**22½**	**22½**	**—1½**
Fr Pete	**370**	**340**	**340**	**340**	
Glengair	**1500**	**155**	**150**	**155**	**+10**
Handy Andy	**145**	**$7⅝**	**7⅝**	**7⅝**	**+ ⅛**
Hawk Sid	**1350**	**410**	**405**	**405**	**— 5**
Hollinger	**425**	**$21⅜**	**21⅜**	**21⅜**	**+ ⅜**
Home A	**550**	**$20½**	**20½**	**20½**	
Home B	**300**	**$21⅛**	**21⅛**	**21⅛**	**+ ⅛**
Hud Bay	**45**	**$68¾**	**68¾**	**68¾**	
H B C	**500**	**$15**	**15**	**15**	
Husky Oil	**2600**	**$11⅛**	**11¼**	**11⅛**	
Hsky C pr	**60**	**$55**	**55**	**55**	
Imp Oil	**1015**	**$52⅝**	**52½**	**52½**	**— ⅛**
Imp Tob	**600**	**$14**	**13¾**	**14**	**+ ⅛**
Ind Accep	**465**	**$21½**	**21½**	**21½**	**+ ½**
IAC 450 pr	**25**	**$80**	**80**	**80**	**+5**
Inglis	**100**	**$8**	**8**	**8**	**+ ⅜**
Int Nickel	**1325**	**$83**	**82½**	**83**	**+ ¾**
Int Pap	**1025**	**$26½**	**26½**	**26½**	**— ⅝**
Int Util	**650**	**$25**	**24⅝**	**25**	**+ ½**
Int Util 132	**300**	**$28⅝**	**28¼**	**28⅝**	**+ ⅛**
Inter PL	**100**	**$76¾**	**76¾**	**76¾**	**+ ¼**
Inv Grp A	**100**	**$9½**	**9½**	**9½**	**— ¼**
Laur Fin	**250**	**$6**	**6**	**6**	
Lau F 200	**100**	**$22¼**	**22¼**	**22¼**	**— ¾**
Loeb M	**100**	**$10⅞**	**10⅞**	**10⅞**	**— ⅛**
Maclaren A	**100**	**$22**	**22**	**22**	**+ ½**
Macmillan	**254**	**$24½**	**24½**	**24½**	
Mar Tel	**1771**	**$22¾**	**22½**	**22½**	**— ¼**
Mass-F	**4870**	**$24⅛**	**23¼**	**23¾**	**— ⅛**
McAllister	**200**	**$8**	**7¾**	**8**	**+ ¼**
Met Stores p	**100**	**$20¾**	**20¼**	**20¼**	
Miron 6 pr	**100**	**$6½**	**6½**	**6½**	
Molson A	**100**	**$16⅛**	**16⅛**	**16⅛**	**+ ⅛**
Molson B	**140**	**$16½**	**16½**	**16½**	**+ ¼**
Mont Trst	**100**	**$14⅛**	**14⅛**	**14⅛**	
Moore Corp	**250**	**$76¾**	**76½**	**76½**	**— ½**
Morse R 5½	**25**	**$50**	**50**	**50**	**—3**
Mussens	**100**	**$6¾**	**6¾**	**6¾**	**+ ¾**
Nfld Light	**107**	**$9¼**	**9¼**	**9¼**	
NB Tel	**1788**	**$15½**	**15½**	**15½**	
Noranda	**1045**	**$49¼**	**47⅝**	**47⅝**	**— ⅞**
Nor Ctl G	**700**	**$13⅛**	**12¾**	**12⅜**	**— ⅛**
NS LP	**835**	**$10¼**	**10**	**10⅛**	
Ocean Fish	**300**	**$10½**	**10½**	**10½**	
Ogilvie	**420**	**$12¾**	**12¾**	**12¾**	
Pac Pete	**2400**	**$10⅜**	**10⅛**	**10⅛**	**— ⅛**
Phillips C	**40**	**$31¼**	**31¼**	**31¼**	**+ ¼**
Pow Corp	**550**	**$9⅞**	**9¾**	**9¾**	**— ⅛**
Pow CP pr	**25**	**$41**	**41**	**41**	**— ¼**
Price	**1880**	**$13¼**	**13**	**13**	**— ¼**
QN Gas	**1278**	**$10⅝**	**10½**	**10½**	**— ⅛**
Que Phon	**300**	**$17¼**	**16½**	**16¾**	**—1**
Que Ph rt	**6795**	**30**	**25**	**25**	**—9**
Reitman	**100**	**$9½**	**9½**	**9½**	
R Algom	**5309**	**$26¾**	**25⅞**	**25⅞**	**+ ⅜**
R Alg 5.50pr	**100**	**$98**	**98**	**98**	
Rothmans	**100**	**$24⅜**	**24⅜**	**24⅜**	**— ⅜**
Roy Bank	**659**	**$70**	**69½**	**69½**	**— ½**
StL Cem A	**200**	**$27**	**27**	**27**	**— ½**
StL Crp Apr	**100**	**$90½**	**90½**	**90½**	**— ½**
Salada F	**100**	**$9¾**	**9¾**	**9¾**	**+ ⅛**
Shell In pr	**165**	**$24⅝**	**24⅝**	**24⅝**	**— ⅛**
Simpsons	**350**	**$28¼**	**28**	**28¼**	
Steel Can	**735**	**$21½**	**21½**	**21½**	**+ ¼**
Steinbg A	**775**	**$19**	**18¾**	**18⅞**	**— ⅛**
Tor Dom	**145**	**$57**	**57**	**57**	
T Grp A	**300**	**$10⅛**	**10**	**10**	
Tr Can PL	**1305**	**$27¼**	**26½**	**26⅝**	**— ⅜**
Tr C Pf280pr	**365**	**$46⅜**	**46½**	**46⅜**	**— ⅛**
Tr Mt PL	**175**	**$16¼**	**16¾**	**16¼**	**+ ⅜**
Un Carbide	**5375**	**$22¼**	**22**	**22**	
Wajax	**100**	**$11½**	**11¼**	**11¼**	**+ ½**
Walk GW	**1180**	**$29**	**28½**	**28⅝**	**— ⅜**
WCoast Tr	**100**	**$24½**	**24½**	**24½**	**+ ¼**
W Pac Prod	**200**	**$18**	**18**	**18**	**+1**
Weston A	**575**	**$16⅜**	**16⅜**	**16⅜**	**+ ⅛**
Zellers	**100**	**$23½**	**23½**	**23½**	**+ ¾**

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Am Mt Ent	**4100**	**200**	**195**	**200**	
Blue Bon	**600**	**295**	**290**	**295**	
C Secur A	**1700**	**225**	**200**	**225**	**+15**
Comodore	**1400**	**78**	**77**	**77**	**1**
Credit StL A	**100**	**600**	**600**	**600**	**50**
Delta Elect	**200**	**180**	**180**	**180**	**+10**
D Oilcloth	**32**	**$15**	**15**	**15**	
Inland C	**100**	**800**	**800**	**800**	
Inspiratn	**2540**	**170**	**170**	**170**	**— 5**
Kodiak P	**4174**	**160**	**145**	**155**	**—10**
N Aut Vd	**100**	**155**	**155**	**155**	**— 5**
Select Fin	**200**	**185**	**185**	**185**	**— 5**
Spartan	**500**	**42**	**42**	**42**	
Tor-Lon In	**1200**	**285**	**280**	**285**	**— 5**
V Der Hout	**200**	**275**	**275**	**275**	**— 5**
MINES ET HUILES					
Agassiz	**4600**	**33**	**32**	**32**	
Alscope	**2900**	**150**	**145**	**150**	
Anthonian	**8000**	**28**	**21**	**21**	**— 8**
Arno	**21000**	**7**	**5**	**5**	**—2**
Bateman	**1000**	**5**	**5**	**5**	
Black Riv	**500**	**16**	**16**	**16**	**+ ½**
Bluewtr	**2000**	**16**	**16**	**16**	**+1**
Burnt Hill	**5000**	**25**	**25**	**25**	
Camflo	**1000**	**375**	**375**	**375**	**—10**
Carbec	**12500**	**39**	**37**	**39**	
Cartier Q	**3000**	**9½**	**9½**	**9½**	**— ½**
Cassiar	**8000**	**$14¾**	**14¾**	**14¾**	
Cessland	**1625**	**365**	**345**	**355**	**—10**
Chemalov	**1200**	**116**	**115**	**115**	**— 5**
Chipman	**30500**	**41**	**40**	**40½**	**+ ½**
C Oil Gas	**3000**	**38**	**36**	**38**	**+2**
C New Pac	**1500**	**20**	**20**	**20**	
C Q Smelt	**500**	**51**	**51**	**51**	**— 1**
C Virginia	**20000**	**51**	**47½**	**51**	**+2**
Cop Man	**5000**	**22**	**22**	**22**	
Copstrm	**2000**	**5½**	**5½**	**5½**	
Dauphin	**1000**	**11½**	**11½**	**11½**	**— 1**
Devils El	**1000**	**20**	**20**	**20**	**— 2**
Dolsan	**3000**	**24**	**21**	**21**	**— 3**
D Explor	**500**	**12½**	**12½**	**12½**	**— ½**
D Lease	**2000**	**22½**	**22½**	**22½**	**— ½**
Dumont	**500**	**25**	**25**	**25**	**— 1**
Equity Ex	**15600**	**68**	**66**	**68**	**— 1**
Fano	**6000**	**5**	**5**	**5**	**+ ½**
Fontana	**3000**	**4**	**4**	**4**	
Ft Reliance	**1800**	**31**	**31**	**31**	**+ 1**
Fox Lake	**750**	**12½**	**12½**	**12½**	**+ ½**
Fundy	**2000**	**3½**	**3½**	**3½**	
Futurity	**29500**	**80**	**65**	**80**	**+10**
Fidelity	**14500**	**62**	**58**	**62**	**+2**
Garney	**500**	**34**	**34**	**34**	**—1**
Ghisler	**1000**	**12**	**12**	**12**	**+3**
Glen Lake	**2800**	**145**	**140**	**145**	**—3**
Gr W Ms	**500**	**80**	**80**	**80**	**+5**
I Norvalie	**2500**	**22**	**21½**	**21½**	**— ½**
James Bay	**1000**	**22**	**20**	**20**	**— 1**
K Desmind	**12000**	**42**	**38**	**38**	**— 3**
Keltic	**4000**	**16½**	**15**	**15**	**— 1½**
Laduboro	**600**	**61**	**61**	**61**	**+1**
Lemieux	**55500**	**53**	**51**	**52**	
Louanna	**67000**	**24**	**22**	**22**	**— 1½**
Massval	**1000**	**8**	**8**	**8**	**+1**
McKinny	**500**	**10**	**10**	**10**	
Mer Chip	**3000**	**7**	**7**	**7**	
Midepsa	**1000**	**270**	**265**	**265**	**—10**
Miro	**19000**	**27**	**23**	**23**	**— 2**
Mistango	**3000**	**15**	**15**	**15**	
Moly Hill	**5000**	**22½**	**18½**	**18½**	**—3½**
Mt Costig	**2000**	**21**	**20**	**21**	**+ ½**
Mt Pleast	**2000**	**22**	**21½**	**21½**	**+1½**
Native M	**2500**	**14**	**14**	**14**	
Newrich	**1500**	**15**	**15**	**15**	**— 2**
Nocana	**3000**	**6**	**5½**	**5½**	**— ½**
NA Rare	**4500**	**33**	**30½**	**30½**	**—2½**
NW Canalk	**2000**	**7½**	**7½**	**7½**	**— ½**
Pat Silver	**5800**	**34**	**32**	**32**	**+ ½**
Pennbec	**19000**	**18**	**15**	**18**	
Phoen Can	**100**	**325**	**325**	**325**	**—5**
Pitt Gold	**500**	**4**	**4**	**4**	**+ ½**
P Potash	**10000**	**15**	**14½**	**15**	
Que Cobalt	**500**	**200**	**198**	**198**	
Que Ind M	**3000**	**9**	**8½**	**8½**	
Queenstn	**1000**	**10½**	**10½**	**10½**	**+ ½**
Rncheria	**2000**	**23**	**23**	**23**	**+1**
Rexspar	**9500**	**8**	**7**	**8**	**+1**
Rusty Lk	**21500**	**10½**	**10**	**10**	
Stl Colum	**100**	**180**	**180**	**180**	
St Lucie	**9000**	**14½**	**13½**	**13½**	
Sapawe	**14000**	**13**	**12**	**12**	**—2**
Silv Reg	**2200**	**20**	**20**	**20**	**— ½**
Silv Sumit	**1000**	**12½**	**12½**	**12½**	**+2**
Silver T	**1500**	**32**	**30**	**32**	
S Dufault	**2000**	**8**	**8**	**8**	**+ ½**
Stairs Ex	**2000**	**12**	**12**	**12**	**—1**
Std Gold	**2500**	**21**	**21**	**21**	**— 2**
Surluga	**500**	**70**	**70**	**70**	**—13**
Tache	**2500**	**8**	**8**	**8**	
Tib Expl	**3000**	**5**	**5**	**5**	
Transtere	**12500**	**23**	**22**	**22**	**—1**
Westairs M	**1000**	**11**	**11**	**11**	**—2**
Western T	**6200**	**45**	**42**	**42**	**—3**
West Hill	**27500**	**59**	**56**	**58**	**+2**
Wisconsin	**25000**	**43½**	**40**	**41**	**—1**

Volume des ventes: 1,390,000 actions.

Volume des ventes: 863,800 actions comprenant 255,500 actions industrielles et 608,300 actions minières et pétrolières.

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Amco Ind	**100**	**3⅝**	**3⅝**	**3⅝**	**+ ⅛**
Asamera	**9600**	**2⅞**	**2⅝**	**2 13-16**	**+1-16**
BA Oil	**200**	**27½**	**27¼**	**27½**	**+ ½**
Bk Ramo	**7300**	**5⅝**	**5⅝**	**5⅝**	
Campb Ch	**3900**	**5¼**	**5 1-16**	**5 1-16**	**— 1-16**
CS Pete	**13900**	**2 3-16**	**2⅛**	**2⅛**	
C Faraday	**700**	**2⅝**	**2⅝**	**2⅜**	**+1-16**
C Javelin	**4800**	**6¼**	**5⅞**	**6**	**— ⅜**
Cdn Marc	**1000**	**4¼**	**4¼**	**4¼**	**+ ⅛**
Creole	**1100**	**31⅞**	**31⅜**	**31⅝**	
Crown CP	**100**	**21⅞**	**21⅞**	**21⅞**	**— ⅛**
Dome Pet	**12500**	**26⅛**	**25⅛**	**25⅛**	**— ⅜**
Ford Can	**100**	**121¾**	**121¾**	**121¾**	**+ ¾**
Giant Yel	**3600**	**9 3-16**	**9**	**9**	**— ⅛**
Goldfield	**7300**	**2½**	**2⅜**	**2½**	**+ ⅛**
Hollinger	**300**	**19⅞**	**19⅝**	**19⅞**	**+ ⅛**
Hunt Ch A	**1200**	**22⅛**	**21⅝**	**22⅛**	**+ ⅜**
Imp Oil	**100**	**48⅝**	**48⅝**	**48⅝**	**— ⅛**
I Tob C	**200**	**12⅞**	**12⅞**	**12⅞**	**+ ⅛**
Jupiter	**100**	**3⅞**	**3⅞**	**3⅞**	**— ⅛**
L Shore	**100**	**2⅛**	**2⅛**	**2⅛**	
Merrill	**1800**	**11-16**	**⅝**	**11-16**	**+1-16**
Molyb C	**2700**	**⅞**	**⅞**	**⅞**	**+1-16**
Molybd	**2900**	**42⅜**	**40⅝**	**40⅝**	**— 1⅞**
Nat Pet	**400**	**1½**	**1½**	**1½**	**+ ⅛**
N Cdn Oil	**1000**	**2 1-16**	**2**	**2 1-16**	**1-16**
Pac Pete w	**5400**	**3½**	**3¼**	**3¼**	**— ⅛**
Peel Elder	**2900**	**9**	**8¼**	**8⅝**	**— ½**
Peru Oil	**5900**	**1 7-16**	**1⅜**	**1 7-16**	
Pow Corp	**100**	**9⅝**	**9⅝**	**9⅝**	**— ⅛**
Pratt L	**100**	**34¼**	**34¼**	**34¼**	**+ ⅜**
Preston	**1000**	**14⅝**	**14¼**	**14⅜**	**+ ⅛**
Rio Algom	**3900**	**24⅞**	**23⅜**	**23⅞**	**+ ⅞**
Scurry Rn	**4900**	**17⅜**	**16⅛**	**16⅝**	**— ⅝**
Seven Arts	**2600**	**17⅜**	**17**	**17⅛**	**— ⅛**
Simpsons	**200**	**25⅞**	**25⅞**	**25⅞**	
Syntex	**24200**	**69⅞**	**66½**	**67⅛**	**—2⅝**
Technclr	**11500**	**8⅜**	**7⅞**	**7⅞**	**+ ⅛**
Trns Lux	**400**	**13**	**12⅞**	**13**	**+ ⅛**
Tr Cont wt	**300**	**32⅝**	**32⅝**	**32⅝**	
Unit Asb	**800**	**2½**	**2⅜**	**2⅜**	**— ⅛**
Utah Ids	**300**	**11⅛**	**10⅞**	**11⅛**	**+ ⅛**
Wr Har	**200**	**1**	**15-16**	**15-16**	**—1-16**

MINES HORS LISTE

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Aconic	4	7
Amer Chib	10	13
Bald Mtn	4	9
Beauchemin		30
Beauport	19	21
Boma	15	25
Bracemac	11	14
Brosman	4	8
Chesbar	20	30
Cuvier	2	4
Dasson	5	10
Gaspex	43	53
Gibson	6	9
Gold Star	9	13
Hucamp	23	28
Kewagama	4	6
Lun. Echo	45	50
Main Oka	5	10
Martin Bird	1	3
Muscocho	35	38
Naganta	25	45
Nat. Malartic	47	51
Nemrod	8	12
New Associated	13	18
New Insco	7	10
New Lorie	8	10
New Miller	12	17
Nipiron	30	40
Quejo	5	6
Rand Malartic	4	5
Tamara		5
Timrod	25	45
Titanium		5
Vercheres		39
Watson Lake	5	10
Young Davidson	15	20

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les classes de bestiaux étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de la métropole, comparativement au prix de fermeture la semaine dernière. La demande était bonne et les échanges se suivaient à un rythme accéléré.

Les arrivages comptaient 269 bovins, 217 veaux, 1 porc et 48 moutons et agneaux.

Les bonnes taures rapportaient $23, celles de qualité moyenne de $18 à $22.25 et les communes de $15.50 à $18.25.

Les bonnes vaches se vendaient de $18.25 à $19.25, celles de qualité moyenne de $17 à $18, les communes de $15.75 à $17.50 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $12.50 à $15.75.

Les bons taureaux valaient de $21 à $21.25, ceux de qualité moyenne $20.75 et les communs de $16 à $18.75.

Les bons veaux se vendaient de $35 à $42, ceux de qualité moyenne de $31.50 à $33 et les communs de $19.50 à $26.

Les porcs de catégorie "A" rapportaient de $32 à $33, les truies de $23 à $23.50.

On ne rapportait aucune vente de mouton ou d'agneau.

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
24435	Brinco	4.60	— 0.15
9965	Alcan	28¼	— ⅜
7816	Bell Phone	45⅞	Inch.
5375	Un Carbide	22	Inch.
5309	Rio Algom	25⅞	+ ⅜
4985	Mass F	23¼	— ⅛
4174	Kodiak P	1.55	— 0.10
4100	Am Met Int	2.00	
3935	Cdn Brew	6½	
3700	Bath P	25¾	+ ⅜

SECTION MINIERE

67000	Louanna	22	— 1½
55500	Lemieux	52	Inch.
30500	Chipman	40½	+ ½
27500	West Hill	58	+ 2
25000	Wisconsin	41	1

Volume des ventes: 863,800 actions comprenant 255,500 actions industrielles et 608,300 actions minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	15 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Mercr.	142.53	126.38	110.82	136.41	108.28
Mardi	142.52	126.52	109.98	136.35	109.08
Sem. dr	138.45	125.41	104.76	132.77	104.60
Mois dr	144.36	130.39	108.86	138.37	107.95
Haut 66	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	136.20	124.15	103.47	130.89	102.19
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	142.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
TITRES INDUSTRIELS					
Wanoco O	30050	340	320	340	+10
Nor Ctl G	21575	13	12⅝	12⅝	— ⅜
Alcan	12326	29⅛	28¼	28⅝	— ⅝
Mass-Fer	10633	24⅛	23¼	23⅜	— ⅜
MINES					
Min Ore	472742	22	19	19	— ½
Silvmg	154300	80	71	72	—3
Cop Man	142692	23½	20	23	+2½
Peerless	130500	19	16½	17	1½
Frobex	123232	395	360	370	—20
HUILES					
Provo Gas	63192	510	485	490	
Mill City	48457	285	271	276	+5
CS Pete	48000	240	227	227	—1
Ranger	45712	263	245	262	+17
Am Leduc	33566	24	23	23	—1

Volume des ventes: 3,816,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or	15 Mét.	9 Huil.	122 Tit.
Mercr.	143.33	157.12	88.69	109.17	137.40
Mardi	143.45	156.35	88.96	109.65	137.53
Sem. dr	140.01	155.42	85.75	105.00	134.10
Mois dr	145.27	169.14	87.70	103.53	138.82
1965	168.41	154.57	85.98	103.46	158.55
Haut 66	175.06	192.48	100.23	117.34	165.81
Bas 66	136.98	153.81	84.15	95.24	131.43
Haut 65	178.32	187.50	87.49	114.73	167.53
Bas 65	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.F.	15 Util.	60 Tit.
Mercr.	409.7	149.9	145.0	284.6
Mardi	413.5	151.9	145.0	287.0
Sem. dr	405.2	149.6	138.9	280.4
Mois dr	416.1	152.8	139.3	286.3
1965	514.1	182.3	171.3	350.7
Haut 66	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66	388.0	143.9	130.2	269.4
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	451.4	149.3	162.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	785.35	6.52
20 chemins de fer	193.12	2.11
15 services publics	132.69	0.18
65 titres	276.20	2.19

Volume des ventes: 6,160,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier de 2.1 points à 380.2.

Les obligations à New York

	C.F. 20	Ind. 10	Util. 10	étrang. 10	Val. A bas rend. 10
Mercr.	71.4	90.8	82.0	92.4	85.6
Mardi	71.3	90.6	82.0	92.3	85.6
Sem. dr	71.7	90.1	81.9	92.3	85.4
Mois dr	72.8	89.3	80.1	91.8	84.5
1965	81.0	102.1	85.5	92.8	92.8
Haut 66	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66	71.5	88.9	79.2	91.6	83.7
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
Bas 65	79.3	99.9	86.1	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
92000	Itek Corp	67⅛	— 2⅝
79800	Polaroid	138½	— 3⅜
78100	Klm Airl	111⅜	— 7¾
74100	Mgm	32¼	+ 1⅜
66100	Gen Motors	71¾	— ⅜
60100	Panh Epl	33	
59000	Doug Airc	34⅞	— 2⅝
58900	Xerox Cp	167⅛	— 3⅞
56000	Fair Cam	118¼	— 5⅜
54900	Sperry Rd	24¼	— 1⅛
52900	Lof Glass	43⅜	— ⅝
52000	SCM	50	— 1¼
47700	Am Tel Tel	55⅛	— ¼
47700	Boeing	46⅞	— 2⅜
47600	Gen Dynam	48½	+ ½

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme a été terne hier et presque tous les prix ont subi des reculs.

La graine de lin a baissé. L'avoine et l'orge ont fait bonne contenance au milieu d'une faible activité.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

LIN

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr
Oct.	291⅝	290⅝	290½	291⅜
Dec.	293⅝	292¼	292¼	293½
Mai	303¼	302⅝	302⅝	303⅝
Juil.	303¼	302⅛	302⅛	303½

GRAINE DE COLZA

Nov.	267	265⅜	265½	268
Janv.	267	265½	265⅝	268¼
Mars	266½	265½	265½	267⅜
Mai	266⅜	265½	265⅜	267⅜

AVOINE

Oct.			93½	93½
Dec.	92¼	91¾	91⅝	92⅜
Mai	93¾	90¼	90¼	90⅝
Juil.	—	—	89	89

ORGE

Oct.			137	136⅞
Dec.	131⅜	131	134¼	134⅜
Mai	134	133½	133⅝	134
Juil.	—	—	132½	132⅝

SEIGLE

Oct.	126¼	125⅝	125⅝	126½
Dec.	127¾	127⅛	127⅜	128
Mai	135⅜	134½	134⅞	135⅞
Juil.	—	—	136¼	137⅜

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 93½; 3 3 cw 3 cw et ex 1 four., 90½; 1 four., 89½; 2 four., 86½; 3 four., 83½; fourrage mixte 55.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs et 1 cw 2-rangs 1.37½; 2 cw, 2-rangs et 3 cw 6-rangs 1.35½; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.33¼; 2 four., 1.31; 3 1

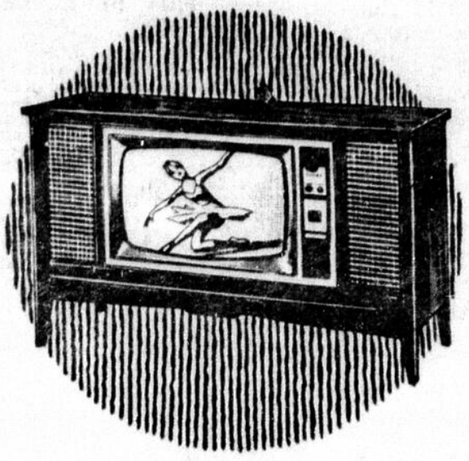

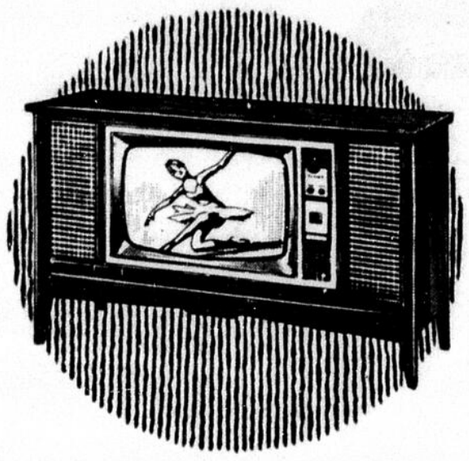

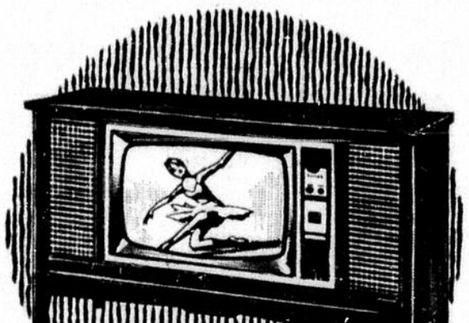

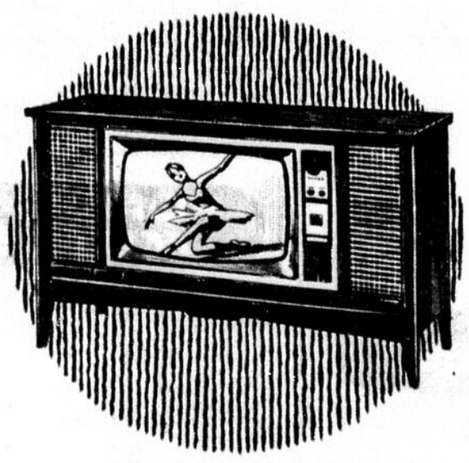

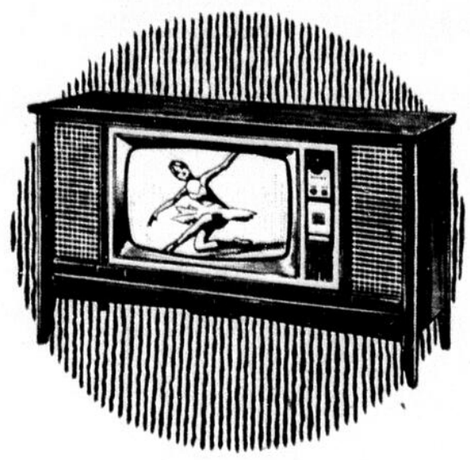

TELEVISEUR *Emerson*
écran de 25 pouces,
cabinet de style
contemporain
fini noyer. Valeur
$1,149.95
avec contrat de service

Concours T

PARTICIPEZ AU CONCOURS TV EN COULEUR JATO ET GAGNE

Nouvelle et délicieuse
CREME GLACEE
"Jato", choix d'essences

Cont. pratique en nylon 3 chop. **47¢**

REGULIER .69 CH. — EPARGNEZ .22 CH.

GATEAUX FRAIS
"Stuart", boîte familiale, assortis

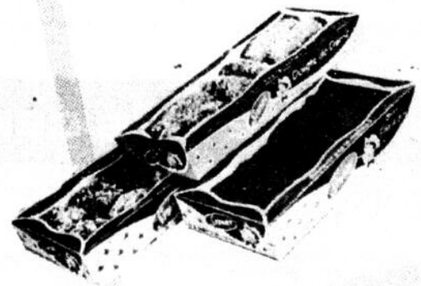

Bte 8s **33¢**

REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

JUS POMME
"Rougemont", pur, vitaminé

Bte 48 oz **29¢**

REGULIER .37 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

SOUPE CATELLI
POULET ET NOUILLES, DELICIEUSE ET RAPIDE,
REGULIER .25 CH. — EPARGNEZ .30

POIS VERTS
"LIBBY", ASSORTIS, DE FANTAISIE,
REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .14

MAIS DORE
"LIBBY", GENRE CREME DE FANTAISIE
REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .14

MARGARINE
"BLUE BONNET", ECONOMIQUE POUR FRITURES,
REGULIER $1.15 CH. — EPARGNEZ .20 CH. — BTE

LAIT BONLAC
EN POUDRE INSTANTANE, VITAMINE,
REGULIER $1.15 CH. — EPARGNEZ .20 CH. — BTE

PAMPLEM

TOMATES ROSES NO 1
JUTEUSES DES SERRES CHAUDES D'ONTARIO
REG. .59 LB — EPAR. .29 LB — lb **39¢**

BROCOLI NO 1
VERT ET TRES GROS IMPORTE
REG. .49 CH. — EPAR. .10 CH. — CH. **39¢**

CEREALES A DEJEUNER
"HONEY COMB", SUCREES, FRAICHES,
REG. .47 CH. — EPAR. .08 CH. — Bte 9 oz **39¢**

PEPSODENT
DENTIFRICE A L'IRIUM,
REG. .69 CH. — EPAR. .16 CH. — Format géant **53¢**

DETERGENT BREEZE
NOUVEAU LINGE A VAISSELLE INCLUS,
REG. $1.09 CH. — EPAR. .24 CH. — Format géant **85¢**

CIRE CRISTAL
LIQUIDE DE "SUCCES", TRANSPARENTE,
REG. $1.35 CH. — EPAR. .26 CH. — Bte 32 oz **1.09**

815 AVE MYRAND
STE-FOY

3190 BOUL. NEILSON
STE-FOY

TV en couleur

GAGNEZ CHAQUE SEMAINE UN DES 10 TV EN COULEUR *Emerson*

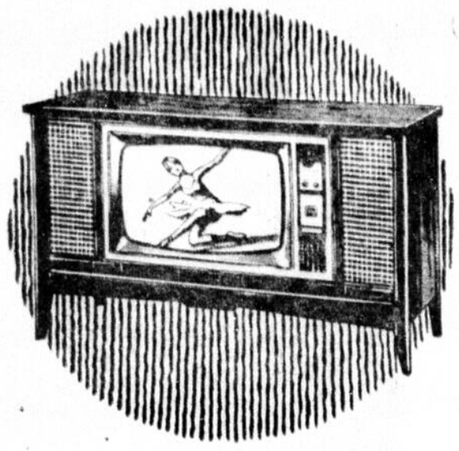

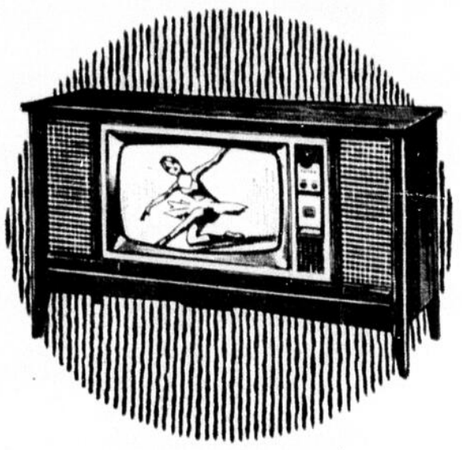

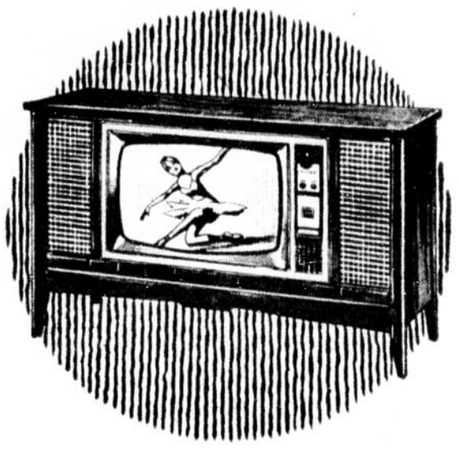

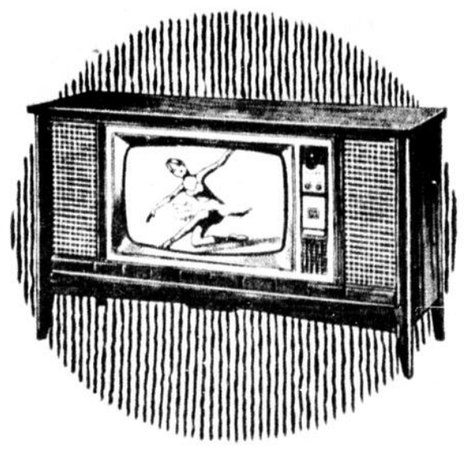

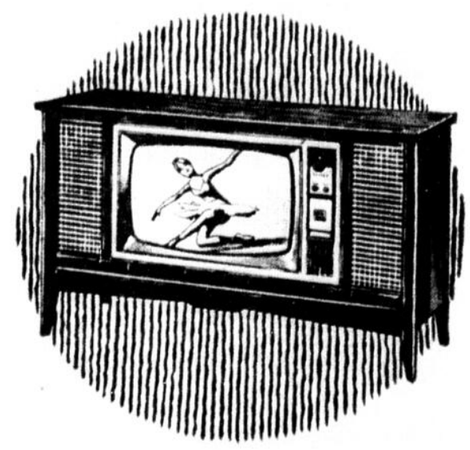

	5	btes 2 env.	95¢
	5	btes 15 oz	95¢
	5	btes 15 oz	95¢
BTE	3	lbs	95¢
BTE	3	lbs	95¢

CUISSES DE POULETS

Catégorie "A" pour rôtir, fraîches et blanches

47¢ lb

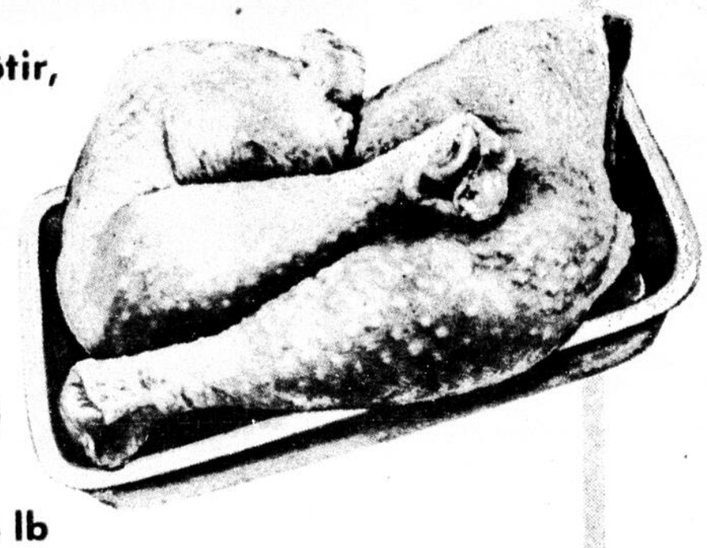

Poitrines blanches .53 lb

SAUCISSE BILOPAGE 59¢ LB
PURE AU PORC, LA MEILLEURE
REGULIER .79 LB — EPARGNEZ .20 LB

SAUCISSE FUMEE 43¢ LB
FRAICHE DE "PREMIUM SWIFT"
REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .16 LB

SPARE RIBS 79¢ LB
DE PORC FRAIS, UN VRAI DELICE
REGULIER .99 LB — EPARGNEZ .20 LB

SAUCISSON 33¢ LB
FRAIS, TRANCHE, MORCEAU
REGULIER .43 LB — EPARGNEZ .10 LB

EMOUSSES

No 1 - Blancs
Gr. 48 s
les premiers de la Floride

8 pr **55¢**

39¢	**PIMENT VERT** NO 1 FERMES ET GROS DE CALIFORNIE REG. .33 LB — EPAR. .10 LB		23¢
39¢	**AVOCADOS** NO 1 (POIRE D'AVOCAT) IMPORTE GR. 18s REG. .49 CH. — EPAR. .20 CH.	ch.	29¢
9¢	**DEJEUNER MINUTE** "GENERAL FOODS" NOUVEAU, NOURRISSANT REG. .79 CH. — EPAR. .14 CH.	Bte 6 env.	65¢
3¢	**BEURRE CARAMEL** "VACHON", LISSE ET CREMEUX, REG. .63 CH. — EPAR. .10 CH.	Bocal 32 oz	53¢
5¢	**DESSERT PARFAIT** "MONARCH", COMPLET ET RAPIDE, REG. .49 CH. — EPAR. .06 CH.	Pqt 10 oz	43¢
09	**RAGOUT CLARK** BOEUF, POULET OU IRLANDAIS, REG. .39 CH. — EPAR. .04 CH.	Bte 15 oz	35¢

Félicitations à

Mme Jean Poulin

28 Rivière Nord, Cap-Rouge, P.Q.

Gagnante de la semaine du concours TV en couleur Jato

CONDITIONS DU CONCOURS

Inscrivez vos nom, adresse et telephone au dos de chaque ruban de caisse. Deposez dans la boite à cet effet à votre marche Jato. Notre personnel ainsi que leur famille ne sont pas eligibles. Voyez un de ces merveilleux appareils dans nos marchés. L'attribution du prix de chaque semaine se fera le samedi a 4.30 hres. a l'un des marches Jato.

(La personne chanceuse devra répondre a une question facile)

Jato

'où magasiner est VRAIMENT un plaisir'

2455 CH. ST-LOUIS
SILLERY

2235, 1ère AVENUE
QUEBEC

TELEVISEUR *Emerson*
Ecran de 25 pouces,
cabinet de style
contemporain
fini noyer, valeur
$1,149.95
avec contrat de service

Hier et aujourd'hui

Hier, Virginia Galanaugh pleurait son mari mort en devoir au cours de l'incendie qui a détruit trois édifices du quartier de Manhattan . . .

. . . Et le président américain Johnson, qui visitait Hawaii, recevait les hommages d'une petite fille désireuse de lui exprimer toute la joie que ressentait la population.

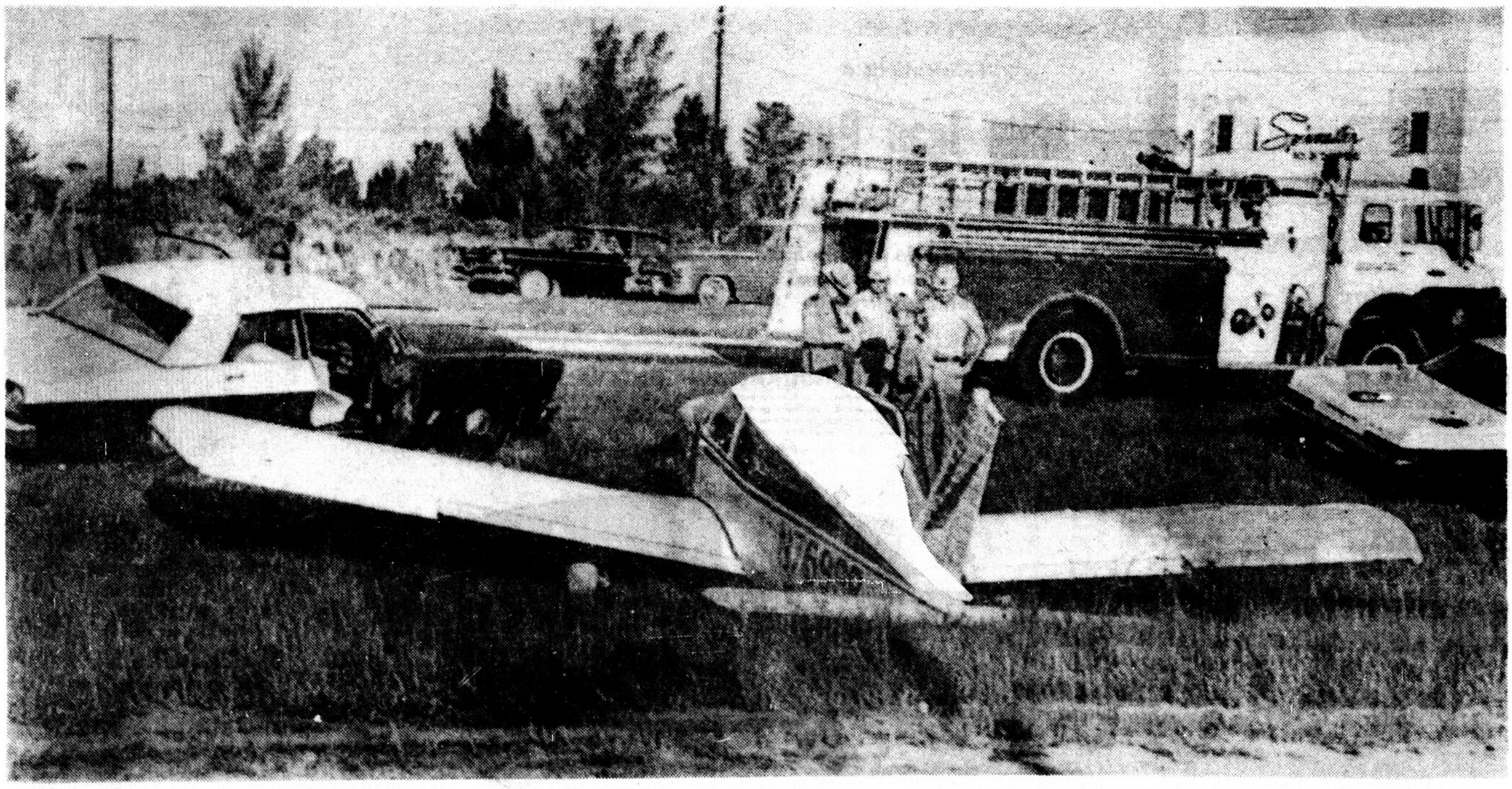

Aujourd'hui, Don Johns, de Fairbanks, Alaska, a dû se poser d'urgence sur une autoroute de la Floride à cause d'une panne de moteur. Il venait de prendre possession de l'appareil qu'il avait acheté et se dirigeait vers sa ville de l'Alaska quand l'atterrissage forcé a dû être effectué. C'était au moment où l'affluence était la plus forte sur la route qu'il a dû utiliser comme piste où se poser.

Le 22e incarne l'âme du peuple canadien-français

(le gouverneur général Vanier)

"Vous incarnez l'âme du peuple canadien français", a déclaré hier le gouverneur général du Canada, le général Georges-P. Vanier, devant 800 militaires du Royal 22e Régiment, à la base de Valcartier. "Sur votre comportement, a continué le général, nous saurons juger l'esprit des Canadiens français. Sur vos épaules repose une responsabilité, celle d'aider à faire connaître ce peuple au reste du Canada, et en même temps d'interpréter auprès des nôtres les pensées, les gestes de nos concitoyens d'autres origines".

L'homme d'Etat, vétéran de la première guerre mondiale, a précisé que sur le plan intérieur, l'armée est en dernier ressort le garant de l'ordre public tandis qu'à l'échelon international, elle est prête à décourager toute agression.

"Aujourd'hui, a-t-il dit, le maintien de la paix exige des opérations d'une forme nouvelle qui se traduit, das le contexte canadien, par l'expédition de troupes à divers endroits où une situation peut provoquer une conflagration. "Personne n'est plus conscient de la valeur inestimable de cette paix que ceux qui ont vu de près l'horreur de la guerre".

"Les mêmes qualités qui ont fait de vaillants soldats sont requises aujourd'hui dans le développement de notre pays. La discipline, la ténacité et la force morale, voilà ce qu'il nous faut si nous voulons donner toute la mesure de nos immenses ressources naturelles et humaines," a poursuivi le gouverneur général en insistant sur le fait qu'il serait erroné de croire que l'armée n'a de raison d'être qu'en temps de guerre.

Enfin le général Vanier a profité de sa présence à Valcartier pour rendre hommage "au simple soldat canadien-français", au "sans-gallons sans qui l'officier est réduit à l'impuissance".

"J'eus l'honneur de le bien connaître. Pendant trois années de guerre, j'ai vécu avec lui dans les tranchées. Je l'ai vu au combat sous le feu, je l'ai vu mourir sans peur et en chrétien. Il est courageux. Il a du coeur."

Le général Georges-P. Vanier a révélé hier aux quelque 800 militaires du Royal 22e Régiment dont il fut le colonel en chef de 1952 à 1964, que la raison principale pour laquelle il demanda d'être relevé de cette fonction est que "je désirais céder la place à un officier de la nouvelle génération", en l'occurence le major-général Paul-Emile Bernatchez.

La visite qu'il effectua à ses anciens subordonnés avait pour but de "venir vous faire mes adieux personnellement" et de leur rappeler quelques événements marquants de l'histoire du 22e Régiment et de sa raison d'être.

A VENDRE
Coffres-forts usagés
De marque Taylors. Grandeur intérieure 10 x 15½ x 15½, grandeur extérieure 32 x 26½ x 21½. Bon pour au moins 4 hres au feu.
ECRIRE DEPT 1222, LE SOLEIL

Hausse des prix du matériel imprimé

OTTAWA (PC) — Il faut prévoir pour bientôt une augmentation des prix sur presque tout le matériel imprimé, a déclaré hier, M. David Maclellan, gérant général adjoint de l'Association des industries d'art graphique.

"L'industrie est poussée au pied du mur par le gouvernement, les syndicats et les fournisseurs qui font que les compagnies ne peuvent absorber les hausses de salaires des uns, et les augmentations de prix des autres."

Ainsi en a décidé le conseil exécutif réuni dans la capitale fédérale mardi en prenant connaissance des chiffres d'affaires qui réduisent la marge des profits nets à une moyenne de 2 1-2 pour cent tandis que les matériaux de base, qui coûtent 40 pour cent du prix de vente, et les salaires qui s'élèvent à un pourcentage équivalent, continuent d'augmenter.

"Nous n'avons pas d'autre alternative que d'augmenter les prix", a ajouté M. Maclellan. L'Association représente 572 compagnies qui impriment des journaux, des revues, des formules commerciales et même de la monnaie.

Le Congrès juif proteste

MONTREAL (PC) — Le "Canadian Jewish Congress" a protesté mardi contre l'acquittement par un tribunal autrichien de l'ex-capitaine SS nazi Franz Novak.

Le président de l'organisme, M. Michael Garber, a déclaré que la décision du tribunal, qui fait suite à plusieurs autres verdicts semblables rendus par des cours autrichiennes, constitue une parodie de la justice.

M. Garber a lancé un appel au gouvernement australien pour qu'il prenne des mesures législatives, éducatives et autres efficaces en vue d'extirper l'antisémitisme et le néo-nazisme en Autriche.

Novak a été élargi le 6 octobre après que le jury, d'accord sur le fait que l'adjoint d'Eichman avait participé à des meurtres, n'ait pu faire l'unanimité sur la question de savoir s'il avait obéi à la force ou s'il aurait pu refuser de se soumettre aux ordres. Il était accusé de complicité dans le déportement de 400,000 juifs hongrois vers des camps où ils devaient trouver la mort.

Cet emblème, formé de trois éléments, évoque l'oeuvre missionnaire que la Propagation de la Foi accomplit dans le monde:
Le TRIANGLE surmonté de DEUX BRAS est le symbole même de la Foi; l'espérance du salut venant d'en Haut.
La CROIX, emblème des chrétiens, s'étend sur toute la TERRE attestant ainsi l'universalité de la Propagation de la Foi.

RÉFLÉCHISSONS
Le concile invite tout le monde à un profond changement de mentalité, afin que chacun ait une vive conscience de sa propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile et prenne sa part dans la propagation de la Foi.

AGISSONS
À titre de chrétiens nous nous devons de développer en nous-mêmes et chez les autres la connaissance et l'amour des missions et de coopérer à la propagation de la Foi.

PARTICIPONS
Montrons-nous plus généreux que jamais en prières et en aumônes à l'occasion du dimanche de la propagation de la Foi le 23 octobre prochain.

23 octobre DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

VOUS ETES INVITES

ARTS

Collection Werner Ruhnau — Musée du Québec.

Verrières de Marcelle Ferron. Musée du Québec.

Affiches de cinéma hongroises — Pavillon de la faculté de Commerce Laval.

Tanguy — Peintures figuratives. Académie de Québec.

Expo-Beauce — Oeuvres de Pierre Faucher. Pavillon des Sciences humaines.

Paul Lacroix — Peintures au Musée du Québec et dessins à la Galerie Zanettin.

Georges Saint-Pierre — Exposition au théâtre Populaire Petit Champlain.

CONCERT

Françoise Laflamme — La Halte des Chansonniers, 8h.30 et 10h.30 p.m.

Germano Rocha — Théâtre Populaire Petit Champlain, à 9hres p.m.

Club Musical des Dames — Quatuor à cordes de Copenhague au Château Frontenac, à 8h.30 p.m.

CHEZ LES DAMES

Professeurs en enseignement ménager — Réunion sociale et défilé de mode Végus à 8h.30 p.m., au Cro-Magnon.

Cercle d'étude et de conférences — Déjeuner-causerie à 12h.30 p.m. au Château Frontenac. Conférencier: M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles. Sujet: "Le Théâtre à Québec".

CONVOCATIONS

Club Kiwanis de Québec — Déjeuner-causerie à 12h.30 p.m. au Château Frontenac. Conférencier: M. André Brochu. Sujet: "L'Orientation professionnelle en général".

Amateurs d'échecs — Pratique régulière pour les amateurs et les commençants à 8hres p.m. à la salle paroissiale Saint-Dominique.

Club Actif de Québec — Activités extérieures à 8h.30, 1157 rue Saint-Jean.

Association parents - maîtres de Saint-Jérôme de l'Auvergne de Charlesbourg — Assemblée générale à l'école Marie-Rollet à 8h.30 p.m. Conférencier: M. Jean-Marie Lavoie. Sujet: "Exposé sur la classe".

Association des secrétaires municipaux et scolaires — Ouverture du congrès annuel à 9hres a.m. au Château Frontenac. Thème: "Fraternisons".

Jeune Chambre Lévis - Lauzon — Assemblée générale à 6h.30 au restaurant Rond Point des Boulevards.

Club Rotary de Québec-Est — Dîner à 12h.30 à la Bastogne. Conférencier: M. Médéric Robichaud, échevin.

Comité de ballet du Centre Mgr Marcoux : Dégustation de vins et de fromages, au Centre à 8 h. p.m.

(Suite à la page 23, 1ère col.)

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "La mort frappe trois fois" (A) 7h.30. "Les sept voleurs de Chicago" (A) 9h.05.

Canardière : — "Merveilleuse Angélique" (D) 12h.15, 3h.25, 6h.30, 9h.45. "Cent briques et des tuiles" (AR) 1h.55, 5h.10, 8h.15. Continuel de 12h.15 à 11h.30.

Capitol: — "Quand l'Inspecteur s'en mêle" (AR) (99 min.) à 2h.45, 6h.10, 9h.45. "Doubles masques et agents doubles" (A) (100 min.) à 1 h., 4h.25, 8h. Sortie à 11h.25.

Cartier: —"Cartes sur table (A) Scope à 1h.00, 4h.25, 7h.50. Programmes à venir: 2h.30, 9h.20. "Agent 3 S 3, passeport pour l'enfer" (AR) Couleurs à 2h.35, 6h.00, 9h.30. Nouvelles: 4h.15, 7h.45. Fin: 11h.10.

Cinéma de Paris : — "La religieuse de Monza" (AR) 12h.05, 3h.25, 6h.30, 10h.00. "XI-7 Top Secret" (AR) 1h.40 5h.05, 8h.25.

Empire: — "Le lit à deux places" (D) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. Fin: 11 hres.

Impérial : — "Sujets: 1h.00, 4h.27, 7h.43. "Samson contre tous" (A) 1h.11, 4h.30, 7h.49. "Opération F.B.I. à Cap Canaveral" (A) 2h.41, 6h.00, 9h.19. Fin: 11h.02.

Lairet: — "Nouvelles: 4h.19 7h.45. "Cartes sur table" (A) 1h.00, 4h.26, 7h.52. Programmes à venir: 2h.32, 5h.58, 9h.24. "Agent 3 S 3, passeport pour l'enfer" (AR) 2h.38, 6h.04, 9h.30. Fin: 11h.11.

Le Bijou: — "Séduite et abandonnée" (A) 6h., 10h. "Les amours célèbres" (D) 8h.

Le Canadien : — "Gaua" (P) 1h.00, 3h.00, 5h.00 7h.00, 9h.00.

Lévis: — "Brenno le tyran" (AA), couleurs, 7h.30. "Môme aux dollars" (D) 9h.00.

Lido: — "Le secret de l'île sanglante" (A), couleurs, 7h.30. "Onibaba" (P) 9h.04.

Pigalle: — "Le géant de Tessalie" (A.) 12h.30, 3h.50, 6h.50, 10h.05. "Parachutage d'espions" (—) 2h., 5h.20, 8h.30. Actualités françaises 3h.40, 8h.20.

Princesse: — "Mandrin met le feu aux poudres" (A) 12h.50, 5h.18, 9h.46. "L'araignée blanche" (A) 2h.21, 6h.46. "Des filles pour un vampire" (—) 4h.02, 8h.30. SUjets: 3h.59, 8h.24. FIN: 11h.14.

Rialto: — Nouvelles: 4h.14, 7h.37. Sujets courts: 4h.21, 7h.44. "La Crypte du Vampire" (AR) 1h.07, 4h.31, 7h.54. Annonces: 2h.32, 5h.56, 9h.19. "Rome contre Rome" (A) 2h.38, 6h.02, 9h.25. FIN: 11h.01.

Ste-Foy — Salle Champlain : — "Kwaheri" (—) 2h.29, 5h.21, 8h.13. Programmes à venir: 3h.46, 6h.38, 9h.30. "Persée l'invisible" (—) 1h.00, 3h.52, 6h.44, 9h.36. Fin: 11h.05. Représentation tous les soirs et matinée le mercredi, samedi et dimanche.

St-Romuald : — "Un gosse de la butte" (AA) 7h.30. "Seigneur d'Hawaii" (D) 9h.10.

Sillery: — "Aimez-vous Brahms" (D) 7h.30. "Goldfinger" (AR) couleurs 9h.35. FIN : 11h.25.

Victoria: — Sujets: 1h., 7h.30. "Rome contre Rome" (A) Couleur: 1h.20, 4h.30, 8h. "La Crypte du Vampire" (AR) 3h.05, 6h.05, 9h.45. Continuel de 1h. à 11h.10.

Studio 9: — "Sandra" (AR) avec Claudia Cardinale, 7h.30, 9h.45.

Cinéac : — "Those Magnificent men in their flying machine" (T) 1h.00, 3h.30, 6h.00, 8h.30. Fin: 11 hres.

Ste-Foy — Salle Alouette: — "The Sound of Music" (T) 2h.15, 8h.15.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h am.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC, 6h 40 à 8h 30 am.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h 45 à 11h am.

FAITES MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h 15 à 12h 45 pm.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h 30 pm.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h 30 à 6h pm.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h 15 pm.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h am.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Musique, entrevues et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h 30 à 10h 30am.

FEMINA — Un quart d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: L'univers féminin. CBV, 10h 30 à 10h 45 am.

PLACE AUX FEMMES — Une heure d'entrevues, de chanson et de commentaires avec Lise Payette. L'invitée d'aujourd'hui: Marie Savard. CBV. 2h 30 à 3h 30 pm.

DEUX VILLE UNE MUSIQUE — Carrousel de Québec. Invité: Renée Claude, Jean-Guy Gaulin et Dorothy Berryman. CBV, 3h 30 à 4h 40 pm.

PETIT THEATRE — "Feu" d'Yves Chatelain avec Denys Saint-Pierre, Robert Gadouas et André Saint-Laurent. CBV, 8h à 8h 30 pm.

CHRONIQUES DE L'ENTRE - DEUX GUERRES — "L'Art socialiste de conbat". Après la révolution boichévique, les débuts dans la liberté : Trotsky, Lunacharsky, Kandinsky, Malevitch, Pevsner, Gabo, Talin et le manifeste constructiviste réaliste). Maiakowky, Ostrovsky, Eisenstein, Essenine. CBV, 9h 30 à 10h pm.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7.15 à 7.30 p.m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h 55 pm.

LE COIN DE LA CHANSON — Une demi-heure avec Edith Piaf. CHRC-FM, 8h à 8h 30 pm.

MUSIQUE DE CHAMBRE — Le "Krainis Recorder Consort". CHRC-FM, 8h 30 à 9h pm.

L'HEURE DE L'OPERETTE — "Bitter sweet" de Coward avec Vanessa Lee et Roberto Cardinali. CHRC-FM, 9h à 10h pm.

LES CHEFS D'OEUVRE DE LA MUSIQUE — Oeuvres de Soler et de Strauss. CBV, 11h à 12h am.

L'EVENEMENT A LA TV

JEUDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée:
"Fantaisie d'un jour"
Yves Deniaud, Gaby Morlay, Suzy Carrier
11.45 Palmarès
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La sieste:
"Lune de miel à Bali"
Fred MacMurray, Allan Jones
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.00 Les héros du jour
5.30 Les sentinelles de l'Air
6.00 Où ?
6.05 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 Comment-Pourquoi ?
7.30 Adam ou Eve ?
8.00 Les enfants de coeur
8.30 Cinéma Kraft:
"Maigret voit rouge"
Jean Gabin, Vittorio
10.00 Un peu, beaucoup
Sanipoli, Françoise Fabian
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 L'actualité
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.20 Où ?
11.25 Heure exquise:
"Leguignon guérisseur"
Yves Deniaud, Nicole Besnard
12.55 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Test pattern and music
9.58 Opening
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut square
11.25 Emergency ward ten
11.55 CBC-TV News
12.00 Test pattern
2.30 Test pattern and music
2.58 Opening
3.00 Take thirty
3.30 Edge of night
4.00 Communicate
4.31 Mark of Zorro
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Autumn edition
6.35 It's about time
7.00 The Dean Martin Show
8.00 The man from U.N.C.L.E.
9.00 Telescope
9.30 Hogan's heroes
10.00 F.B.I.
11.00 CBC-TV News
11.19 Late scores & editorial

CBVT-TV — Canal 11

8.20 Mire
9.30 Mire et musique
10.00 Aujourd'hui à CBVT
10.30 Le théâtre de coucou
"Les couleurs"
11.00 Déesse d'or
11.30 Long métrage:
"L'enseigne de vaisseau"
1.05 Téléjournal
1.15 Ciné-feuilleton
"Janique aimée"
1.30 Long métrage:
"Graine au vent"
Carlettina
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.20 La boîte à surprise
5.00 Guillaume Tell
"La bande noire"
5.30 Bidule de Tarmacadam
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 L'extravagante Lucie
8.00 Sauve qui peut
9.00 L'âge tendre
10.00 Au fond des coeurs
"Blanc et noir"
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 L'abonné de la ligne U
12.06 Cinéma:
"Un scandale aux galeries"
Claude May, Roland Toulain

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Un concerto "nature" pour saxophone.

CABARETS

A la Porte Saint-Jean — "Revue Artistes et Modèles avec Les Brutos et 4 danseuses—Roger Lachance. Ce soir: 10h., 12h.30.

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huitres: "Revue Zigani", 10 artistes. Ce soir à 10h.30 et 12h.30.

Auberge de la Colline : Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h. à 11h.30.

Au 400: Ce soir: Patricia White.

Bal Tabarin : Gilles Letarte — Linda Lou — Marion Conrad. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Cabaret Panorama : Jolies danseuses. Ce soir: 6h., 11h., 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air : Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport : Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard : La Revue "Girls à la carte" — Bob Vocelle. Ce soir: 10h., 12h.30.

Club Lafayette : Danse avec 2 orchestres.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h. à la fermeture.

Coronet : Les Guerrières — Gaston Boileau Ce soir: 10h. et 12h.

Hôtel Québec: Danse tous les soirs.

Hôtel-Motel Britannia: Les Inkspots — Les Corvettes — Les Trois Capitaines — Marcel Chevarie — Ce soir: 10h., 1h.

Hôtel - motel Neptune: Ce soir: Les Ookpiks — Ron Norman.

La Maison Hantée: Ce soir: Orchestre.

Le Fanal: Ce soir, Marcel Grondin et son orgue.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Cooper à l'orgue et Josée.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Jazz Men, Frederic et Nicole Spectacle continuel.

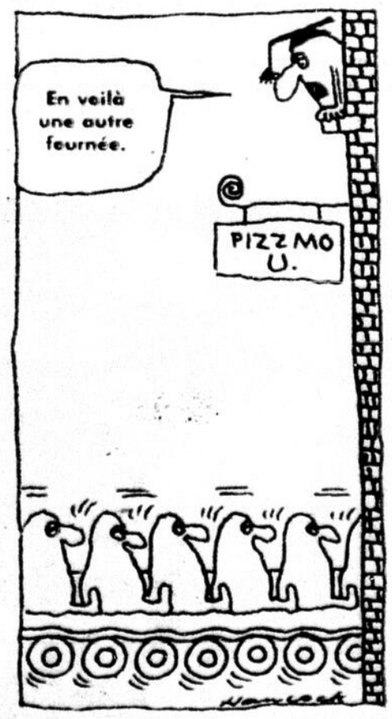

L'AGENT SECRET X-9

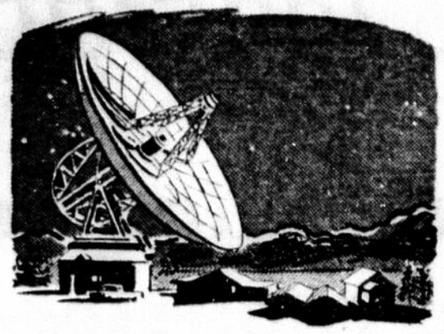

La seule poursuite possible ne peut se faire que par les yeux et les oreilles et toutes les stations de l'hémisphère sont en alerte...

JIGGS

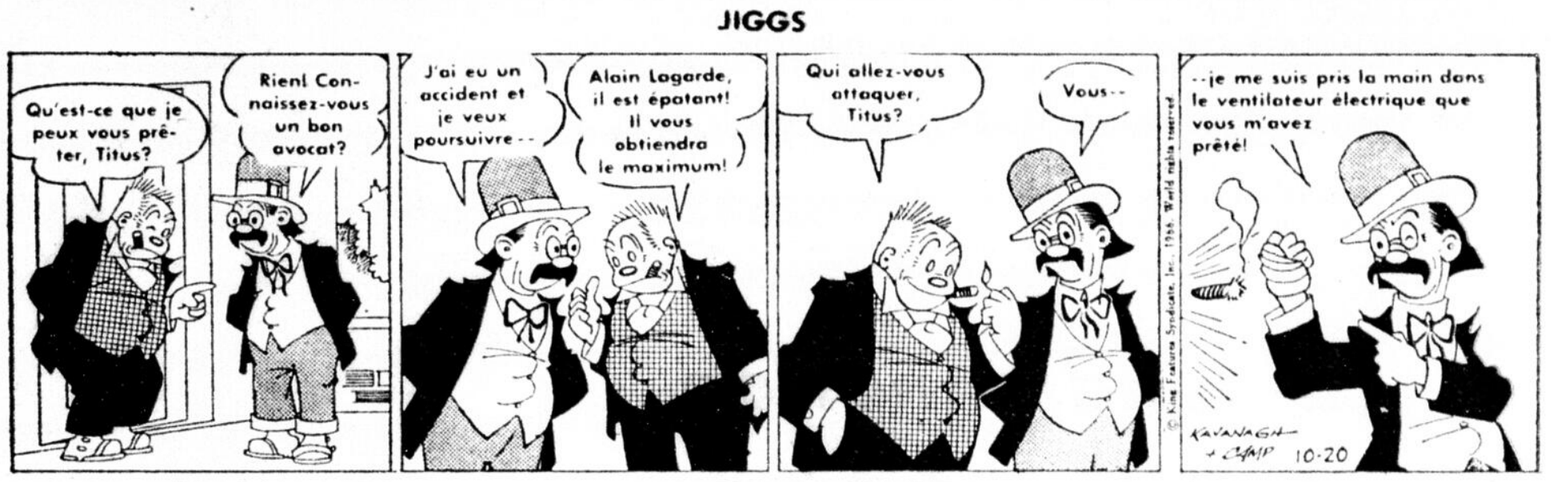

TARZAN

MARC DES BOIS

LULU

CAPITAINE BONVENT

Arts et Spectacles

La guilde exige la tenue d'enquêtes

La Guilde des acteurs de cinéma américains a demandé une enquête sur ce qu'elle a qualifié "du nombre de plus en plus croissant d'accidents de productions soufferts par des acteurs".

Les demandes pour une enquête exhaustive ont été provoquées par la mort de l'acteur Eric Fleming le mois dernier au Pérou. Il s'est noyé lors du tournage du film "High jungle".

L'association insiste sur le fait que des accidents du genre ont augmenté régulièrement pendant l'année en cours et a accusé l'industrie cinématographique d'avoir "négligé d'utiliser le nombre nécessaire de doublures et de cascadeurs ainsi que l'équipement de sécurité indispensable".

Malgré que la Guilde n'ait pas offert de statistiques, un porte-parole a déclaré "qu'un certain nombre de producteurs, directeurs et personnel de direction ne prennent pas leurs obligations en ce qui concerne la sécurité des personnes qui tournent des scènes d'action devant la caméra".

La condamnation du film "Bible"

Le critique Claudio Sergi du Journal du Vatican Osservatore Romano n'a pas apprécié le film "Bible" du producteur italien Dino de Laurentis et du directeur John Huston.

Il a entre autres choses déclaré que ce n'était pas si mauvais au début et à la fin mais il n'a pas apprécié ce qui s'est déroulé sous ses yeux entre deux.

Il débute sa critique en rappelant un vers de saint Paul selon lequel toute approche de l'Ecriture divine par l'homme, parce qu'elle naît d'une inspiration divine, produit de bons fruits.

Ce vers semble-t-il ne s'applique à la production de Dino de Laurentis. Faisons remarquer que M. de Laurentis n'a rien de divin. Il fait tous les efforts possibles pour amener le cinéma italien à la "hauteur" de sa contrepartie hollywoodienne. Fellini en sait quelque chose pour avoir refusé de tourner un film selon les conditions de son producteur de Laurentis.

Londres "bat" Hollywood

Les producteurs du cinéma anglais ont déclaré hier que Londres avait supplanté Hollywood comme capitale mondiale du cinéma.

L'association des producteurs de films britanniques a fait remarquer que son industrie reçoit plus de la moitié de ses revenus de l'autre côté de l'Atlantique.

"On peut dire, sans aucune prétention que le centre de la production cinématographique internationale est passé d'Hollywood à Londres avec des effets importants tant sur le plan de l'exportation que sur l'investissement étranger en Grande-Bretagne".

L'association s'est dit surprise que le gouvernement travailliste ne soit pas "au courant" de ce fait et qu'elle a "taxé" l'industrie de façon punitive, nuisant à la concurrence que celle-ci peut mener à l'étranger.

L'association a de plus fait remarquer que cinq films britanniques, un nombre record pour quelque pays que ce soit, seront vus au cours du Festival international du film de Mexico le mois prochain.

Ce sont "I was happy here" (J'étais heureux ici), "Cul de asc", "Alfie", Modesty Blaise" de François Truffaut et "Margan . . . un cas critique.

Gina Lollobrigida se sépare

M. et Mme Milko Skofic ont entamé les procédures de séparation légale. Rappelons que le divorce n'existe pas en Italie et les problèmes encourus par Carlo Ponti et Sophia Loren.

Les époux Skofis étaient mariés depuis déjà 17 ans. Ils avaient longtemps incarné le couple idéal aux yeux du grand public malgré quelques "vétilles" mises de l'avant par la presse à sensation.

La décision aurait été prise depuis plusieurs mois et rien ne semble laisser prévoir un revirement de dernière minute de la part de l'un ou de l'autre des requérants. La date fixée est lundi le 24.

Cette séparation légale par consentement mutuel porte plusieurs conditions que l'on ne rencontre pas habituellement. En effet ils ont accepté de se séparer sans qu'il ait de demande de pension alimentaire chacun prenant sa part d'avoir personnel.

Le mari de Gina Lollobrigida possède des intérêts considérables dans une maison d'édition de Florence.

De cette union qui date de 1949, était né un seul fils, André âgé de 9 ans. Celui-ci demeurera sous la garde de sa mère. Mais le père pourra voir son fils quand il le voudra et pourra notamment le prendre avec lui pour une durée d'un mois au cours des vacances d'été.

L'actrice se serait engagé pour sa part à ne pas placer son fils dans une pension et elle pourra l'emmener dans ses déplacements.

Cette scène est tirée du film de John Ford "Straight Shooting", western de l'époque du cinéma muet, présenté dans le cadre des 7 Jours du cinéma.

Shmuel Agnon, prix Nobel ou pas, demeure une légende vivante de la littérature israélienne

JERUSALEM (AFP)—Shmuel Yosef Agnon, "légende vivante de la littérature israélienne" a été le premier étonné de la nouvelle diffusée par la radio israélienne et non confirmée à Stockholm, annonçant que le prix Nobel de la littérature lui était attribué.

Et pourtant, ce vieillard de 78 ans dans le monde israélien de la littérature a une place à part. Il est entouré d'un tel respect, que la police de Jérusalem a fait poser dans la rue du quartier de Talpioth, à Jérusalem, où il habite, une plaque avertissant les passants "de ne pas faire de bruit, car Shmuel Agnon travaille et il convient de ne pas le déranger".

Né à Bochatz, en Galicie polonaise en 1888, Shmuel Yosef Halevi Agnon, plus connu sous le nom de Shai Agnon, après des études faites dans une école religieuse de sa ville natale et dans une école normale, émigra en Palestine en 1907. Son talent littéraire se révéla d'emblée. Il écrivit de nombreuses nouvelles pour des périodiques hébreux de Palestine et de l'étranger, des livres tels que "L'excommunié", "Le serment", "Hier et avant-hier", devinrent des classiques.

Seul écrivain hébreu d'envergure internationale, Agnon est toutefois peu connu hors d'Israël, en raison de l'extraordinaire difficulté que présente la traduction de ses oeuvres, pleines de réminiscences bibliques et talmudiques.

Son oeuvre a pour thème principal la vie des trois dernières générations de Juifs, celle dont la foi est absolue, celle qui s'interrogé dans un monde en rapide évolution, et celle enfin qui a été témoin de l'holocauste nazi. Les écrits d'Agnon vieillissant se sont trouvés de plus en plus chargés de symboles et de fantastique. Un de ses livres, "Contes de Jérusalem", a été traduit en français. Il y narre avec talent le drame de notre temps à travers le drame particulier des Juifs de l'Europe orientale et de ceux qui s'attèlent à la construction d'Israel.

Le pessimisme dont est empreinte toute l'oeuvre d'Agnon se mitige d'un espoir: il est de salut qu'en Jérusalem- la -sainte, face à toutes les forces de dissolution conjuguées contre l'homme. Elle seule est le symbole de tout ce qui est valable, permanent, harmonieux dans la vie.

La meilleure médecine: le rire C'est Bob Hope qui le dit

"J'aime bien rire, c'est la meilleure médecine que je connaisse" dit Bob Hope. C'est ainsi qu'il explique pourquoi il avait choisi 16 autres comédiens pour partager la vedette de son émission télévisée hebdomadaire qu'on a pu voir hier soir.

Le spectacle de comédie était appelé "Meurtre à NBC" et Hope avait comme partenaires Don Adams, Milton Berle, Red Buttons, Johnny Carson, Jack Carter, Bill Cosby, Wally Cox, Bill Dana, Jimmy Durante, Shecky Greene, Don Rickles, Rowan et Martin, Soupy Sales, Dick Shawn et Jonathan Winters.

Hope jouait le rôle de Léopold Von Smirch, un savant cinglé qui a maille à partir avec une variété d'agents, de contre-agents et de contre-contre-agents.

Hope, qui fait de la télévision depuis 16 ans, a déclaré qu'il fallait faire quelque chose de différent.

"J'ai remporté un certain succès lors de mon premier programme qui regroupait toutes celles qui m'ont accompagné. On m'avait dit qu'il serait impossible de toutes les garder de bonne humeur. Mais tout a marché comme sur des roulettes."

Je n'ai eu aucune difficulté à avoir les comédiens. Ils étaient tous enthousiastes. Je n'ai eu d'ailleurs aucun problème pour les garder de bonne humeur."

Mais avec une telle quantité de bons comédiens n'a-t-il pas perdu un peu la vedette. "Lorsqu'une scène va bien, cela n'a pas d'importance si vous avez ou non les bonnes réparties. Aussi longtemps que vous provoquez les rires, vous êtes un comédien."

Cette attitude est une des raisons pour lesquelles Bob Hope est très apprécié dans un monde où la jalousie et les coups bas font foi de loi. Respecté de ses confrères, il leur accorde, semble-t-il le même respect.

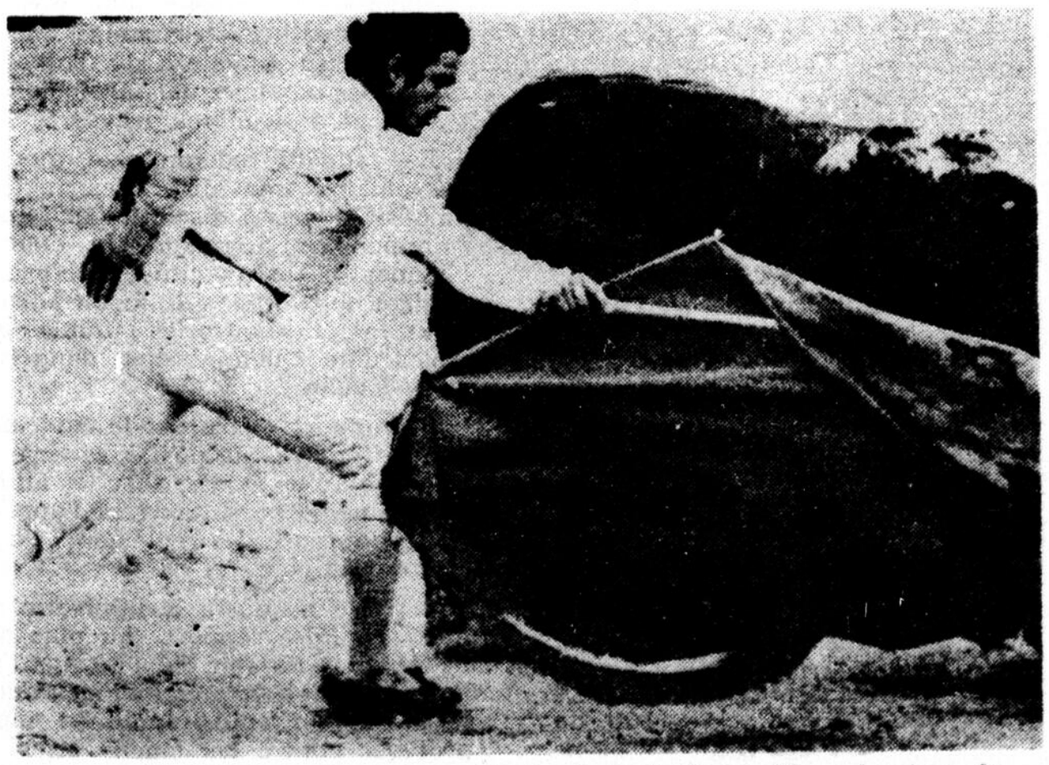

Le visage d'une rencontre "à finir" entre le toréador et l'éternel vaincu, le taureau. Cette scène est tirée du film "Le moment de liberté" de Francesco Rosi aux 7 Jours du Cinéma.

Cercle du livre de France

MONTREAL (PC) — Le Prix du Cercle du livre de France a été attribué cette année à André Berthiaume pour son roman intitulé "La Fugue", a annoncé hier le président du jury, M. Georges Duhamel.

Le jeune auteur de 28 ans, lancé par M. Pierre Tisseyre, directeur du Cercle du livre de France, est actuellement à Paris où il étudie en vue de l'obtention d'un doctorat.

Nouveau thème pour la télévision

La chanteuse de folklore Ian Tyson a composé le thème de l'émission devant remplacer "This Hour Has Seven Days", au poste CBC-TV.

APPRENEZ LA DANSE
Valentino
523-2400

BAL TABARIN
MARION CONRAD
aguichante beauté de la danse orientale
LINDA LOU
séduisante danseuse orientale exotique
En 7e semaine
★ GILLES LETARTE
'Le roi des comédiens'
Spectacles: semaine 10h.30 et 12h.30. Samedi 9h., 11h., 1h. Dimanche 9h. et 11h. Aucun minimum. Rés.: 524-6200

PALAIS MONTCALM
Jeudi - 27 oct - 8h.30 heures
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?
d'Edouard Albee
adaptation française de Jean Cau,
avec
MONIQUE LEPAGE
PAUL HEBERT
SUZANNE LEVESQUE - REJEAN LEFRANCOIS
Mise en scène:
JEANINE BEAUBIEN
du Théâtre "La Poudrière"
"Sans aucun doute, la plus belle pièce que nous avons vue cette année"
(Jean Basile, Le Devoir)
RESERVATIONS: 529-0786
PRIX: $1.50 à $4.00

TLNF
(Opéra de Québec)
Présente
Mignon
opéra d'Ambroise Thomas
avec
MARCELLE COUTURE
MARGUERITE GIGNAC
LEONARD BILODEAU
CLAUDE CORBEIL
Chorégraphie: Linda Stearns
Décors: Jean-Claude Rinfret
Costumes: Richard Lorain
Mise en scène: Roger Gosselin
Les 29 Octobre, 1 - 3 - 5 Novembre
à la
Grande Salle de
Spectacles de
L'ACADEMIE DE QUEBEC
Les billets sont en vente au 9 Place-Royale
(près de Notre-Dame-Des-Victoires)
Téléphones:
692-1936
692-0707

Mots Croisés

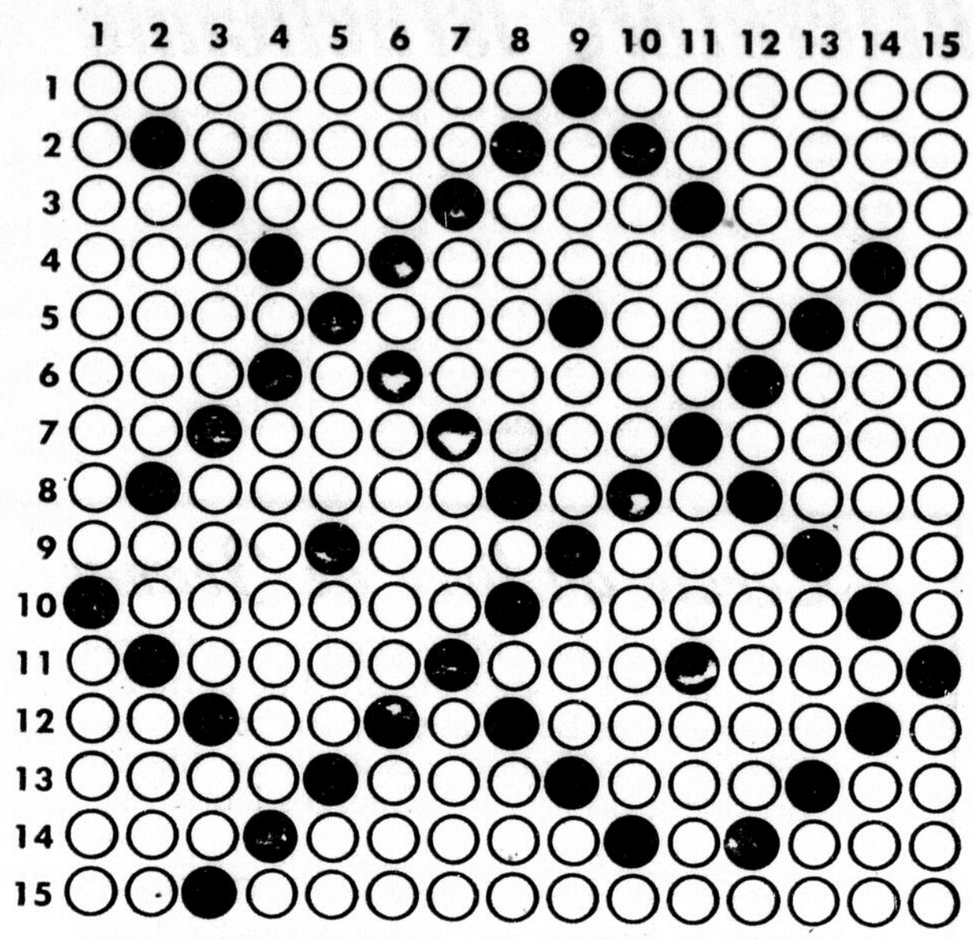

HORIZONTALEMENT

1—Fantaisies d'imagination — Personne descendant d'un ancêtre commun.

2—Peau de bouc consue en forme de sac — Gros poisson du genre gade.

3—Fl. de France — Pron. pers. — Patriarche biblique — Démentir.

4—Négation — Etat de l'Europe septentrionale.

5—Enlever la vie — Action de lancer — Colère — Pron. dém.

6—Saison — Propices — Cabriolet où le cocher était placé par derrière.

7—Note de mus. — Ma, latin — Vent — Homme d'Etat Yougoslave, né à Kumrevec.

8—Obscurs — Plante textile.

9—Adj. poss. — Ouvrage de maçonnerie — Chef, en Ethiopie — Consonnes.

10—Combattre corps à corps — Placer.

11—Rémunération due pour le transport de marchandises — Pas beaucoup — Souverain.

12—En matière de — Inf. Etoiles de cinéma

13—Sentiment d'inquiétude — Plante textile — Epoque — D'un verbe gai.

14—Grain du chapelet — Se dit des endroits qui sont remplis de mines — Intérieur du pain.

15—Sélénium — Approbation, confirmation.

VERTICALEMENT

1—Formeras des sons musicaux — Nourriture que l'on prend chaque jour.

2—Mûri par la chaleur d'août — Pron. pers. — Liquide circulant dans les végétaux.

3—Fl. de l'Italie du nord — Venue au monde — Nouveau — Eu, lettres renversées.

4—Petits ruisseaux — Faire voir.

5—Aussi, de même — Pl. de lieu — Trois fois — Adj. poss.

6—Eclat de voix — Casque en fer en usage au XVe — Meuble de repos.

7—Voyelles doubles — Contesta — Certain — Qui a pris fin.

8—Opéra de Bellini (1831) — Partie d'une église.

9—Durillon — Trois — Sep, lettres renversées — Note.

10—Cuvette en pierre sur laquelle on lave la vaisselle — Voie de communication.

11—Avant-midi. — Légumineuses — Fatigué — Air, mélodie.

12—Coupe avec les dents — Construction vitrée.

13—Un des Grands Lacs — Poil des paupières — Peigne du tisserand — Note.

14—Un des Grands Lacs — Poil des paupières — Peigne du tisserand — Note.

14—Dévêtue — Femme de mauvaises moeurs — Se suivent dans Riom.

15—Comté de la Province de Québec — D'une manière avantageuse.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	A	C	L	E	U	R	■	R	O	U	B	L	E	S
2	O	R	N	A	N	T	■	P	■	U	R	E	I	D	E
3	N	E	■	M	E	■	V	A	N	■	I	L	■	E	R
4	C	■	S	E	■	M	U	S	E	E	■	E	T	N	A
5	E	L	A	N	S	■	E	S	E	■	A	M	A	T	I
6	■	A	G	A	P	E	■	A	■	C	R	E	P	E	■
7	E	■	A	G	A	■	A	G	E	■	A	N	E	■	A
8	S	O	■	E	■	F	R	E	R	E	■	T	■	R	N
9	P	R	E	■	B	L	A	S	E	R	A	■	S	O	T
10	E	L	L	E	■	A	S	■	C	S	■	S	E	M	I
11	R	O	G	U	E	■	E	N	T	■	F	A	R	A	D
12	A	N	I	S	■	T	R	O	I	S	■	C	A	N	A
13	N	■	N	■	C	O	■	N	O	E	L	■	S	■	T
14	C	E	■	A	R	U	M	■	N	U	E	R	■	T	E
15	E	R	O	T	I	S	M	E	■	L	A	B	O	U	R

L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France - Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Vente à l'exemplaire : 10c.
Livraison à domicile : 40c par semaine ou $20.00 par année.

PAR LA POSTE :
Dans la province de Québec : $12.00 par année, $6.25 pour six mois, $3.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada : $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers : $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Ministère et postiers sont également blâmés

OTTAWA (PC) — La direction des postes, tout comme les représentants des postiers, doivent porter le poids d'une rupture de communications humaines qui ont créé de sérieux problèmes de personnel, affirme le rapport d'une commission royale d'enquête sur les malaises dans le service canadien des postes.

Les fonctionnaires supérieurs du ministère concerné ont trop souvent présenté une oreille sourde aux plaintes des employés, déclare le juge André Montpetit, président et unique membre de la commission chargée d'enquêter sur les conditions de travail des employés du ministère des Postes.

Mais le juge affirme également que les représentants des employés ont formulé des demandes si irréalistes, qu'elles peuvent être considérées comme "alarmantes".

Le rapport a été déposé hier, aux Communes par le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté. Il contient 282 recommandations portant sur de nouveaux mécanismes de consultation, la protection contre les chiens, les heures de travail, le règlement des griefs. Elles sont destinées à accroître le moral des employés, tout en maintenant un service postal efficace.

Créée en 1965, à la suite d'une grève des postiers en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, la commission émet son rapport au moment même où se précise une nouvelle menace de grève des postiers.

"Nous avons entendu parler trop souvent de maîtres de postes et de surintendants qui s'estiment infaillibles ou bien qui, sous prétexte de maintenir à tout prix leur conception de l'ordre et de la discipline, s'obstinent dans leur refus de modifier une décision prise à un niveau inférieur," dit le rapport.

Mais en même temps, le rapport ajoute: "Certains représentants des postiers sont à ce point réfractaires qu'ils refusent tout à fait tout compromis".

Le juge Montpetit estime que ces derniers deviendront plus conciliants s'ils ont conscience que le ministère leur accorde toute la considération à laquelle ils sont en droit de s'attendre.

La principale recommandation du juge porte sur la création de comités conjoints, tant au niveau national que local, dans le but d'établir un mécanisme de consultation sur les changements appropriés aux conditions de travail.

Enfin, même le ministère en prend pour son rhume dans le rapport qui ajoute: "Les fonctionnaires supérieurs ont tendance à sacrifier le moral et le bien-être des employés à leur idéal d'efficacité du service postal".

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du rapport.

— Institutions de comités locaux réunissant les maîtres de postes et les représentants des employés dans le but de reviser les conditions de travail et de discuter de changements aptes à accroître le moral des employés.

— Nécessité pour les surintendants et les maîtres de postes d'accorder une attention accrue aux relations avec leurs employés et d'étudier attentivement leurs plaintes.

— Examen de l'opportunité de constituer le service canadien des postes en société de la Couronne.

— Le ministère des Postes souffre d'une grave pénurie de personnel compétent dans les relations humaines.

— Essai loyal des négociations collectives selon le mode prévu dans le projet de loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

— Adoption d'une procédure de griefs "bien ordonnée à toutes les étapes", y compris l'arbitrage final et obligatoire des griefs par un arbitre indépendant acceptable aux deux parties.

— Les employés devraient atteindre le salaire maximum après trois ans de service.

— Que le travail cesse après 10h.30 en soirée la veille de Noël et la veille du Jour de l'an et qu'il n'y ait qu'un "strict minimum de travail" le jour de Noël et le Jour de l'an.

— Minimum de trois heures de temps supplémentaire quand un employé est sujet à un rappel au travail.

— Les activités politiques devraient être permises en tout temps en dehors des heures de travail.

—Abolition du régime des réductions temporaires de traitement comme mesure disciplinaire et que le ministère se hâte de présenter son nouveau code de discipline.

—Protection accrue des facteurs contre les chiens avec recours, au choix des facteurs, de répulsifs chimiques.

— Revision de tous les itinéraires des facteurs à être faite conjointement par le ministère et les syndicats de facteurs.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Huron and Erie Mortgage Corp., dividende 10 cents, payable le 2 janvier 1967, inscription le 9 décembre.

National Drug and Chemical, 15 cents l'action privilégiée, inscription le 4 novembre.

Imperial Life Insurannce Co., $1 par action le 1er janvier 1967, inscription le 8 décembre.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier à 167.79.

Histoire de chien

OTTAWA (PC) — Le rapport Montpetit sur les conditions de travail des postiers canadiens recommande en termes clairs de protéger les facteurs contre les chiens.

"Le chien, grand ami des facteurs, souligne le juge André Montpetit dans son rapport, a été l'objet devant nous de remarques pertinentes. En ces dernières années, une moyenne de 600 morsures par année ont été signalées au ministère du Travail et reconnues comme des accidents de travail plus ou moins graves."

Le rapport recommande que les surveillants immédiats des facteurs "n'hésitent pas à discontinuer temporairement la livraison du courrier chaque fois qu'un citoyen refuse ou néglige de protéger de façon adéquate un facteur contre les attaques possibles d'un chien vicieux, dangereux ou menaçant".

Le rapport recommande également que les maîtres de postes se tiennent en liaison plus étroite avec les autorités municipales et "exigent l'application rigoureuse des règlements de sécurité pertinents".

Il incite en outre le ministère des Postes à faire rapport "au plus tôt" du résultat de son enquête sur l'opportunité d'offrir aux facteurs qui le désirent un "répulsif pour se mieux protéger contre les chiens et, si ce rapport s'avère favorable, qu'il adopte une politique en ce sens, d'accord avec l'Union des facteurs."

Nécrologie

AUDET — A Québec, le 19 octobre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Victer-F. Audet, autrefois employé de Lake of the Woods Milling Co., époux de feu dame Alice Turgeon demeurant au 1465 boulevard de l'Entente.
Les funérailles auront samedi à 9h30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, no 975 avenue Marguerite Bourgeois à 9h15 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière Saint-Charles de Bellechasse.
Le trajet se fera en automobile.

BEDARD — au Lac Beauport, le 18 octobre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé Monsieur J.-Armand Bédard, agent d'affaires, époux de Cécile Dupuis, demeurant au 1700, boulevard Laurier.
Les funérailles auront lieu à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils no 1025 Route de l'Eglise à 3h45 pour l'église Saint-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

CANTIN — A Ville Vanier, le 17 octobre 1966, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédé M. Louis Cantin, époux de feu dame Béatrice Côté, demeurant au 125, avenue Proulx.
Les obsèques auront lieu vendredi a 10h.
Départ du funérarium Lépine au no 390, avenue Proulx, à 9h45 pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière Saint-Charles.

FALARDEAU — A Québec, le 17 octobre 1966, à l'âge de 51 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Marie Falardeau, époux de dame Emilia Jackson, demeurant à 504, rue Dollard.
Les obsèques auront lieu jeudi à 9h.
Départ de la résidence funéraire Lavio Marceau Inc., No 224, Saint-Vallier Ouest, à 8h45, pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

GUAY — A l'Hôpital Général, le 18 octobre 1966, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédée dame Léda Simard, épouse de Théodore Guay, demeurant au 428, rue Durocher.
Les obsèques auront lieu vendredi à 9h.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., au no 224, Ouest Saint-Vallier, à 8h45 pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

GUIMONT — A Québec, le 19 octobre 1966, à l'âge de 71 ans 7 mois, est décédée dame Valéda Morel, épouse de feu Charles-Emile Guimont, ex-comptable, demeurant autrefois dans la paroisse Jacques-Cartier.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeois à 8h45 pour l'église Sts-Martyrs et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile.

HUARD — A Lac St-Augustin, le 18 octobre 1966, à l'âge de 71 ans et 11 mois, est décédé M. Edmond Huard, époux de Dame Hectorine Dugray, demeurant au 750 rue du Roi.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine, 705, Est St-Vallier, à 9.45 hres pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

JULIEN — A La Tuque, le 19 octobre 1966, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé M. Jean Julien, comptable pour la Cie Woodlands, époux de dame Marguerite Turcotte, demeurant au 502 rue Saint-Antoine, La Tuque.
Un libera aura lieu samedi à 2 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Limitée no 990 1ère Avenue, à 1h50 pour l'église Saint François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles.

Les fils de l'Eglise déforment parfois son visage (Paul VI)

CITE DU VATICAN (AFP) — Parce que ses fils ne sont pas exemplaires et ne vivent pas en vrais chrétiens, "l'Eglise, à certains moments et dans certains de ses aspects, n'est pas belle, n'est pas splendide, n'est pas significative et parlante," a déclaré hier le pape au cours d'une audience générale.

Le Saint-Père a ajouté:
"Quelle responsabilité, quelle faute ont les fils de l'Eglise qui ne reflètent pas sa spiritualité et sa sainteté".

Après avoir relevé que nombreux étaient ceux qui "voient dans l'Eglise un obstacle, presque un empêchement, pour ne pas dire une déformation du Christ", le Pape a ajouté: "Le Seigneur aussi ne fut pas reconnu de tous. L'Eglise apparaît obscure et non différente des choses humaines à ceux qui la regardent seulement de l'extérieur, à ceux qui ne la connaissent pas, à ceux qui ne veulent pas reconnaître en Elle sa secrète transcendance".

"Le Concile, a conclu le Saint-Père, n'a-t-il pas établi pour tous les fidèles, les prêtres, les religieux, les missionnaires, les époux chrétiens, l'obligation de "témoigner" le Christ. Si bien que tous nous sommes invités à reconnaître et à célébrer dans l'Eglise le signe et la beauté du Christ, de même que nous sommes tous tenus de contribuer par notre vie chrétienne à donner à l'Eglise une plus vivante et agissante capacité de faire rayonner la splendeur salvatrice du Christ".

Le dollar canadien gagne du terrain

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était à la hausse de 1-64 de cent hier et cotait à 92 21-32 au regard du cours en vigueur mardi.

La livre sterling était également à la hausse de 5-64 de cent et cotait à $2.79 19-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré sans changement hier et cotait à $1.07 15-16 en fonds canadiens.

La livre sterling demeurait également inchangée et cotait à $3.01 7-16.

Un témoin aurait vu le meurtrier de Spike

COLUMBUS, OHIO (UPI) — La police a trouvé un témoin qui aurait vu un homme quitter la scène du meurtre à l'heure où le théologien de Chicago, le Dr Robert Spike, a été tué. Spike était un chef des droits civils et il a été assassiné lundi matin dans la salle d'attente de l'United Christian Center, à moins d'une rue de l'université de l'Etat de l'Ohio. Selon le témoin, dont le nom n'a pas été donné, l'individu était blanc, dans la quarantaine. L'outil qu'il portait était rouge à une extrémité. Il avait environ 5 pieds et 10 pouces, portait des vêtements de travail et était de mince corpulence.

Ils jouaient au médecin et à l'infirmière

WARREN, MICHIGAN (UPI) — L'hôpital général Fairwood, situé à Warren, en banlieue de Detroit, est rempli d'hommes et de femmes qui jouent au médecin et à l'infirmière.

C'est ce qu'ont révélé hier les autorités de la ville après 18 mois d'enquête auprès de patients qui auraient été soumis à des interventions chirurgicales inutiles et traités par un personnel ne possédant pas de connaissances médicales et dispensant des médicaments sans en connaître la valeur.

Treize hommes et femmes ont comparu hier en cour sous l'accusation d'avoir pratiqué la médecine et d'avoir exercé la profession d'infirmières sans diplôme. Le propriétaire de l'hôpital, le Dr Sanford Stone, âgé de 53 ans, a pour sa part été accusé d'avoir donné abri à des imposteurs.

Selon George Parris, procureur du comté de Macomb, au moins deux des "médecins" n'avaient aucun entrainement médical et étaient de "parfaits imposteurs".

La police est encore à la recherche d'un des hommes. Tous les accusés ont été libérés sous caution.

UN VERITABLE ENFER — Les pompiers de Dallas, au Texas, ont eu fort à faire pour éteindre les flammes gigantesques qui se dégageaient d'un camion-citerne et d'un camion-remorque stationnés à une intersection de rues. Le sinistre a débuté quand un essieu du camion-citerne se cassa, provoquant un choc qui mit le feu à l'essence. Le camion-remorque qui stationnait tout près fut enveloppé par les flammes et plusieurs explosions se produisirent, sans toutefois faire de victimes.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 317-254

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
AUTO MOTEUR LTEE
Demanderesse
vs
GEORGES MOISAN
Defendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 31ième jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 478 St-Sauveur, Québec.
Lesdits biens consistent en Télévision, set de salon, etc.
LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC le 20 octobre 1966
A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 321-118

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
TESSEAU & RACINE LTEE
Demanderesse
vs
ROGER DOMPIERRE
Defendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 31ième jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 420 Fatima, Ste-Monique Les Saules.
Lesdits biens consistent en Télévision, set de salon, automobile Station Wagon Pontiac, appareil Hi-Fi.
LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC le 20 octobre 1966
A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 142-904

DANS LA COUR SUPERIEURE
AFFILIATED BUSINESS
FACTORS CORPORATION
Demanderesse
vs
TOWN & COUNTRY GAS & OIL
DISTRIBUTING CO. LTD
Defenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 31ième jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 756 Boul. des Capucins, Québec.
Lesdits biens consistent en: Machine à additionner, 2 classeurs en acier, pupitre, table, machine à cigarettes, jack, etc.
LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC, le 20 octobre 1966
A. BLAIS, H.C.S.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES

LES CANADIENS SEULS DANS LA LUTTE

La ligue Nationale de hockey a ouvert une nouvelle saison, hier soir, avec des joutes à New York et Boston. Comme nous avons accompagné les As pour leur joute hors-concours au Forum, aucun résultat ne nous était disponible au moment d'écrire ces lignes.

Cependant, nous n'avons aucun doute à savoir qui va terminer au premier rang du circuit Campbell pour la saison 1966-67. Et s'il y avait un pari-mutuel pour cette "course", la cote au tableau serait la plus basse possible, soit 1 contre 9.

Même si l'instructeur Hector "Toe" Blake refuse de l'accepter, les Canadiens sont réellement seuls dans cette lutte pour le trophée "Prince de Galles". Ils l'emporteront par plusieurs longueurs, et Blake pourra commencer à faire des préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe Stanley dès le début de février.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que les Habitants battront le record de 101 points, établi par les Red Wings de Detroit en 1950-51, mais ils ne devraient pas être très loin de ce total.

Il y a toujours les blessures qui peuvent déranger des projets, mais ce n'est pas un problème pour le Tricolore. Ce club a tellement une bonne réserve qu'il pourrait se permettre de perdre la moitié de son alignement, et là encore il pourrait faire lutte égale à ses rivaux.

L'instructeur Blake peut se préparer à passer un hiver très plaisant.

UN "FREE FOR ALL" POUR LES AUTRES CLUBS

Maintenant que le cas du Canadien est réglé, les discussions sont à savoir lesquels des trois autres participants réussiront à se "classer dans l'argent".

En toute sincérité, nous avons tendance à les placer tous dans le même sac et tirer au sort pour savoir qui obtiendra les deuxième, troisième et quatrième rangs.

Nombre d'experts semblent d'avis que les Bruins de Boston et les Rangers de New York seront encore les "enfants pauvres" du circuit, mais nous nous permettons de croire qu'il y aura un de ces deux clubs qui se permettra de déloger un des quatre grands. A dire lequel, c'est bien difficile.

Les Bruins et les Rangers semblent s'être améliorés, du moins sur papier, depuis le printemps dernier. On ne peut en dire autant des Black Hawks de Chicago, des Maple Leafs de Toronto et des Red Wings de Detroit.

Chicago a toujours Bobby Hull et Stan Mikita, mais ne possède pas encore ce que l'on appelle une vraie équipe. Les départs de Glenn Hall et Red Hay ne sont rien pour aider. Punch Imlach a ses ennuis avec ses vieux joueurs à Toronto, et les Leafs perdront plusieurs points précieux à cause de ce mauvais état d'esprit qui semble régner. Gordie Howe est toujours le pilier du Detroit, mais le cerbère Roger Crozier aura une "indigestion de caoutchoucs" si Sid Abel ne peut trouver un bon joueur de défense.

Tout ceci dit, voici le classement final que nous risquons: — le Canadien . . . par 20 longueurs; 2—Toronto; 3—Chicago; 4—Boston; 5—New York; 6—Detroit. Et en terminant, nos excuses aux partisans du Detroit qui sont assez nombreux chez nous.

EN DISCUTANT D'UN PEU DE TOUT . . .

Un athlète dont le travail sera suivi de très près dans la ligue Nationale de hockey, cet hiver, est certainement Bernard "Boom-Boom" Geoffrion . . . Nous avons dit il y a déjà quelques semaines que Bernard compterait 25 buts, s'il n'est pas blessé, et nous n'avons pas changé d'idée . . . Nous ne souhaitons que du succès à Geoffrion, qui a été le pilote des As au cours des deux dernières saisons et qui a servi la cause de l'équipe de la meilleure manière qu'il savait le faire . . .

Quelques amateurs de courses, toujours mécontents de la photo de la dixième course de samedi dernier à Québec, ont l'intention de faire signer une requête qu'ils veulent envoyer à la Canadian Trotting Association . . . Tout en admettant qu'ils ont raison d'être désappointés de voir que Lucky Bill a fini troisième, non deuxième, nous ne voyons pas ce que peut donner un tel geste . . . La CTA ne pourra absolument rien faire dans ce cas-là, surtout quand ils auront pris connaissance de la photo . . .

Les As juniors n'ont qu'une victoire en cinq joutes, mais leur situation est loin d'être désespérée . . . Les protégés de Len Corriveau montrent de l'amélioration à chaque rencontre et ne devraient pas tarder à faire du progrès au classement . . . Nos juniors reviennent au Colisée, ce soir, et leurs partisans auront l'occasion de constater par eux-mêmes le travail accompli depuis la dernière joute locale . . .

S'il y a des amateurs de football à Québec qui veulent passer un après-midi intéressant, une suggestion est de se rendre au stade municipal, dimanche . . . Les Lions du College St. Lawrence et les Titans de l'Externat Classique Saint-Jean Eudes se disputeront alors un match qui décidera du titre de la ligue Interscolégiale . . .

ROBERT GRIFFIN, un nouveau pilier pour les As juniors.

Le coeur est là, c'est encourageant

Dumont

Par Arthur TURBIDE

"Regardez les chiffres et vous vous apercevrez que notre rendement n'est pas si pitoyable que le laisse supposer notre fiche d'une victoire et de quatre défaites. Regardez dans la colonne des buts marqués. Nous en avons 23. Mais dans celle des buts alloués, nous en avons 25. Notre offensive n'est tout de même pas si méchante. Evidemment, notre défensive laisse à désirer mais je suis persuadé que nous avons une équipe qui connaitra du succès d'ici quelques joutes."

C'est ce qu'affirmait le gérant des As juniors de Québec hier soir à l'issue de l'exercice qui précédait le match de ce soir au Colisée, à 8h 15, et qui mettra en cause les As contre les Rangers de Drummondville, le seul club que les représentants de Québec ont pu renverser depuis le début de la saison.

Parlant de la joute de mardi soir à Trois-Rivières, durant laquelle les jeunes As ont tenu tête et fermement aux meneurs de la Ligue junior "A" du Québec avant de s'avouer vaincu au compte de 6-5, Dumont croit que malgré la défaite, les joueurs ont "finalement senti qu'ils pouvaient gagner des joutes". Il considère le revers comme une victoire morale, qui servira probablement de tremplin à une série de succès qui pourarient commencer dès ce soir.

BERGERON OPERE ?

Yvon Bergeron a appris une mauvaise nouvelle, hier, quand le médecin de l'équipe lui a dit que sa blessure au genou nécessitera peut-être une opération. Si tel est le cas, Bergeron pourrait être tenu au rancart pour plus d'un mois.

Bergeron sera remplacé ce soir par Claude Bernier qui jouera en compagnie de John Paris et de Ronald Gosselin.

Le trio formé de Ringuette, de Marion et de Genois demeurera intact tandis que le troisième trio sera composé de Bruneau, de Drapeau et de Beaulieu. Poitras et Genest seront les substituts. Mais il se peut que Genest soit absent à cause d'une blessure subie à la suite de son premier but dans la Ligue junior "A", marqué mardi soir. Il s'est écrasé sur la bande après avoir déjoué le gardien de but des Maple Leafs.

Du côté défensif, René Lavigueur est blessé à un bras mais il sera néanmoins sur la glace en compagnie de Bernard, de Renaud, de Griffin et de Rondeau.

"Le coeur est là même si les victoires se font attendre, ajoute Dumont. Ce qui importe, c'est que nos joueurs donnent le meilleur d'eux-mêmes en tout temps. Un jour viendra où le succès couronnera leurs efforts. Et ce jour est peut-être aujourd'hui. Les As reviennent devant leurs partisans et c'est une bonne chose".

HOCKEY

LIGUE JUNIOR SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	4	3	0	1	34	13	7
Dolbeau	4	3	1	0	37	18	6
Jonquière	4	3	1	0	30	32	6
Arvida	4	1	3	0	15	31	2
Alma	4	1	3	0	16	31	2
Port-Alfred	4	0	3	1	19	26	1

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	2	1	0	1	8	4	3
Californie	3	1	1	1	6	7	3
Victoria	1	1	0	0	2	0	2
Vancouver	2	1	1	0	7	6	2
Los Angeles	2	1	1	0	6	7	2
Seattle	2	1	1	0	6	7	2
San Diego	2	0	2	0	5	9	0

MARDI

Californie 3, Vancouver 2 (supp.)

HIER

Joute Hors Concours

Québec (LAH) 3, Montréal LNH) 10

Ligue de l'Est des E.-U.

New Jersey 7, New Heaven 4

Ligue Internationale

Dayton 5, Toledo 4

Joutes à venir

Vendredi, 21 octobre: Victoria à Seattle; Portland à Vancouver.

Samedi, 22 octobre: Vancouver à Portland, Californie à Seattle, San Diego à Victoria.

Dimanche, 23 octobre: Californie à Los Angeles; San Diego à Portland.

LIGUE JUNIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-Rivières	4	4	0	0	25	19	8
Sherbrooke	3	2	1	0	18	17	4
Sorel	3	2	1	0	13	11	4
Drummondville	3	1	2	0	11	15	2
Thetford	2	1	1	0	8	8	2
Québec	5	1	4	0	23	25	2
Shawinigan	4	1	3	0	14	17	2

Joutes à venir

Ce soir le 20 octobre: Drummondville à Québec; Sorel à Shawinigan; Thetford à Sherbrooke.

Vendredi le 21 octobre: Shawinigan à Thetford.

Dimanche le 23 octobre: Thetford à Québec; Shawinigan à Sherbrooke; Sorel à Trois-Rivières.

CALENDRIER SPORTIF

COURSES SOUS HARNAIS

Parc de l'Exposition: 101e programme de la saison, 10 courses, premier départ à 8 heures.

HOCKEY

Ligue Junior du Québec: Drummondville contre As de Québec, 8 heures 15, au Colisée.

TENNIS SUR TABLE

Tournoi Nap. Côté: Premières rondes du tournoi, à Place Laurier à 7:30 p.m.

Konik préfère les Rangers

MINNEAPOLIS (UPI) — George Konik, âgé de 28 ans a déclaré, hier, qu'il jouera pour les Rangers de New York de la ligue Nationale de hockey plutôt que pour l'équipe Nationale des Etats-Unis.

Les Rangers ont offert à Konik un contrat de deux ans sans diminution de salaire évalué à $15,000 par année. Konik a dit que l'offre "est si bonne que je ne puis me voir en train de la refuser."

Konik, ailier de l'équipe All-America de l'université de Denver en 1959-1960, a fait partie de l'organisation des Rangers.

Cela comprend aussi un certain temps avec Omaha de la ligue Centrale professionnelle de hockey," a dit Konik. "Je ne fais pas un retour uniquement pour jouer dans la ligue majeure, mais j'aime le hockey."

Les officiels de l'équipe Nationale des Etats-Unis espéraient que New York rétablirait Konik comme amateur afin qu'il puisse jouer sur le club auquel ils ont l'intention de donner un statut amateur international.

Balayage des Américains

MEXICO (UPI) — Ralph Boston a fait un saut de 26 pieds 5 1-2 pouces dans l'épreuve de saut en longueur hier aux "Petites Olympiques" et les Etats-Unis ont remporté les trois premières places dans le lancer du disque masculin pour s'acheminer plus avant vers une possible victoire d'ensemble dans les Jeux.

Boston, détenteur du record mondial de Nashville, Tennesse, s'est classé devant Luis Felipe Arety d'Espagne (23-10 1-5) et Abdlardo Pachezo de Cuba (23-10 1-4).

Al Oerter, qui a remporté à trois reprises une médaille d'or olympique, a triomphé dans l'épreuve du disque, Bob Humphrey de Los Angeles a terminé second et Neil Steinhaus d'Eugene, Oregon, fut le troisième.

Le lancer d'Oerter fut de 187 pieds 10 1-2 pouces, celui d'Humphrey de 178 pieds et celui de Steinhauer de 157 pieds 8 pouces, constituant ainsi un balayage des Américains dans le disque.

Les victoires ont donné 24 médailles d'or aux Etats-Unis comparativement à 24 pour la Russie.

Romuald Klin a remporté la première médaille d'or russe de la journée avec un lancer de 230 pieds dans l'épreuve du lancer du marteau. Le Hongrois Guyla Szivotsy est deuxième avec 211 suivi d'Ed Burke de Costa Mesa, Californie, avec 210 pieds.

Nicolay Smaga a pris la deuxième médaille d'or russe dans l'épreuve de marche de 20 kilomètres en réussissant un temps d'une heure 31 minutes et 4 secondes. Vittorio Visini d'Italie a terminé deuxième (1:32.17) et Jose Pedraza du Mexique troisième) 1:32.55). Les marcheurs américains, Ron Laird et Ralph Bowman, se sont classés sixième (1:37.52) et huitième (1:40.57).

Les Etats-Unis sont montés en tête dans le Penthatlon moderne avec encore une journée de compétition. Le caporal de l'armée des Etats-Unis, Jim Fresley de San Antonio au Texas, qui a remporté la compétition de tir, mardi, est arrivé deuxième dans l'épreuve de nage avec les jambes avec 3 minutes 52 secondes, pour quitter la troisième place dans l'ensemble et prendre la première.

Le capitaine John Dupont a pris la première place dans la compétition de nage avec 3 minutes 50.5 secondes.

Jim Grelle de Portland, Oregon, a terminé troisième avec 4 minutes 05.7 secondes dans la semi-finale éliminatoire pour la course de 1,500 mètres et il sera du nombre des finalistes dans cette rencontre aujourd'hui.

Grelle est le champion du mille à l'intérieur pour les Etats-Unis, et il a couru plus de milles en moins de quatre minutes que tout autre Américain.

Tommie Smith de San José, Californie, qui détient un record mondial encore en suspend dans le 220 verges, s'est retiré de l'épreuve du 400 mètres. Smith a invoqué le fait que l'on était en période hors-saison et qu'il ne se sentait pas en assez bonne forme pour le 400 mètres.

Gaston Roelants de Belgique, champion olympique en 1964 dans la course à obstacles, a remporté sa spécialité en 8 minutes 58.6 secondes. Guy Texerau de France est la deuxième avec 9 minutes 29.0 secondes et Taketsugu Sarawatari du Japon troisième en 9 minutes 39.4 secondes.

Tomas Jungwirth de Tchéchoslovaquie a pris le 800 mètres en 1 minute 51.9 secondes et Eddy Ottoz d'Italie a pris le 110 mètres haies en 14.1 secondes.

Dans les finales féminines, Irina Kirszenstein de Pologne a remporté le 200 mètres en 23.1 secondes, Ingrid Becker d'Allemagne de l'ouest a eu la victoire dans le saut en hauteur avec un saut de 6 pieds et Hilda Ramirez de Cuba a vaincu ses adversaires dans l'épreuve du javelot avec 128 pieds 8 1-2 pouces.

ICI ET LA

TENNIS SUR TABLE

Le tournoi de tennis sur table Nap. Côté se déroulera ce soir et demain soir dans le hall de Place Laurier, à Sainte-Foy.

Une cinquantaine de compétiteurs sont inscrits. Les premières rondes commenceront à 7h30. Le comité de ce premier tournoi, a réussi à obtenir les inscriptions des meilleures raquettes de la ville et du district. Nap Côté annonce qu'il fera revivre la ligue Québec-District, délaissée, il y a deux ans. Le circuit sera réorganisé à la demande des joueurs de classe A et B. Une réunion est fixée pour mercredi soir prochain le 26 octobre à 7h30, à 872 est rue Saint-Joseph.

LOISIRS DE QUEBEC

Les cours pour la formation des moniteurs de hockey ont commencé à l'Ecole Cardinal Roy et à l'aréna du Parc Victoria. 35 candidats sont inscrits, et parmi le groupe on compte des représentants des patros Saint-Vincent, Laval et Roc-Amadour, des Centres de Loisirs Mgr Marcoux, Saint-Sacrement, Sainte-Claire d'Assise, Saint-Albert Le Grand, Notre-Dame-de-Pitié, des différents parcs de l'OTJ de Québec et de quelques autres centres de la région.

La Fédération des loisirs de Québec annonce que son service d'arbitres est à la disposition des organisations du diocèse pour les catégories mosquito à intermédiaire. Les intéressés peuvent communiquer avec Jean-Charles Pageot.

BADMINTON

Claude Méthot s'est mérité le championnat en simple masculin des étudiants de l'université Laval avec une victoire en finale de 15-0, 15-9 contre Jean-Marc Drouin

JACKSON ESQUIVE — Le fameux Russ Jackson, quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa se faufile sur la gauche de façon habile pour éviter le blocage du demi-arrière Jim Reynolds (29) des Tiger Cats de Hamilton.

27 joueurs élus en vue des trophées du football

Les noms des 27 joueurs élus lors du premier scrutin pour le choix des candidats aux trophées de football de "Canadian Schenley" ont été annoncés hier à Montréal. Les joueurs suivants ont été choisis par les rédacteurs sportifs et les commentateurs de la radio et de la télévision de chacune des neuf régions de football du Canada.

Un seul des finalistes de l'année dernière apparaît sur la liste des candidats. Il s'agit de Wayne Harris, des Stampeders de Calgary, qui avait été choisi comme joueur de ligne de l'année en 1965.

Les deux autres gagnants de l'année dernière étaient George Reed, des Roughriders de Saskatchewan, choisi comme le joueur qui s'est fait le plus remarquer et Zeno Karcz, des Tiger Cats de Hamilton, choisi comme joueur canadien de l'année.

Le vétéran Don Luzzi, des Stampeders de Calgary, qui avait été choisi comme joueur de ligne de l'année en 1958, a été choisi par les électeurs de Calgary comme candidat au titre de joueur qui s'est fait le plus remarquer.

Russ Jackson, quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, a été choisi encore une fois cette année comme candidat aux titres de joueur qui s'est fait le plus remarquer et joueur de l'année. Il avait gagné ces deux trophées en 1963 et il avait également été le joueur canadien de l'année en 1959.

Le prochain scrutin, au début de novembre, portera le nombre des candidats de 27 à 6. Les électeurs choisiront trois joueurs de la Conférence de l'Ouest et trois joueurs de la Conférence de l'Est.

	Joueur qui s'est fait le plus remarquer	Joueur canadien de l'année	Joueur de ligne de l'année
Lions de C.-B.	Eilmes	Cacic	Cacic
Eskimos d'Edmonton	Thomas	Brewer	Sims
Stampeders de Calgary	Luzzi	Evenshen	Harris
Roughriders de Saskatchewan	Lancaster	Urness	Benecick
Blue Bombers de Winnipeg	Raimey	Neilsen	Minnick
Tiger Cats de Hamilton	Henley	Kuntz	Locklin
Argonauts de Toronto	Luster	Taylor	Frank
Rough Riders d'Ottawa	Jackson	Jackson	Lehman
Alouettes de Montréal	Lisbon	Learn	Lalonde

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	11	1	0	226	141	22
Hamilton	8	4	0	228	138	16
Montréal	6	6	0	141	84	12
Toronto	3	9	0	139	254	6

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Saskatchewan	8	5	1	302	295	17
Winnipeg	6	7	1	221	210	13
Calgary	5	8	1	172	215	11
Edmonton	5	8	1	202	278	11
C.-Britannique	5	9	0	234	226	10

Joutes à venir

Samedi, 22 octobre: Hamilton à Montréal; Edmonton à Saskatchewan.

Dimanche, 23 octobre: Ottawa à Toronto; Colombie-Britannique à Winnipeg.

Mardi, 25 octobre: Saskatchewan à Calgary.

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Moy	PP	PC
Dallas	4	0	1	1.000	193	55
St. Louis	5	0	1	1.000	148	87
Cleveland	3	2	0	.600	155	86
Washington	3	3	0	.500	121	131
Philadelphie	3	3	0	.500	119	154
Pittsburgh	1	4	1	.200	112	166
New York	1	4	1	.200	97	183
Atlanta	0	6	0	.000	75	194

Division Ouest

	G	P	N	Moy	PP	PC
Green Bay	5	1	0	.833	129	71
Los Angeles	4	2	0	.667	118	90
Baltimore	3	2	0	.600	139	102
San Francisco	2	2	0	.500	102	117
Chicago	2	3	0	.400	60	89
Detroit	2	4	0	.333	80	112
Minnesota	1	3	1	.250	105	106

Joutes à venir

Dimanche, 23 octobre: Atlanta vs Green Bay (à Milwaukee); Dallas à Cleveland; Detroit à San Francisco; Los Angeles à Chicago; Minnesota à Baltimore; Philadelphie à New York; Saint-Louis à Washington.

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
New York	4	1	1	128	98	.750
Buffalo	3	3	1	168	164	.500
Boston	2	2	1	92	111	.500
Houston	3	3	0	171	126	.500
Miami	1	5	0	96	172	.167

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
San Diego	4	1	1	157	71	.750
Kansas City	4	2	0	181	137	.667
Oakland	3	3	0	108	129	.500
Denver	1	5	0	81	184	.167

Joutes à venir

Dimanche, 23 octobre: Kansas City à Denver; Miami à Houston; Oakland à New York; San Diego à Boston.

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Toronto	6	3	0	241	200	.667
Norfolk	6	3	0	214	181	.667
Hartford	5	4	0	218	232	.556
Philadelphie	5	4	0	247	248	.556
Brooklyn	3	6	0	199	250	.333

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Orlando	7	2	0	310	147	.778
Charleston	7	2	0	157	179	.778
Montréal	5	4	0	312	232	.556
Richmond	1	8	0	149	266	.111
Wheeling	0	9	0	117	157	.000

Joutes à venir

Vendredi, 21 octobre: Toronto à Montréal.

Samedi, 22 octobre: Richmond à Brooklyn; Wheeling à Hartford; Philadelphie à Norfolk.

Dimanche, 23 octobre: Charleston à Orlando.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	3	3	0	0	108	45	6
Queen's	3	2	1	0	71	53	4
Western	3	1	2	0	40	77	2
McGill	3	0	3	0	43	87	0

RESULTATS

Toronto 35, McGill 19

Queen's 24, Western 9

Joutes à venir

Samedi, le 22 octobre: McGill à Toronto, Western à Queen's.

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Québec)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Lawrence	2	2	0	0	44	19	4
Saint-J. Eudes	3	2	1	0	73	45	4
Séminaire	3	0	3	0	45	98	0

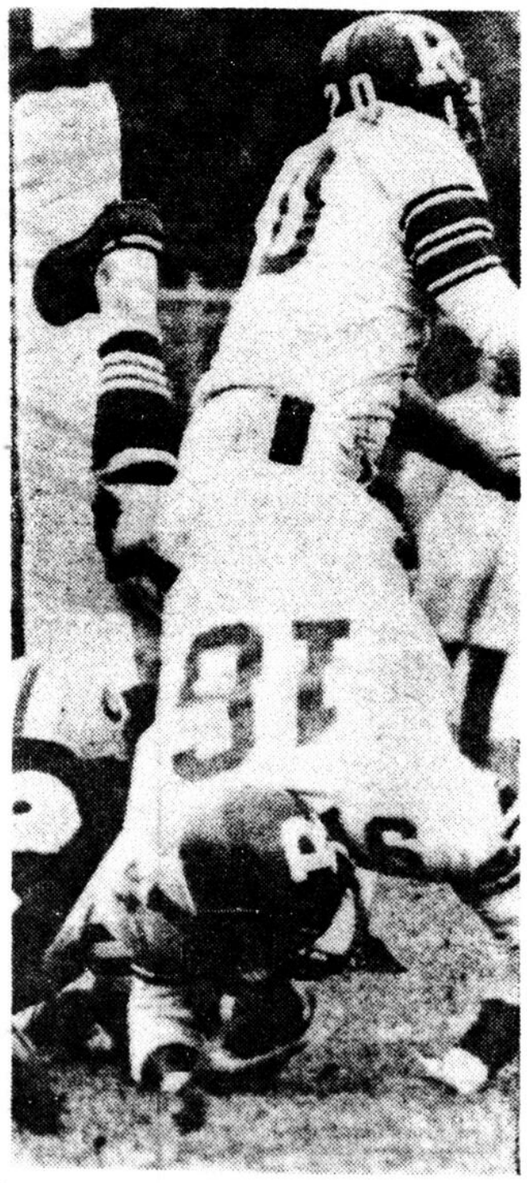

CULBUTE — Le demi-arrière Bo Scott (16) des Rough Riders d'Ottawa exécute une pirouette déterminée à travers la ligne serrée des Tiger Cats de Hamilton afin d'éloigner le ballon. L'ailier Mike Blum (20) des Riders se charge de retenir un autre rival menaçant.

George BORK sera au quart à la place de FALONEY samedi

MONTREAL (PC) — Le pilote Darrell Mudra, des Alouettes de Montréal, a révélé hier que George Bork, qui a été le substitut de Bernie Faloney pendant la plus grande partie de la saison, débutera au poste de quart-arrière contre les Tiger-Cats de Hamilton ici samedi.

Bork, qui a assuré aux Alouettes une place dans les séries éliminatoires de la Conférence de football de l'Est en les conduisant à un gain de 27-11 sur les Argos de Toronto samedi dernier, a été soumis au repêchage la semaine dernière, mais aucune équipe de la ligue Canadienne de football ne l'a réclamé.

Toutefois, il a refusé de demeurer inactif pendant la balance de la saison et a demandé aux instructeurs de lui donner une autre chance.

Mudra a également révélé que le demi blessé Bob Paremore avait été soumis au repêchage en même temps que Bork, mais qu'on avait rayé son nom de la liste lorsque les Cats ont manifesté un certain intérêt en lui.

On avait soumis les deux joueurs au repêchage dans le but d'obtenir Art Baker pour remplacer Paremore. Hamilton a subséquemment réclamé Baker.

En somme, Mudra est heureux du retour de Paremore qui remplacera, samedi, le flanqueur blessé Donnie Davis, lequel doit subir une opération au genou aujourd'hui et ne reviendra pas au jeu cette saison.

Le pilote a l'intention d'utiliser Paremore en compagnie des demis Don Lisbon et Phil Brady contre Hamilton et espère le retour du centre-arrière J.W. Lockett contre Ottawa le 30 octobre, lors du dernier match régulier de la saison.

Le seul autre changement prévu sera l'emploi de Billy James Doss tant à l'offensive qu'à la défensive.

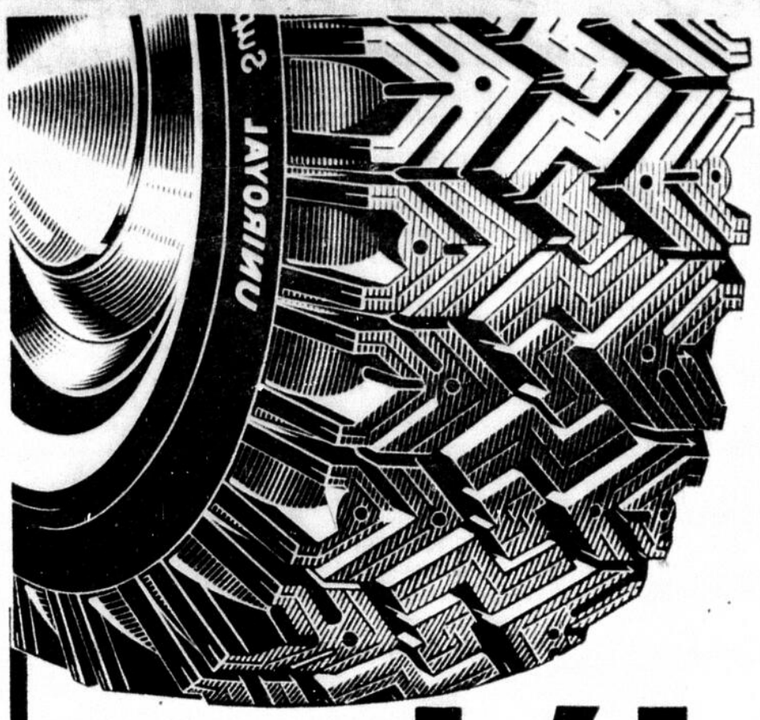

ROULEZ SECURITE POUR L'HIVER!

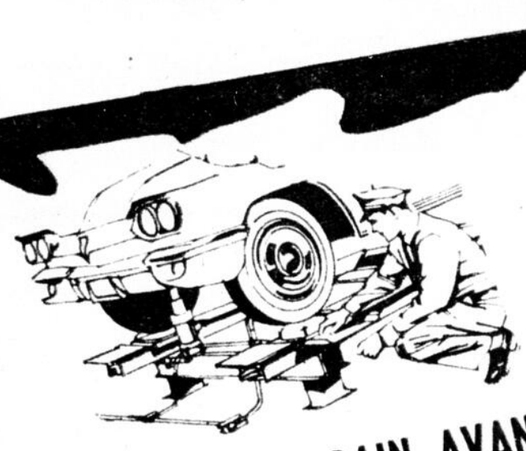

REGLAGE DU TRAIN AVANT

Réglage des roues avant, réglage de rod de conduite. Toutes les marques d'automobiles.

Pièces en supplément.

$7.95

4 ROUES (4 PAIRES) SABOTS A FREINS

Vérification des tuyaux hydrauliques, ajustement des freins manuels, vérification du maître cylindre. Chevrolet, Dodge, Ford, Plymouth, années 1958 à 1965. Autres marques à prix relativement bas. Garantie de 20,000 milles ou 20 mois.

LA PAIRE

$4.88

AMORTISSEURS

'Royaline' - pour la douceur de roulement. Toutes les voitures populaires. Garantie de 20,000 milles ou 20 mois. Installation gratuite.

CHACUN $5.95

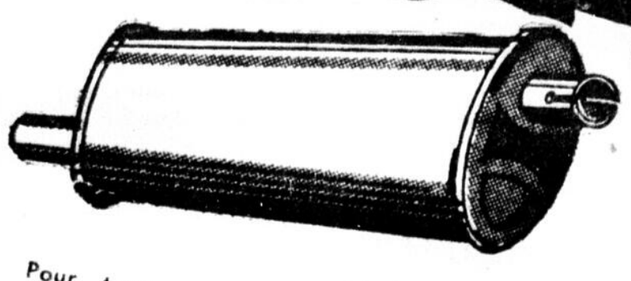

Pour toutes les Chevrolet, Pontiac 1958 à 1965. Garantie à vie contre éclatement et défauts de fabrication. Installation comprise...

$8.95

Prix comparablement bas pour autres marques

DAIGLE TIRE SERVICE LTEE
2480, 1re AVENUE, QUE.
TEL.: 529-9645

UNIROYAL

Début du championnat de golf féminin à Mexico

MEXICO (PA) — Mme David Welts, une ménagère de 29 ans de Washington, est à la tête d'une équipe américaine remaniée qui fait face ces jours-ci à la France, l'équipe qui défend son titre, et à 17 autres nations dans le deuxième championnat mondial féminin de golf.

Les Etats-Unis et la France sont également favoris dans cette rencontre de 72 trous qui durera quatre jours et dans laquelle les deux meilleurs pointages de chaque équipe de trois joueurs compteront à chaque jour pour le total final.

Les Françaises, menées par la jeune Catherine Lacoste, ont remporté le tournoi inaugural, il y a deux ans à Paris, en défaisant les Américaines par un trou, 588 à 589.

Mme Welts, championne féminine amateur des Etats-Unis à trois reprises, a déclaré: "Nous attendons de grandes choses du bébé de l'équipe, Shelly Hamlin."

Mlle Hamlin, une jeune Californienne de 17 ans encore aux études, a remplacé à la dernière minute Mme Don Carner, l'ancienne Jo-Anne Gunderson du Massachusetts.

ELLE Y ETAIT EN 1964

Le troisième membre de l'équipe américaine est Mme Théodore Boddie, autrefois Barbara Fay White de la Louisiane, la seule joueuse de l'équipe de 1964.

La France présente pour sa part le même trio qui triompha à Paris: Bridgitte Varangot, qui a remporté deux fois le ttire féminin de l'Angleterre, Chaldine Cros, qui a pris les titres de France et d'Allemagne, et celle qui est spécialiste des longs coups Mlle Lacoste, âgée de 21 ans et fille du fameux détenteur français de la Coupe Davis René Lacoste.

Le tournoi sera disputé sur le parcours relativement plat de 6,250 verges du "Mexico Country Club".

Le Canada est considéré comme une forte menace, comme d'ailleurs l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'équipe combinée de l'Angleterre et de l'Irlande.

Les Canadiennes ont à leur tête Mme Marlene Stewart Streit, gagnante du titre de l'Angleterre et des Etats-Unis et de calibre international depuis des années. Ses coéquipières sont Mme Gail Harvey Moore, une jolie institutrice d'une école de Vancouver, et Gayle Hutchins, qui vient à peine de quitter les rangs juniors.

RESULTATS A MONTREAL

TROT — BOURSE $1,000

6 Gus The Great (Lachance), 4.80, 3.00, 2.70; 1 Preferred Stock, (Bardier), 5.10, 3.50; 3 The Capon, (Baillargeon), 3.00.
Temps: 2:14 4-5.
Ont aussi couru: Little Ace, Henville Lad, The Web, Thunder Shower, Sue Valenti.

AMBLE — BOURSE $1,100

5 Belle Cash (Lachance), 8.00, 3.80, 2.80; 2 Shafter Diamond, (Savignac), 3.60, 2.70; 7 Franco Kid, (Guindon), 4.30.
Temps: 2:11 3-5.
Ont aussi couru: Senator Eric, Hy Creed, Joe Symbol, Brave Margaret, Royal Indian.
Pari-double $17.50.

AMBLE — BOURSE $1,000

7 Scotch Newport, (Caldwell), 7.50, 4.10, 4.00; 5 Easter Guy, (Bourgon), 20.00, 10.10; 3 King Sherry, (St-Jacques), 5.30.

EN RACCOURCI

Le gouvernement américain a estimé **avoir perdu $8,000,000** au cours de la saison de courses sous harnais de trois mois qui vient de se terminer à la piste Yonkers de New York. Ce chiffre représentant les taxes jamais perçues sur les gagnants des paris "twin doubles" **à cause de fraude,** a été évalué à la suite de l'arrestation de trois autres employés de la piste. Un grand jury fait enquête sur cette affaire... Romulus Hanover, Nardin's Byrd et Meadow Elva, seront les favoris pour remporter le **derby Futurity** de $52,194.50 qui sera couru à la piste Roosevelt samedi soir... **Buckpasser** a facilement gagné la classique Lawrence Realization de $54,600 hier à Aqueduct pour porter sa série à 11 victoires d'affilée et le montant de ses bourses à $1,147,049... Le fameux coursier **Tom Duane** a été inscrit dans le Stakes Messenger qui sera couru à Roosevelt le 29 octobre... Un yacht suédois a fini premier et un **yacht canadien a terminé sixième** dans la quatrième course de classe Dragon mettant à l'enjeu le trophée du roi Paul de Grèce... **Harry "Peanuts" Lowry,** l'un des meilleurs golfeurs dans le monde du baseball, a pris l'avance en première ronde hier dans le tournoi de golf annuel des célébrités au Canyon Country Club... Le boxeur mi-moyen junior **Vicente Rivas** du Venezuela a exprimé sa confiance hier qu'il pourrait répéter sa victoire contre l'Italien Sandro Lopopolo, le champion mondial mi-moyen junior, lorsque tous deux se feront face à Rome vendredi soir... Le golfeur gaucher **Bob Charles** de Nouvelle Zélande a réussi un 66 hier pour vaincre **Arnold Palmer** de Latrobe, Penn., et augmenter son avance à six coups dans la série de quatre matches hors-concours que se disputent ces deux vedettes du golf... **Un jeune spectateur a été tué** et au moins 22 autres ont été blessés dans deux accidents hier qui ont assombri le début de la 10e classique d'auto de course grand prix tourisme à Buenos Aires.

Mlle LaMarsh devra exercer son influence

OTTAWA (PC) — Robert McCleave, député conservateur de Halifax, a demandé hier au secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, d'exercer son influence auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion afin d'empêcher les réseaux de TV Radio-Canada et CTV de transformer la partie de la coupe Grey "en un véhicule de publicité pour les barons de la bière". Mlle LaMarsh étant absente des Communes, on n'a pas répondu à la demande.

TROT — BOURSE $1,000

2 Chapman Hanover, (Grandmaison), 55.80, 9.20, 6.80; 5 Czar Vonian, (Bouthillier), 5.70, 4.40; 1 Majestic (Hanna), 4.60.
Temps: 2:14 2-5.
Ont aussi couru: Bvhalia Dean, Mr. Simpson, Cherry Freeze, Hoot Charm, Tanglejo.
Quinella: $58.60.

AMBLE — BOURSE $1,000

5 Cunny's Bud, (Turcotte), 5.50, 3.30, 2.90; 3 Count Pick, (Bardier), 4.90, 3.60; 4 Hall Way, (Morel), 4.20.
Temps: 2:13 4-5.
Ont aussi couru: Express Belle, Colona Hanover, Sugar Lind, Marian Special, Adios Widow.

AMBLE — BOURSE $1,300

1 Marvelous Pick, (Hanna), 27.00, 10.10, 5.00; 2 J. S. Dale, (Lachance), 4.80, 3.40; 3 Dainty Brooke, (Grise), 6.30.
Temps: 2:10 2-5.
Ont aussi couru: Stoney C., Gypsy Baron, Mifflin Hanover, Little Cherry, Keyko.

TROT — BOURSE $1,400

2 Faber Mac Mic, (Ponton), 7.00, 4.00, 3.30; 4 Fabrioni, (Hanna), 7.10, 3.40; 1 Gota's G., (Lachance), 2.50.
Temps: 2:09 4-5.
Ont aussi couru: Joppa's Surprise, Kimble, Avalon Cella, Riddell Bronze, Retiré: Campbellton.
Quinella: $26.50.

AMBLE — BOURSE $1,300

2 Adios Watts, (Côté), 4.50, 2.50, 2.80; 3 Divad, (Lachance), 2.60, 3.00; 5 Beautiful Kathy, (Baillargeon), 7.50.
Temps: 2:08.
Ont aussi couru: D. C. Champ, Invincible Pick, Pixellen, Avalon Frost, Precision Kir.

AMBLE — BOURSE $2,500

7 Score Time, (White), 5.60, 3.50, 2.80; 3 Ray Mir, (Dostie), 3.80, 3.30; 1 Lynden Almer, (Webster), 4.50.
Temps: 2:07 2-5.
Ont aussi couru: The Dramer, Adican Bobo Hal, Monsieur Richelieu.

AMBLE — BOURSE $1,100

3 Meadow Byrd, (Ponton), 7.80, 3.60, 3.30; 4 Ina Brooke, (Bédard), 5.10, 4.30; 2 Armbro George, (Desjardins), 6.20.
Temps: 2:10 1-5.
Ont aussi couru: Delaway, Deans Gale, Lilly Vonian, Bees Lady, Jet Shadow.
Exacta: $42.30.

CURLING

Voici les résultats de la deuxième ronde dans la compétition Président et Vice-Président qui s'est continué hier au club de curling Cambrai. Sam Coughlin 9, Gerry Dempsey 3; James Cornell 13, Ray Wayland 11; Russel Rourke 10, Georges Belley 7; Guy Letarte 8, Roger Guy 4; John Rourke 8, Winston Belley 6; Benoit Cantin 8, Pierre Lévesque 4.

Les gouverneurs de la LNH se réunissent

NEW YORK (UPI) — Le Bureau des Gouverneurs de la ligue Nationale de hockey tient aujourd'hui sa rencontre semi-annuelle. Au même moment, des représentants des six nouveaux clubs de l'expansion feront aussi une réunion.

Les deux groupes ont prévu une conférence conjointe pour demain, mais un porte-parole de la LNH a dit que le projet d'expansion n'est pas à l'agenda.

Trois des six nouvelles équipes, qui doivent toutes ouvrir lleur première campagne la saison prochaine, construisent de nouvelles arénas et on leur demandera de faire rapport des progrès, a dit le porte-parole. Ces équipes sont Minneapolis - Saint - Paul, Los Angeles et Philadelphie.

Les trois autres clubs de l'expension seront à Saint-Louis, Pittsburg et San Francisco.

INSCRITS AVEC CHOIX COMMENTES

COURSE NO 1 — TROT à réclamer $1,250 — BOURSE $500

2—King's Cadet, $1,250, J. Cyrenne,	Celui-ci ou	2-1
1—Fair Doll, $1,500, I. Aubin,	Celui-ci	5-2
6—Argo Dream, $1,250, A. Alain,	Revient fort	4-1
3—Rapid Express C, $1,500, B. Gervais,	Manque de fini	7-1
7—Stagehand, $1,250, P. Massé,	Part possible	10-1
5—Miss Havana Who, $1,500, M. Aubin,	Revient après absence	12-1
4—Diamond Wick, $1,500, N. Tremblay,	J'en doute	14-1
8—Scotch Bomb, $1,250, P. Blouin,	Prochaine fois	14-1

COURSE NO 2 — AMBLE à réclamer $1,000 — BOURSE $500

3—Poplar Tanny, $1,250, F. Blouin,	Choix logique	8-5
1—Cindy Dale, $1,250, M. Giguère,	Peut faire mieux	2-1
4—Lusty Hal C, $1,000, J. Cyrenne,	A surveiller	5-2
7—Little Hawk, $1,000, M. Aubin,	Part trop loin	4-1
6—Park Review, $1,000, J. Guénette,	Finit fort	7-1
5—William Byrd, $1,000, W. Hébert,	C'est bien qualifié	10-1
2—Knight Flight, $1,000, R. Roberge,	Devrait finir loin	14-1
8—Sonny's Pointer G, $1,000, A. Blouin,	Gardera sa position	14-1

COURSE NO 3 — AMBLE N.G. de $1,000 en 1966 — BOURSE $600

1—Québec Bri, A. Côté,	Ce soir ou jamais	3-2
2—Winged Freight, M. Aubin,	Prendra les devants	2-1
4—Cindy's Widow, Y. Breton,	Revient vite	7-2
5—Linda C. Chief, Y. Boily,	Dernière excellente	5-1
6—Adios Bull, E. Semple,	Mal placé	7-1
7—Splish Splash, J.-L. Gingras,	Peu probable	9-1
8—Irish Peter, R. Roberge,	Pas riche	12-1
3—Midnight Frost, P. Noël,	Petite part	14-1

COURSE NO 4 — AMBLE à réclamer $1,000-$1,250 hdp — BOURSE $550

1—Just Barry, $1,000, N. Tremblay,	Tous les avantages	2-1
2—Eros, $1,000, F. Blouin,	Sera proche	5-2
3—Doctor Spencer A, $1,000, M. Giguère,	A surveiller	4-1
7—Indian Creed, $1,000, W. Lépine,	S'ennuie d'Hermas	7-1
5—Royal's Pride, $1,250, P. Noël,	Attelé dur	10-1
8—Intrigante C, $1,750, L. Duquette,	Devra faire vite	12-1
6—Blue Watters, $1,000, M. Aubin,	Ne sait pas nager	14-1
4—Monsieur Carnaval, $1,500, C. Miville,	Se reprendra	14-1

COURSE NO 5 — TROT N.G. de $1,000 en 1966 — BOURSE $550

6—Emperor Mir, J.-A. Verret,	Tout seul	7-5
7—Eddie F. Scot, L. Pettigrew,	S'il ne casse pas	2-1
1—Rus Crane, B. Gervais,	Pôle aidera	3-1
2—Eagle Mir, Alex. Pagé,	Suivra de loin	5-1
3—Bill Scotch, J. Lemay,	Pas Lacordaire	8-1
4—Demon Day, M. Giguère,	Faible part	12-1
8—Bunter Way, P. Massé,	Ferait mieux à Jonquière	14-1
5—Helen Drummond, N. Tremblay,	Pas d'affaire là	14-1

COURSE NO 6 — AMBLE N.G. de $1,000 à vie — BOURSE $650

2—Erney Goose, M. Giguère,	Classe pour lui	8-5
7—Jo G.D., A. Côté,	Viendra de loin	2-1
8—Abe Adio, E. Semple,	Devra faire vite	4-1
4—Teenie Adio, M. Aubin,	Part possible	7-1
5—Huntingdon Boy, L. Duquette,	Suivra de loin	10-1
6—Leon C. Direct, (Pas nommé),	Qui conduira ?	12-1
3—Miss Jane Brook, R. Roberge,	Eligible	14-1
1—Danny Express, G. Mallard,	Pôle aidera	14-1

COURSE NO 7 — TROT G. $1,000 et plus en 1966 — BOURSE $800

6—Merrie Victor, J. Lemay,	Encore une fois	2-1
3—Crystal Fifi, M. Aubin,	Dernière bonne	5-2
2—Armbro Nibble, J.-P. Courchesne,	Peut causer surprise	4-1
5—Jacet's Son, R. Moreau,	Nouveau proprio	7-1
4—Southern Chief, J. Cyrenne,	S'il ne casse pas	10-1
8—Mr. Pop, B. Gervais,	Attendra position	14-1
7—My Scotch, J.-A. Verret,	Attelé dur	14-1
1—Eddie Boy Jr, P. Massé,	Trop fort pour lui	14-1

COURSE NO 8 — AMBLE N.G. de $1,500 en 1966 cd. — BOURSE $750

1—Dannybee, $1,500, P. Noël,	Tous les avantages	2-1
2—Jet Byrd, $1,500, Y. Catellier,	Pas régulier	5-2
3—Brown King, $1,500, J. Lefebvre,	Désappointe	4-1
5—Josedale Proton, $1,500, M. Aubin,	Un peu dur	6-1
6—Laura Cax, (Pas nommé),	Conduira la course	9-1
4—Shadydale Ballad, M. Giguère,	Peut tout prendre	12-1
7—Sterling Wick, (Pas nommé),	Peut probable	14-1
8—Thunder Hanover, $1,500, N. Tremblay,	Plus le même	14-1

COURSE NO 9 — AMBLE N.G. de $2,500 en 1966 cd. — BOURSE $900

2—Highlawn Spud, $3,000, B. Gervais,	Dure a vaincre	8-5
6—Braids, $3,500, M. Giguère,	Sera proche	2-1
4—Rover Boy, P. Noël,	Dans sa classe	5-2
3—Regal Yates, N. Tremblay,	Pas déclassé	4-1
1—Bonanza Pick, J.-P. Courchesne,	Nouveau venu	8-1
7—Big Chief M, R. Bruyère,	Prochaine fois	12-1
5—Ive's Hope, C. Miville,	Plus le même	14-1

COURSE NO 10 — AMBLE N.G. de $1,000 en 1966 cd. — BOURSE $650

1—Kita Clap, R. Roberge,	Clé de l'exacta	2-1
3—Rhodes, J.-M. Marcoux,	Toujours proche	5-2
4—W.C. Scott, B. Gervais,	Peut tout prendre	4-1
5—Eliminator, (Pas nommé),	Pas encore éliminé	7-1
6—Wonderful Mir, M. Giguère,	A surveiller	10-1
2—Northwood Diana, G. Beauchemin,	Monte de classe	14-1
7—Countess Clay, P. Noël,	Mal placé ici	14-1
8—Foudre Noire, J.-P. Courchesne,	Oublions-le	14-1

Contrat de quatre ans pour Roger Crozier

DETROIT (PC) — Le directeur général Sid Abel a révélé hier que le gardien Roger Crozier avait signé un contrat sans précédent de quatre ans avec les Red Wings de Detroit.

"C'est ce qu'il désirait" a ajouté Abel en expliquant pourquoi le gardien de 24 ans avait obtenu le plus long contrat dans l'histoire de l'équipe.

"Roger désirait un tel contrat pour des raisons de sécurité et je suis heureux qu'il ait accepté", a dit Abel. "Le contrat contient des clauses de boni qui sont négociables de nouveau."

Crozier commençait hier soir sa quatrième saison avec les Wings. Il s'est mérité le trophée Conn Smythe en raison de sa tenue dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley le printemps dernier.

Red Barber accompagne les Dodgers au Japon

NEW YORK (UPI) — Les "pauvres" Dodgers de Los Angeles sortiront de leur cachette prochainement.

Une quinzaine de jours après avoir été humiliés par les Orioles de Baltimore dans la série mondiale, les Dodgers s'embarquent pour une longue série de joutes hors-concours qu'ils disputeront à des équipes japonaises. C'est un long voyage, qui suit une longue saison de baseball, mais peut-être plus facile que s'ils devaient être opposés à leurs voisins.

Maintenant on dit que le baseball japonais n'est plus ce qu'il était.

C'est du moins l'opinion de Red Barber, "la voix des Dodgers", qui doit quitter les Etats-Unis pour Tokyo où il décrira une joute entre les champions de la Ligue Nationale et les Giants de Yomiuri.

"La qualité du baseball japonais s'est constamment améliorée, a dit Barber avant de s'embarquer sur l'avion. Pendant ce temps, le baseball américain ne s'est pas amélioré parce qu'il est rendu au sommet. La seule chose qui a changé dans le baseball américain, ce sont les individus. Quant au jeu, il est demeuré le même."

Barber ajoute: "Les Japonais, d'autre part, ont réalisé que leur baseball devait s'améliorer lorsque des équipes américaines les ont visités après la deuxième guerre mondiale. Ils ont fait du travail depuis. Leur plus grave problème réside dans leur stature Ils ne sont pas aussi gros et grands que les Américains et du même coup pas aussi puissants."

Barber enregistrera deux joutes entre les Dodgers et les Giants en fin de semaine: une joute en entier et quelques points saillants d'une autre. Le tout sera présenté sur le réseau ABC, aux Etats-Unis, le 29 octobre.

Les Giants de Yomiuri ont gagné le championnat de la Ligue Centrale cette année et ils devancent les Hawks de Nankai par 3-2 dans la série mondiale Japonaise.

Barber a déclaré que les Dodgers présenteront un meilleur spectacle parce qu'ils ont perdu la série mondiale en quatre joutes.

"Il serait difficile pour l'Américain moyen de penser que le champion de la Ligue Nationale serait renversé par un rival japonais, ajoute Barber. Mais les Dodgers ont été humiliés et, pour être un brin incorrect, on peut dire qu'il n'ont tout simplement rien gagné. Ils ne vont donc pas là-bas pour être battus par les Japonais."

"Sans les services de Koufax et de Drysdale, qui n'ont pas fait le voyage, les Dodgers devront travailler plus forts. Koufax et Drysdale auraient probablement été trop puissants pour les Japonais. Sans eux, les Dodgers devront lutter plus farouchement."

Barber, qui a passé 37 années de sa vie comme commentateur, voit le baseball comme un reflet du cycle de vie dans lequel nous marchons, nous courons, puis plus lentement avant de marcher encore. "Le baseball veut dire l'hamatiste individuel avec ses espérances et ses craintes. C'est le triomphe d'un individu déployant le meilleur de son habileté, la tristesse d'un individu talentueux qui n'utilise pas ses talents. S'est la beauté et le synchronisme du ballet".

Et même s'il a été congédié par les Yankees de New York il y a quelques semaines, Barber a dit qu'il se portait bien, comme jamais auparavant et qu'il est plus enthousiaste que jamais envers le baseball.

"Je radiodiffuserai des joutes des ligues majeures l'an prochain," a-t-il dit. Plusieurs clubs ont requis mes services. Les Yankees m'ont fait une grande faveur, la plus grande de ma vie, lorsqu'ils m'ont congédié. Je me sens plus jeune de 30 ans. Et c'est ce que je vais dire à Mike Burke (l'actuel président des Yankees) lorsque je le rencontrerai," conclut Barber.

Quarcy tentera de supplanter Nielsen

LOS ANGELES (UPI) — Jerry Quarcy, un jeune poids lourd de Bellflower, Californie, qui n'a pas combattu depuis qu'il a subi sa première défaite contre le vétéran Eddie Machen en juillet dernier, tentera de défaire ce soir Bill Nielsen d'Omaha, Nebraska, dans un combat de dix rondes à l'auditorium olympique.

La fiche de Jerry est de 17 victoires, une défaite et trois matchs nuls et il essaiera de faire de Nielsen sa 11e victime par knockout. Nielsen, qui est âgé de 27 ans, a une fiche de 23-9-2 et il a déjà fait face à des boxeurs de la trempe de Brian London, George Chuvalo et Tom McNeely.

Quand il était amateur, il a perdu aux mains de Cassius Clay par un verdict contesté au cours du tournoi national des "Golden Gloves" en 1959. Il y a aussi au programme un combat mi-moyen entre José Valenzuela et Andy Gonzales.

Acquisitions et déplacements

Par la UPI

Même si le temps se prête beaucoup plus au sport du hockey, il n'en reste pas moins que les équipes du baseball majeur ne sont pas au repos complet. Plusieurs nouvelles ont été annoncées hier et en voici un résumé succinct.

LE FRERE DE RICHIE ALLEN AVEC LES PHILLIES

Les Phillies de Philadelphie ont complété leur liste de 40 joueurs, hier, en faisant l'acquisition de six joueurs de l'équipe de Spartanburg de la Ligue de la Caroline de l'Ouest. C'est ce qu'a annoncé le gérant général des Phillies, John Quinn.

Les six joueurs en question sont: Ron Allen, un joueur de premier-but, frère de Richie Allen qui évolue au troisième-but avec les Phillies; John Penn, un lanceur droitier de même que Lowell Palmer; Denny Doyle, un joueur de deuxième-but; Larry Bowa, un arrêt-court; Gil Torres, un voltigeur.

L'équipe de Spartanburg a gagné le championnat de la ligue la saison dernière avec une fiche de 91-36. Torres, âgé de 20 ans, a dominé la liste des frappeurs avec une moyenne de .368. Allen, âgé de 23 ans, a cogné 16 coups de circuit. Penn fut le meilleur lanceur de l'équipe avec une fiche de 15-4, suivit de Palmer avec 9-3.

Doyle et Bowa ont eu respectivement une moyenne au bâton de .307 et de .312.

JIMMY BRAGAN INSTRUCTEUR AVEC LES REDS

Les Reds de Cincinnati ont annoncé, hier, la nomination de Jimmy Bragan au poste d'instructeur, lui qui était avec les Reds depuis 1957 comme dépisteur.

Bragan, âgé de 37 ans, remplira le vide laissé par le départ de l'instructeur des frappeurs Roy Sievers. Le reste du personnel des instructeurs demeure le même.

Bragan, qui a surtout travaillé comme dépisteur dans l'Alabama, au Mississippi et en Georgie, se rapportera à un club de la ligue d'hiver pour les instructeurs des Reds, à Clearwater, Floride, aujourd'hui, dans le but de se perfectionner en compagnie des dirigeants des clubs-écoles des Reds.

UN GRAND NETTOYAGE CHEZ LES CARDINAUX

Les Cardinaux de Saint-Louis ont ajouté neuf joueurs à leur liste tout en retranchant sept joueurs qui ont été placés sur la liste de l'équipe de Tulsa. Tracy Stallard et Art Mahaffey, deux vétérans lanceurs, sont de ce dernier groupe.

Les joueurs qui figurent sur la liste des Cardinaux sont: Harry Parker, Joe Difabio et Jerry Pruett, lanceurs; Steve Huntz, Jose Arcia et John Sipin, joueurs de champ intérieur; John Nindl et Floyd Wicker, voltigeurs; Dave Rickets, receveur.

Les Cardinaux ont grandement confiance en Parker, un lanceur âgé de 19 ans, natif de Collinsville, Illinois. Il a conservé une fiche de 6-5 avec le St-Petersburgh, l'an dernier, mais sa moyenne de points mérités fut de 1.57.

Ceux qui ont été ajoutés à la liste du Tulsa, en plus de Stallard et de Mahaffey, sont Ron Piché, Dennis Aust et Harold Gilson, lanceurs, le joueur de champ intérieur Art Deras et le receveur Dave Pavlesic.

UN DEUXIEME CONIGLIARO AVEC LES RED SOX

Les Red Sox de Boston ont également ajouté du personnel à leur liste, neuf en tout, et ont retranché huit joueurs qui ont pris le chemin d'une autre ville.

Parmi le groupe de nouveaux joueurs, on remarque le nom de Billy Conigliaro, 19 ans, le frère de Tony Conigliaro, le voltigeur-étoile des Red Sox.

Les autres nouveaux joueurs sont Gary Waslewski, le meilleur lanceur dans la Ligue Internationale, la saison dernière, grâce à une fiche de 18-11 avec le Toronto.

Russ Gibson, Rob Snow (une fiche de 20-2 à Winston-Salem l'an dernier) sont également des nouveaux venus.

Parmi les joueurs retranchés, cinq ont été vendus aux Maple Leafs de Toronto dont le receveur Owen Johnson et le lanceur Dick Stigman. Par contre, Lenny Green et Eddie Kasko ont été libérés.

BECKER ET AMALFITANO AVEC LES CUBS

Le personnel des instructeurs des Cubs de Chicago, de la Ligue Nationale de baseball compte maintenant dans ses rangs Joe Becker, comme instructeur des lanceurs, et Joe Amalfitano, un ancien joueur de champ intérieur. C'est Léo Durocher, le gérant des Cubs, qui a choisi ces deux candidats.

Becker est âgé de 54 ans. Il a déjà occupé un poste semblable avec les Dodgers de Los Angeles et les Cardinaux de Saint-Louis puis il a géré un club des ligues mineures pendant neuf années.

Amalfitano, pour sa part, qui a déjà joué pour les Giants de New York, les Astros de Houston et les Cubs, en est à sa première expérience comme instructeur.

Les Cubs ont également annoncé que Whitey Lockman, qui faisait partie du personnel des instructeurs en 1966, dirigera l'équipe de Tacoma AAA, membre de la Ligue de la Côte du Pacifique.

AUTRE TOURNANT DANS LA CARRIERE DE PIERSALL

Deux vétérans joueurs de baseball ont été retranchés de la liste du personnel des Angels de la Californie, geste qui fait partie d'une campagne de rajeunissement de l'équipe.

Jim Piersall et Frank Malzone, deux anciens joueurs des Red Sox de Boston, ont été offerts au repêchage par le gérant général Fred Haney.

Piersall a fait l'objet de plusieurs manchettes dans les journaux durant sa carrière. Un jour, c'était à l'aide de son puissant coup de bâton, mais le lendemain c'était à la suite de bouffonneries envers les spectateurs ou les arbitres.

A son entrée dans le baseball majeur, Piersall, avant de se présenter au marbre pour la première fois, dit à son coéquipier Ted Williams qu'il craignait de prendre place à côté du marbre.

"Eh bien! tu ferais mieux de faire ta valise et de retourner chez toi. Tu ne feras jamais les ligues majeures", avait répondu Williams. Mais il se trompait parce que Piersall a fait les ligues majeures grâce à sa grande ardeur, trop même dans certains cas.

Piersall n'est pas prêt à dire que sa carrière est terminée. N'ayant pas été repêché, il a été invité au camp d'entraînement du printemps prochain et il bataillera encore contre les recrues dans le but de se tailler un poste.

PAPA BRICOLEUR SPORTIF

Solide maison coloniale 9 pièces à Château d'Eau (Loretteville). Quartier résidentiel, boisé de splendides erables et pins. 6 pièces en bas avec toilette, 3 en haut avec ch. de bain. Foyer, véranda, grande cour clôturee. Déplacements faciles, choix de 5 voies rapides par auto 20 minutes à Québec, centre d'achats, Colisée, aérogare, ski Lac Beauport, Stoneham, chasse, pêche, parc Laurentides, golf Loretteville, 5 minutes. A pied; autobus, gare C.N.R., école, église, magasins, plage, tennis, canotage, équitation, golf. A louer ou à vendre $16,500. Comptant moyen, hypothèque assurée, 6 ¼%, taxes-chauffage $150. par mois. Tél.: 842-5408.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

AUJOURD'HUI, VENDREDI ET SAMEDI!

Complets Deux-Pièces

TAILLES SUR MESURES

69.50

- Vaste choix de tissus à complets de haute qualité, importés d'Angleterre, y compris flanelles grises, worsteds anglais, ainsi que d'autres tissus dans les derniers motifs, textures et couleurs de la saison.
- Attention méticuleuse aux besoins individuels.
- Coupe experte pour assurer un ajustement parfait, style authentique et apparence de bon goût.

PANTALON SUPPLEMENTAIRE, 19.50... GILET, 9.50

HOLT RENFREW
Magasins pour messieurs

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE STE-FOY

Stationnement gratuit, 2 h., nouveau garage, Avenue Chauveau

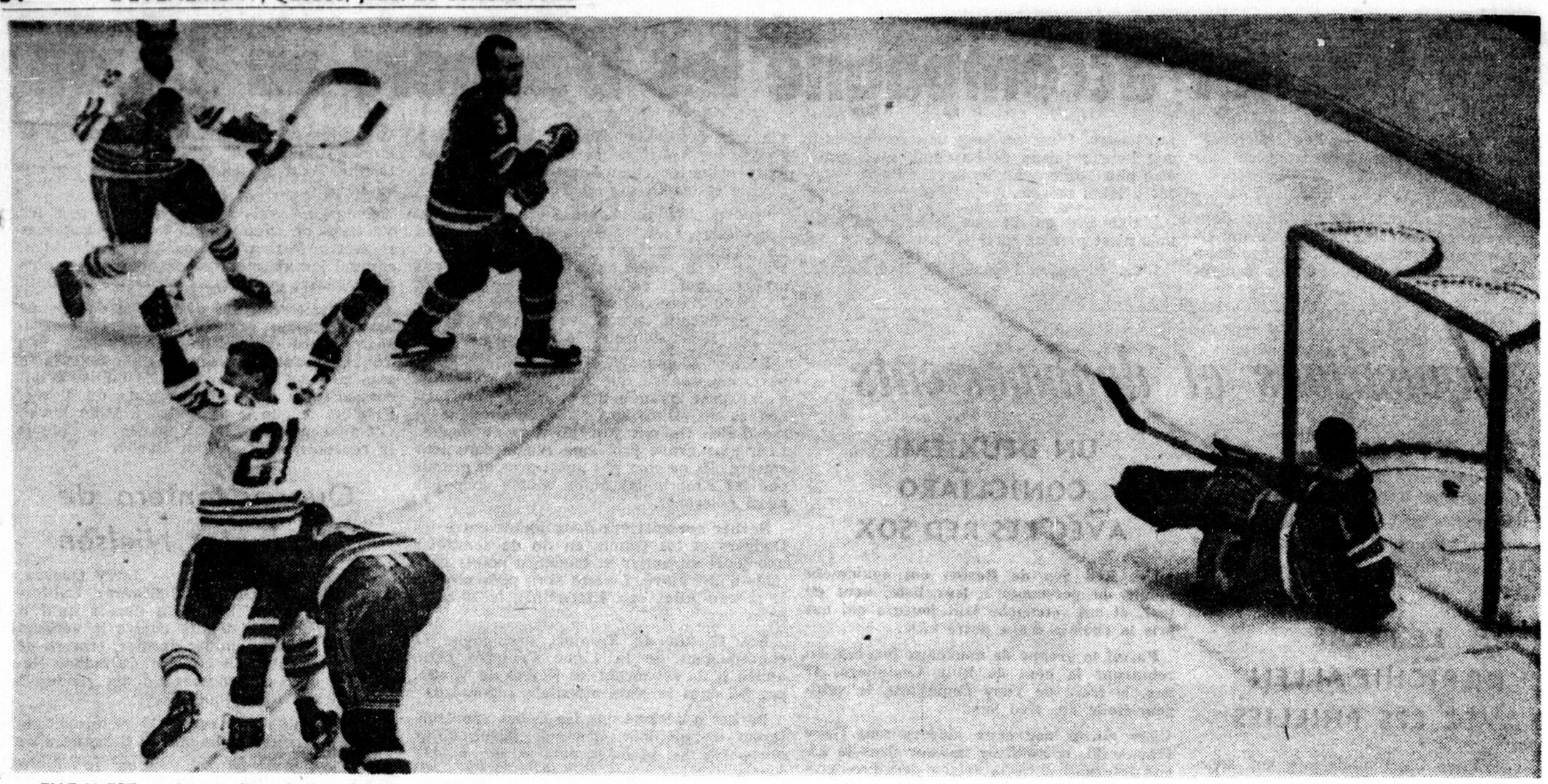

ELLE Y EST — Le gardien de but Ed Giacomin des Rangers de New York s'est rendu compte mais trop tard, que la rondelle avait bel et bien pénétré au fond de la cage lorsqu'il s'est jeté assis sur la glace. Le but marqué par Pierre Pilote des Black Hawks de Chicago (que l'on ne voit pas ici) a été le premier de cette joute inaugurale au Madison Square Garden de New York, hier. Les autres joueurs sont Arnie Brown (4) et Harry Howell (13) des Rangers et Stan Mikita (21) des Hawks.
(Téléphoto PA)

HULL et MIKITA ont 2 buts chacun

NEW YORK (PA) — Le champion compteur Bobby Hull et son coéquipier Stan Mikita ont compté deux buts chacun, hier soir, alors que les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Rangers de New York 6-3, lors du premier match des deux équipes dans la ligue Nationale de hockey cette saison.

Mikita a ajouté deux aides et Hull, une alors que les Hawks ont complètement déclassé les Rangers.

Hull, qui a établi un record de 54 buts la saison dernière, a compté dès son premier lancer pendant un jeu de puissance, puis Pierre Pilote a porté le compte à 2-0 en prenant le gardien Ed Giacomin en défaut avec un lancer frappé.

Vic Hadfield a réduit la marge à 2-1 à mi-chemin du premier engagement, mais Mikita a profité d'une punition rivale retardée pour annuler ce but local.

Don Marshall a compté le premier de ses deux buts avec l'aide de Bernard Geoffrion, qui effectuait un retour sous la grande tente après une absence de deux ans.

Marshall a égalé les chances à 3-3 au début de la deuxième reprise, mais Chico Maki a redonné l'avance aux visiteurs dans le même engagement.

Enfin, Hull et Mikita ont enregistré leur deuxième but du match dans la dernière période.

Première période

1—Chicago: B. Hul (1er) (Hodge, Mikita) 3:24
2—Chicago: Pilote (1er) (Mikita) 7:45
3—New York: Hadfield (1er) (Ingarfield, MacNeil) 11:37
4—Chicago: Mikita (1er) (Maki, B. Hull) 12:17
5—New York: Marshall (1er) (Howell, Geoffrion) 13:27
Punitions: Fleming 2:55, D. Hull 5:00, Brown, Wharram 8:40, Pilote 9:28, Van Impe 13:21, D. Hull 18:23.

Deuxième période

6—New York: Marshall (2) (Goyette, Gilbert) 1:30
7—Chicago: Maki (1er) (Van Impe, Hodge) 7:58
Punitions: Hillman 4:48, 12:28.

Troisième période

8—Chicago: Mikita (2e) (Jarrett) 1:09
9—Chicago: B. Hull (2e) 11:07
Punitions: Neilson 3:48, Van Impe 12:39.
Lancers:

Chicago	**8**	**12**	**17**	**—37**
New York	**9**	**5**	**8**	**—22**

Assistance: 15,703.

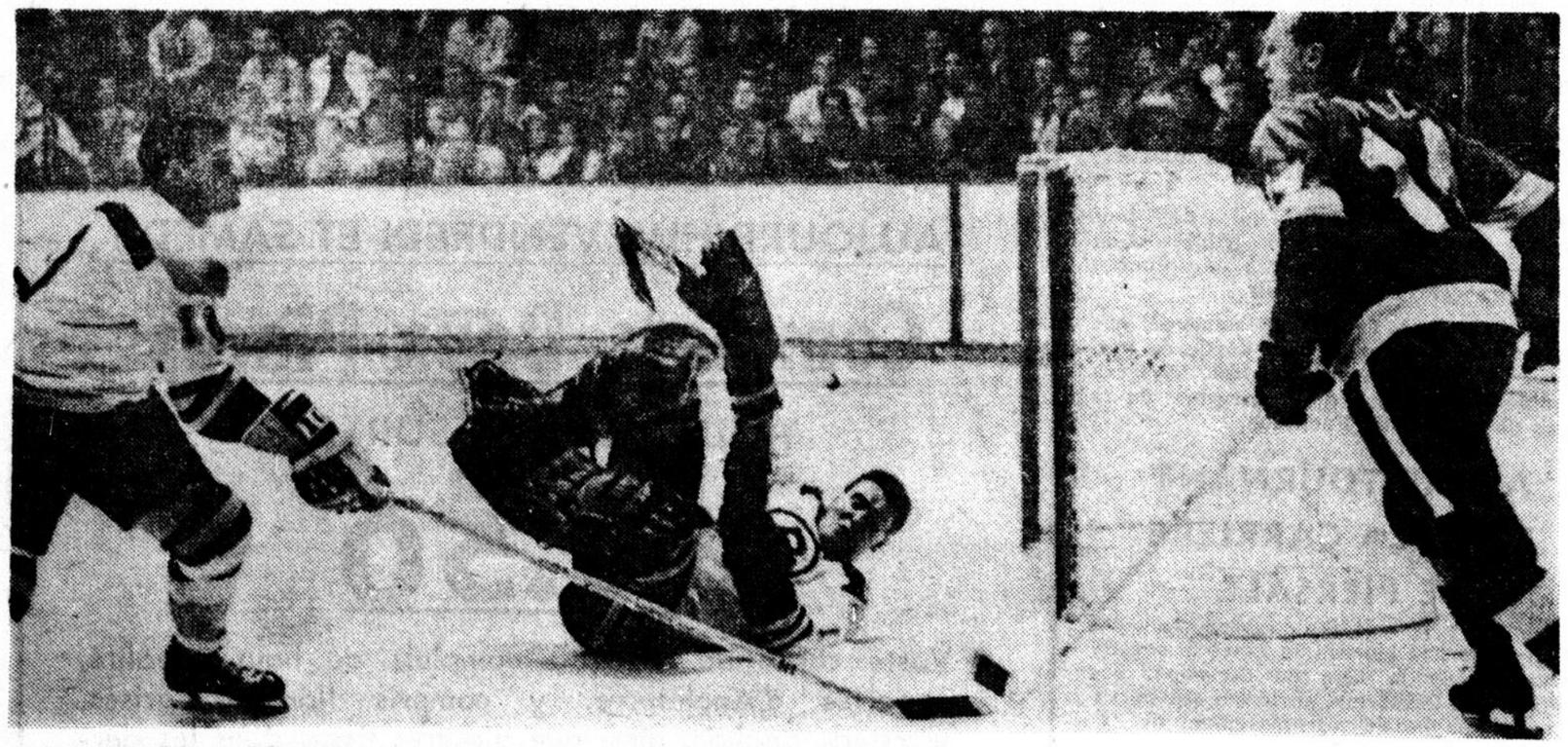

SUR LE DOS — Ed Johnston, cerbère des Bruins de Boston, a quitté sa cage en glissant sur le dos pour pouvoir bloquer une tentative du joueur de centre Murray Hall, à droite, des Red Wings de Detroit, à la première période de cette joute d'ouverture à Boston, hier. Le joueur de défense Gil Marotte, à gauche, des Bruins prête son concours pour déblayer le disque.
(Téléphoto PA)

Boston écrase Detroit

BOSTON (PA) — Grâce à une poussée de quatre buts dans la deuxième période hier soir, les Bruins de Boston ont remporté leur premier match d'ouverture dans la ligue Nationale de hockey depuis 1962 en écrasant les Red Wings de Detroit 6-2.

John McKenzie a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une aide alors que les jeunes Bruins ont connu de beaux débuts sous la direction de leur nouveau pilote Harry Sinden.

Murray Oliver a d'abord donné une avance de 1-0 aux locaux avec l'aide de McKenzie dans la première période.

Wayne Connelly a fait dévier un lancer de Bobby Orr au début de la poussée dans la deuxième reprise, puis McKenzie a compté son premier but après avoir intercepté une passe du gardien Roger Crozier.

Andy Bathgade des Wings, a compté un but controversé à 12:55 de la dernière reprise, puis McKenzie a complété le pointage du match.

Les Bruins ont enthousiasmé 13,909 supporteurs en affichant une marge de 36-25 dans les lancers.

Hubert Martin a porté le compte à 4-0 avant que Murray Hall ne prenne le gardien local Ed Johnston en défaut, mais Ron Schock a répliqué au profit des Bruins avant la fin de l'engagement.

Première période

1—Boston, Oliver (1er) (McKenzie, Bucyk) 9:36
Punitions: Bergman 2:48, MacGregor 11:12, Smith 19:10.

Deuxième période

2—Boston: Connelly (1er) (Orr, Oliver) 5:44
3—Boston: McKenzie (1er) (Westfall) 6:32
4—Boston: Martin (1er) (Lonsberry, Stewart) 17:08
5—Detroit: Hall (1er) (Boivin) 18:12
6—Boston: Schock (1er) (Murphy, Connelly) 19:00
Punitions: Crashley 4:27, Smith 10:20.

Troisième période

7—Detroit: Bathgate (1er) (Hall, Howe) 12:55
8—Boston: McKenzie (2e) (Bucyk, Oliver) 19:16
Punitions: Hall 9:56, B. Watson 18:47.
Arrêts:

Boston	**7**	**12**	**17**	**—36**
Detroit	**9**	**9**	**7**	**—25**

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	1	1	0	0	6	3	2
Boston	1	1	0	0	6	2	2
Montréal	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0	0
New York	1	0	1	0	3	6	0
Detroit	1	0	1	0	2	6	0

HIER

Chicago 6, New York 3
Detroit 2, Boston 6

JOUTES A VENIR

Samedi, 22 octobre: Boston à Montréal; New York à Toronto; Chicago à Detroit.

Dimanche, 23 octobre: Montréal à Boston; Toronto à New York; Detroit à Chicago.

Mercredi, 26 octobre: Chicago à Montréal; Detroit à Toronto.

Jeudi, 27 octobre: New York à Detroit.

CANADIEN balaie les AS

Par Roland SABOURIN

FORUM DE MONTREAL (Spécial à L'Evénement) — Jouant leur quatrième partie en cinq soirs, les As ont été incapables de rivaliser avec les rapides Canadiens, ici hier soir, pour être des victimes très faciles au pointage de 10-3, devant 3,500 spectateurs.

Les détenteurs de la coupe Stanley n'ont laissé aucun doute qu'ils étaient prêts pour leur ouverture de la saison contre les Bruins de Boston, samedi soir.

Les joueurs de Toe Blake ont compté à la première période cinq de leurs buts, dont trois en l'espace de quatre minutes et 35 secondes par l'élégant Jean Béliveau, pour prendre une avance insurmontable de 5-1.

Un autre nom bien familier à Québec, Léon Rochefort, s'est également permis le tour du chapeau contre son ancien club, comptant une fois au premier vingt et deux fois en 51 secondes au second engagement.

Les autres compteurs du Tricolore ont été Dave Balon, à la première période, ainsi que Jean-Claude Tremblay, Terry Harper et John Ferguson dans la dernière reprise.

Jean-Guy Gendron a compté pour les As, à la première période, égalant le pointage 1-1; Bill Sutherland en a réussi un à la deuxième pour placer le pointage à 5-2, puis René Drolet a déjoué Lorne Worsley dans la dernière minute de la rencontre, juste avant le dixième but des gagnants.

Seulement deux punitions, une à chaque équipe, ont été distribuées par l'arbitre Vern Buffey dans ce match très peu excitant et où les mises en échec furent plutôt rares.

En dépit des six buts réussis contre lui, Gary Bauman a fait du beau travail dans la cage des As. Plusieurs de ses arrêts, particulièrement un contre Henri Richard, à la deuxième période, avaient la touche de Hollywood.

ENTRE LES PERIODES: Pour la première fois depuis son installation, le nouveau système d'éclairage du Forum a été employé pour la joute... Charlie Hodge, blessé à l'aine, n'était pas en uniforme ainsi que Dick Duff, blessé à un genou... Tous les joueurs qui étaient sur l'alignement des As, font le voyage à Baltimore et Rochester... Doug Senior et Germain Gagnon, qui sont restés à Québec avec Gilles Banville et Ed Hoekstra, seront vraisemblablement retournés à l'organisation des Canadiens qui verra à les placer ailleurs... Gendron a été définitivement le meilleur joueur des As... Béliveau a réussi son premier but en faisant dévier un lancer de Gilles Tremblay, son deuxième sur une ouverture et le troisième après une belle série de passes... Deux des buts de Rochefort ont été réussis sur de solides revers, puis le troisième en faisant dévier un lancer de Harper...

QUEBEC: But, Bauman; défenses, Hanna, Johns, Price, Pelletier, R. Larose, Morrison; avants: Laforge, Mortson, Sutherland, Gendron, Hicks, Labossière, Lacroix, Lacoste, Rivard, Drolet et Nolet.

CANADIEN — But, Worsley; défenses, Laperrière, J.-C. Tremblay, Harris, Harper, Talbot; avants: Béliveau, Backstrom, Larose, Cournoyer, Provost, Rousseau, Richard, Balon, G. Tremblay, Ferguson, Rochefort et Roberts.

Arbitre, Vern Buffey; juges de lignes, Bob Frampton et Bill Norris.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien: Rochefort (Talbot, Roberts) 5:19
2—Québec: Gendron 8:01
3—Canadien: Béliveau (G. Tremblay, Laperrière) 12:56
4—Canadien: Béliveau (Ferguson) 16:27
5—Canadien: Béliveau (G. Tremblay, Talbot) 17:31
6—Canadien: Balon (Richard, Harris) 17:41
Punition: Laforge (Q) 5:41.

DEUXIEME PERIODE

7—Québec: Sutherland (Mortson) 3:29
9—Caadien: Rochefort (Ferguson, Backstrom) 8:54
9—Canadin: Rochefort: Rochefort (Harper, Backstrom) 9:45
Punition: Harris (C) 1:09.

TROISIEME PERIODE

10—Canadien: J.-C. Tremblay (Béliveau, Cournoyer) 6:17
11—Canadien: Harper (Rousseau) 12:38
12—Québec: Drolet (Lacoste) 19:17
13—Canadien: Ferguson (Laperrière) 19:29
Punition: Aucune.

Arrêts:			
Bauman	11	9	13—33
Worsley	14	7	9—30

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	3	2	0	1	12	6	5
Springfield	2	2	0	0	11	3	4
Hershey	3	2	1	0	18	8	4
Baltimore	3	1	2	0	8	11	3
Providence	3	0	3	0	5	19	0

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	4	3	1	0	15	12	6
Rochester	2	1	1	0	6	5	2
Cleveland	1	0	0	1	2	2	1
Buffalo	3	0	3	0	4	15	0

HIER

Pittsburgh 2, Hershey 5

Joutes à venir

Vendredi, 21 octobre: Québec à Baltimore; Buffalo à Providence; Cleveland à Rochester.

Samedi, 22 octobre: Baltimore à Hershey; Cleveland à Pittsburgh; Providence à Springfield.

Dimanche, 23 octobre: Cleveland à Buffalo; Hershey à Providence; Québec à Rochester.

Plager et Collins envoyés aux Clippers

BALTIMORE (PA) — Les Rangers de New York de la ligue Nationale de hockey ont envoyé deux joueurs Bob Plager et Bill Collins, à leur filiale de la ligue Américaine, les Clippers de Baltimore.

Les Clippers ont annoncé hier que ces deux nouvelles acquisitions seraient sur l'alignement du club lors de la joute de demain soir contre les As de Québec.

Premier revers des Hornets

HERSHEY (PA) — Les Bears de Hershey ont compté deux buts dans l'intervale de 34 secondes au cours de la deuxième période hier soir et ont finalement vaincu les Hornets de Pittsburgh 5-2 dans une joute de la ligue Américaine de hockey.

Première période

Aucun but.

Punitions: Goegan 0:31, Rivers 5:40, Ford 5:49, P. MacDonald 5:49, Popiel et Harris 6:24, Lebrun 7:17, Gray 15:01.

Deuxième période

1—Hershey, Debrody (Stankiewicz, Dornhoefer) 1:23
2—Hershey, Rivers Popiel, Ubracio) 1:57
3—Pittsburgh, Hughes Taylor, Jarrett) 16:53
4—Hershey, Dejordy Nykoluk, Cline) 19:59

Punitions: Popiel 8:11

Troisième période

5—Hershey, Ubracio (Gilbert) 1:08
6—Pittsburgh, Taylor (Jarrett, Harris) 2:52
7—Hershey, Ubracio Gilbert) 14:59

Punitions: Hamilton 1:59, Goegan 15:26.

CANADAIR LIMITED Montréal

INGENIEURS!
SCIENTISTES!
ANALYSTES!
ESTIMATEURS!
PLANIFICATEURS!
EXPERTS EN MECANOGRAPHIE!

Une opportunité exceptionnelle est offerte à ceux qui possèdent les qualifications et qui veulent se créer une carrière enrichissante et progressive dans une compagnie d'avenir, CANADAIR.

LES CONCEPTS ORIGINAUX SONT MAINTENANT UNE REGLE A CANADAIR

Les produits suivants sont maintenant en production au stage de développement.

- CL-41 Tudor — avion d'entraînement
- CL-84 Dynavert — avion à décollage et atterrissage vertical
- CL-89 Missile de reconnaissance
- CL-91 Dynatrac — véhicule tous terrains
- CL-215 Bombardier à l'eau

Nos nouveaux programmes dynamiques ont créé des positions intéressantes

RENDEZ-VOUS-EN COMPTE PAR LA LISTE QUI SUIT:

AERODYNAMIQUE ● THERMODYNAMIQUE ● RESISTANCE DES MATERIAUX ● INSTRUMENTATION ● ANALYSE DES METHODES ● OPERATIONS ET RECHERCHES ● ANALYSE DES SYSTEMES ● CREATION MECANIQUE ● DESSIN DE MECANIQUE ET STRUCTURE ● ESSAIS DES STRUCTURES AERONAUTIQUES ● AVIONIC ● CREATION DES MODES D'INSTALLATION ET D'EQUIPEMENT ● DESSIN D'OUTILLAGE ● PLANIFICATION D'OUTILLAGE, PIECES USINEES OU METAL EN FEUILLE ● ANALYSTES EN MECANOGRAPHIE.

CANADAIR VOUS OFFRE:

- Programme de recherche et d'expansion industrielle de plusieurs millions de dollars, qui vous permettra, tout en faisant un travail intéressant, d'acquérir une expérience générale dans les domaines aussi différents que: l'architecture, les avions de combats, les véhicules montés sur chenilles et sur coussin d'air, et autres projets.
- Salaires intéressants.
- Assurance-groupe, maladie, hospitalisation, vie.
- Caisse de retraite.
- Vacances.
- Conditions de travail idéales.
- Plans d'épargne et d'investissement pour les employés auxquels la compagnie contribue 50¢ pour chaque dollar épargné.
- Frais de voyage et déménagement payés aux candidats choisis incluant le voyage pour toute la famille à Montréal et le transport du mobilier.

SAMEDI, JOUR DE CARRIERE CHEZ CANADAIR

ENTREVUES A QUEBEC AU CHATEAU FRONTENAC

Vendredi, le 21 octobre de 3:00 p.m. à 8:00 p.m.
Samedi, le 22 octobre de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

Pour appointement, téléphonez à Monsieur L. Grenier au Château Frontenac, 522-3861, ou présentez-vous durant les heures indiquées plus haut. Il serait utile mais non nécessaire que vous produisiez un résumé de vos qualifications.
Les candidats choisis seront invités à venir à Montréal samedi prochain, le 29, pour une entrevue finale et une visite des lieux de travail. Nous assumerons les frais de transport par avion à cette fin.

CANADAIR LIMITED

Boîte postale 6087, Montréal, Québec.

Les cinq clubs canadiens devraient avoir le premier choix au repêchage universel

Hon. Gérald Martineau

Le président du conseil d'administration des As de Québec, l'Honorable Gérald Martineau, n'y est pas allé de main morte contre la décision des magnats de la Ligue Nationale de hockey de mettre sur pied un repêchage universel dans lequel "embarqueront" tous les joueurs de hockey âgés de 20 ans.

M. Martineau y va aussi de quelques suggestions qui seront sûrement pris en considération par les dirigeants de la Ligue Nationale. Mais afin de rendre justice à la déclaration de M. Martineau, en voici le contenu intégral.

"A la suite d'une rencontre des autorités de la Ligue Nationale de Hockey et de l'Association Canadienne de Hockey Amateur, il a été suggéré que l'entente, qui existera relativement à l'établissement d'un système de repêchage universel, soit préparée par a Ligue Nationale de Hockey. Ainsi, je regrette de constater que cette dite entente favorisera uniquement les clubs américains, particulièrement à la suite du mouvement d'expansion amorcé par la Ligue Nationale de Hockey," de préciser M. Martineau.

"Il ressort de cette décision, que chaque club de la Ligue Nationale aura droit de repêcher six juniors pour un total de 72 joueurs; que les clubs de la Ligue Américaine de Hockey pourront ensuite repêcher trois juniors chacun et les équipes de la Ligue Centrale Professionnelle choisiront finalement deux joueurs chacune. Parmi ceux qui puiseront la plus large part, il est important de préciser que seules les équipes canadiennes des villes de Toronto et Montréal figurent au tableau."

"Aussi, on voudra noter que tous les joueurs soumis au repêchage universel sont canadiens, et par conséquent, il me semblerait équitable et juste que les cinq clubs professionnels du Canada, à savoir: Vancouver, Victoria, Toronto, Montréal et les As de Québec, puissent au moins avoir le premier choix au repêchage. Sinon, comment expliquer que les citoyens canadiens seront contraints de dépenser leur argent dans l'unique bénéfice des clubs américains. A mon avis, c'est une situation anormale, inacceptable et injuste pour tous les clubs canadiens."

"Un nombre incalculable de jeunes Canadiens ne demandent pas mieux que de poursuivre leur carrière dans l'exercice de notre sport national dans leur propre pays. Le cas de Camille Henry et de plusieurs autres joueurs de hockey, élucident pourtant bien ce que des milliers de paroles ne pourraient à peine disséquer dans ces grandes manoeuvres de l'organisation professionnelle du hockey.

"Il me semble que le Parlement Canadien devrait démontrer une certaine initiative dans ce sens et ce, à l'avantage de ses propres citoyens. On peut difficilement s'imaginer que des lois ont été instituées dans le but de protéger la migration des oiseaux et des animaux et que nous n'ayons pas encore pensé à faire des lois sur les normes visant à protéger nos jeunes canadiens désireux de se produire devant les leurs."

M. Martineau a conclu en ces termes: "Il me paraît de mon devoir, en qualité de gérant général d'un club de hockey professionnel canadien, de souligner le fait, que nombreux seront ceux, qui l'an prochain, seront voués à l'impuissance en face du dénouement d'une des plus regrettables manoeuvres du siècle dans l'histoire du sport au Canada. Et, n'oublions pas surtout, que la charité bien ordonnée commence par soi-même."

LES PERCEES DE LABOSSIERE — Gordon Labossière, des As de Québec, connaît un excellent début de saison. Durant la joute de mardi soir, contre les Bisons de Buffalo, notre photographe l'a surpris à trois reprises rôdant autour de la cage préservée par Roy Edwards. Dans ces trois instantanés, Labossière n'a pas réussi à tromper la vigilance de Edwards mais il s'est repris puisqu'il a participé à trois buts des siens. Labossière forme avec Jean-Guy Gendron et Wayne Hicks l'un des meilleurs trios de "vétérans" de la ligue Américaine et ils ont fait sentir leur présence depuis le début de la saison. Labossière porte le numéro 12 sur ce montage de trois photos.